



HAL
open science

L'habitat de hauteur fortifié du Maimont (Niedersteinbach, Bas-Rhin/Schönau, Pfalz)

Rémy Wassong, Clémentine Barbau, Florent Jodry, Muriel Roth-Zehner

► To cite this version:

Rémy Wassong, Clémentine Barbau, Florent Jodry, Muriel Roth-Zehner. L'habitat de hauteur fortifié du Maimont (Niedersteinbach, Bas-Rhin/Schönau, Pfalz). [Rapport de recherche] Université de Strasbourg; UMR 7044: ArcHiMedE; SRA Alsace. 2016. hal-02422451

HAL Id: hal-02422451

<https://hal.science/hal-02422451>

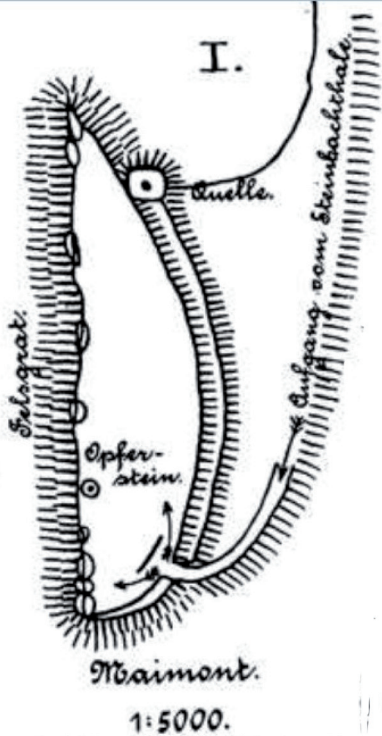
Submitted on 22 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



L'habitat de hauteur fortifié du Maimont

(Niedersteinbach, Bas-Rhin/Schönau, Pfalz)
673340006 AH

Rapport de fouille programmée 2016

Rémy Wassong
Clémentine Barbau
Florent Jodry
Muriel Roth-Zehner



Fiche technique :

Département : Bas-Rhin

Commune : Niedersteinbach

Lieu-dit : Maimont

Numéro du site : 673340006 AH

Coordonnées Lambert 1993 : X = 1043904 Y = 6893863

Altitude : 513 m NGF

Propriétaire : Office National des Forêts Alsace, Agence Nord-Alsace

Responsable de l'opération : Rémy Wassong (doctorant, Université de Strasbourg,
UMR 7044 — Archimède)

Autorisation de fouille : arrêté préfectoral SRA N° 2016/A 125 du 11 mai 2016

N° opération : 016605

Financement :

Ministère de la Culture, DRAC Grand-Est : 4000 €

Équipe de fouille :

Nerea Bernabeu Sepulcre, Quentin Burger, Arnaud Fontanille, Maxime Hermsdorff, Camille Koerin, Alissia Miquet, Marie-Aude Schittly, Guillaume Simon, Aurélien Vantillard (Université de Strasbourg), Juliette Blanchot (Université de Nancy), François Durrmann, Lucas Geng, Laurent Jardin, Luc Kochert, Patrice Stoquert (ONF 1 journée).

Topographie : Rémy Wassong, Arnaud Fontanille et Maxime Hermsdorff

DAO : Rémy Wassong et Alissia Miquet sauf mention contraire

Études spécialisées :

Mobilier métallique : Clémentine Barbau (ATER en archéologie, ENS Paris)

Lithique : Florent Jodry (INRAP, UMR 7044 — Archimède)

Céramique : Muriel Roth-Zehner (PAIR, UMR 7044 — Archimède)

Monsieur Rémy WASSONG
Docteur en archéologie protohistorique
Université de Strasbourg
MISHA Bureau 12
5 Allée du Général Rouvillois
67083 STRASBOURG CEDEX

Onf

Alsace

Agence Nord-Alsace

1, rue Person

BP 20132

67703 Saverne Cedex

Tél. : 03 88 91 12 58

Fax : 03 88 91 35 56

N/Réf. : DD/MC

Objet : Fouille archéologique Maimont 2016

Mél : ag.nord-alsace@onf.fr

Monsieur,

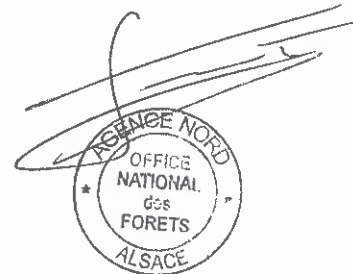
J'ai l'honneur de vous informer que j'émet un avis favorable à votre demande d'autorisation de sondage archéologique sur le site du Maimont en forêt domaniale de Steinbach pour l'année 2016.

Une autorisation de circuler vous sera adressée dès que vous m'aurez transmis les numéros d'immatriculation des véhicules concernés.

Je vous rends attentif qu'aucun travail de nuit, dimanche et jours fériés n'est autorisé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saverne, le 14 septembre 2015



COPIE transmise pour information :

- H. LEY, responsable UT Alsace Bossue
- J.M. WILHELM, Agent Patrimonial à Keskastel



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

Direction régionale
des affaires culturelles
Alsace – Champagne -Ardenne – Lorraine

Pôle patrimoines
3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 Châlons-en Champagne cedex
Tél. 03 26 70 36 50

11 MAI 2016

**Arrêté préfectoral SRA N° 2016/ A 125 en date du
portant prescription d'une opération de fouille programmée**

Affaire suivie par : M.D. WATON
Service : ARCHEOLOGIE
Adresse postale :
Palais du Rhin
2 place de la République
67082 Strasbourg cedex
Téléphone : 03 88 15 56 79
Courriel : dominique.waton@culture.gouv.fr

LE PRÉFET DE RÉGION

VU l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 relative à la partie législative du code du patrimoine, et notamment les titres I et III du livre V ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2016 portant nomination de Mme Anne Mistler, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016/15 portant délégation de signature à Madame Anne Mistler, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine, en date du 4 janvier 2016 ;

VU l'arrêté n° 2016/01 portant subdélégation de signature à des agents de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine, en date du 13 janvier 2016 ;

APRES approbation du procès-verbal du mois de février de la commission interrégionale de la recherche archéologique Est, en date des 15 et 16 décembre 2015 ;

SUR proposition du Chef du service régional de l'archéologie.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Monsieur Rémy Wassong est autorisé à procéder à une opération de fouille programmée annuelle à partir du 4 juillet jusqu'au 22 juillet 2016

région : **Alsace**
département : **67**
commune : **NIEDERSTEINBACH**
lieudit : **Maimont**

n° opération : 016605

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Service régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret n° 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au Service régional de l'archéologie, en **quatre exemplaires dont 1 non broché et 1 exemplaire en version numérique (PDF)**, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera l'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication. L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc) sera remis au Service régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Service régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : organisme de rattachement

UMR 7044 – ArcHiMedE – Université de Strasbourg

Article 5 : prescriptions particulières à l'opération

Article 6 :

La Directrice Régionale des Affaires Culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la commune de Niedersteinbach.

Strasbourg, le **11 MAI 2016**

Pour le préfet de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine
et par délégation,
La directrice régionale des affaires culturelles d'Alsace –
Champagne-Ardenne – Lorraine
et par subdélégation
Le chef du service régional de l'archéologie

Copies à :

- Sous-Direction de l'Archéologie
- Rémy Wassong
- Mairie
- Sous-Préfecture de Haguenau-Wissembourg
- Office National des Forêts de Saverne
- Direction régionale des affaires culturelles
(service régional de l'archéologie)


Frédéric SEARA

Remerciement :

Je souhaiterais remercier ici les différentes personnes ayant permis la tenue et le bon déroulement de la campagne.

- François Durrmann, responsable de l'unité territoriale de l'Office National des Forêts de Lembach et Luc Kochert responsable du triage de la Lutzelhardt pour leur profond intérêt et leur soutien. Nous remercions également Marc-Etienne Wilhelm, chargé de l'animation sylvicole et de la sensibilisation à l'archéologie à la direction de l'ONF Alsace ainsi que Lucas Geng, responsable du triage de Lembach, Laurent Jardin, responsable du triage de Weiler et Patrice Stoquert, responsable du triage d'Obersteinbach pour leur aide et leur curiosité.

- Frédéric Séara, conservateur régional de l'archéologie et Marina Lasserre, ingénieure d'étude, pour leur soutien, leurs conseils et les discussions préalables à la campagne.

- La commune de Climbach et l'ensemble de ses représentants et habitants pour leur accueil des plus chaleureux.

- Anne-Marie Adam et Stephan Fichtl qui, après m'avoir confié la responsabilité de la topographie du Britzgyberg et une responsabilité de secteur sur le site de Batilly-en-Gâtinais depuis 2012, m'ont soutenu dans le projet de la fouille du Maimont par leurs disponibilités et leurs conseils. Dans le même cadre, je souhaite également exprimer ma profonde gratitude envers Loup Bernard et Clément Féliu.

- Philippe Duringer et Dominique Schwartz pour avoir partagé avec nous leurs connaissances en géologie et minéralogie.

- L'ensemble des visiteurs, randonneurs, journalistes, réalisateur et autres curieux qui sont venus visiter le chantier dans cette contrée reculée de Vavgovie.

- Jean-Louis et Martine Wassong qui, en plus de leur soutien sans failles depuis le début de mon cursus, se sont portés volontaires pour bons nombres d'aspects logistiques et gastronomiques du chantier afin de rendre la vie en communauté pendant la campagne plus légère. Pour ces mêmes raisons, je présente mes plus profonds remerciements à André et Christine Lutz à la fois pour leur intérêt, leur curiosité, leur soutien, leur cuisine, leur bonne humeur et leur générosité. Vous avez tous les quatre grandement contribué à la bonne humeur et à la cohésion qui régnait lors de la campagne. Merci beaucoup.

- Pour finir, il faut enfin remercier l'équipe de fouille qui, malgré des conditions physiques et climatiques parfois difficiles, a su garder le sourire, la bonne humeur, la motivation, l'intérêt et le sérieux nécessaire au bon déroulement du chantier.

Table des matières

Fiche technique :	2
Remerciement :	6
1. Présentation du site et historique des recherches	9
1.1. Historique de la recherche	9
1.2. Nature, période, importance du site. Contexte archéologique.	15
1.3. Problématiques et objectifs de la campagne 2016	18
2. Apport de la microtopographie	20
3. Description des secteurs fouillés et des structures	24
3.1. Z16-1	24
3.2. Z16-2	30
3.3. Z16-3	41
3.4. Z16-4	54
3.5. Z16-5	57
4. Le mobilier archéologique	60
4.1. Mobilier métallique	60
4.2. La monnaie	69
4.3. Le verre	69
4.4. La terre cuite architecturale et les plaques foyères	70
4.5. Mobilier lithique	71
4.6. Céramique	79
5. Conclusions et perspectives	84

Bibliographie	89
Annexes	93
1. Liste des unités stratigraphiques et descriptions	93
2. Liste des faits et descriptions	97
3. Zusammenfassung	99

1. Présentation du site et historique des recherches

Rémy Wassong

1.1. Historique de la recherche

Le site du Maimont est une enceinte fortifiée située sur un rebord de plateau sur les communes de Niedersteinbach (Bas-Rhin) et de Schönau (Rheinland-Pfalz, Allemagne) dans le massif des Vosges du Nord, à proximité du hameau de Wengelsbach localisé dans une cuvette en contre-bas du site (Figure 1). Non loin des vallées du Steinbach et de la Sauer, il culmine à 515 mètres d'altitude. La fortification se présente actuellement sous la forme d'une première levée de terre et de pierres conservée sur environ 3 mètres de hauteur et 400 mètres de longueur. Cette fortification est précédée d'un fossé devancé par une autre levée de terre et de pierres venant doubler la fortification précédente. Cette nouvelle levée est conservée sur environ 1,50 mètre de hauteur et 300 mètres de longueur. Le bord sud-ouest du plateau n'est pas fortifié. Deux hypothèses qui devront être vérifiées sur le terrain peuvent expliquer ce phénomène : soit la pente s'y trouvant était déjà trop raide durant la Protohistoire, soit l'érosion aurait conduit à l'éboulement d'une portion du plateau au cours du temps.

La portion interne ainsi fortifiée est longue de 350 mètres et large de 120 mètres et recouvre une superficie d'environ 4 hectares (Figure 2). De nombreuses terrasses ou aplanissements sont perceptibles à la fois en dehors de la fortification, mais aussi dans son sein.

Les données bibliographiques sur ce site sont lacunaires malgré un intérêt porté très tôt au site. Dans le cadre de plusieurs sondages concernant des sites vosgiens, le Docteur Christian Mehlis a procédé à des sondages sur le site du Maimont. Il résume très succinctement ses opérations et dresse un premier plan du site dans son ouvrage publié en 1900 (Figure 3) (MEHLIS 1900). Il dit avoir retrouvé 4 couches stratigraphiques principales, datant de l'âge du Bronze, de La Tène, du Bas Empire et du Moyen-âge. Il interprète le site comme un *refugium*, un site-refuge utilisé de La Tène au Moyen-âge. Nous ne sommes pas en mesure de retrouver l'emplacement exact des sondages de Christian Mehlis à l'heure actuelle.

Dans les années 1920, Friedrich Sprater procède à la fouille d'une portion du site situé en Allemagne. Encore une fois, ni l'ampleur ni l'emplacement précis de ces fouilles ne sont connus. Il y aurait découvert des structures d'habitat laténiennes (peut-être un bâtiment semi-enterré?) et du mobilier datant des Ier et IIe siècles de notre ère, dont de la céramique sigillée du sud de la Gaule et de Rheinzabern (SPRATER 1928). Le lieu de conservation du mobilier issu de ces travaux n'est pas connu.



Figure 1. Carte IGN. Le Maimont est représenté par le point bleu.

En 1996, l'Office National des Forêts engage des travaux de débardage dans le secteur. Au cours de ces opérations, une des tranchées creusées dans le cadre de ces travaux est venue éven-trer le rempart et racler le substrat, provoquant un scandale archéologique (Forche 1996, Schell-manns 1996 et Messant 1996) et poussant le Service régional de l'Archéologie à demander une intervention sur le site. Une coupe du rempart est alors étudiée par Anne-Marie Adam et Stephan Fichtl (Figure 4 et Figure 5) (ADAM et FICHTL 2001).

Au cours de ces observations, trois phases d'aménagement du rempart ont pu être iden-

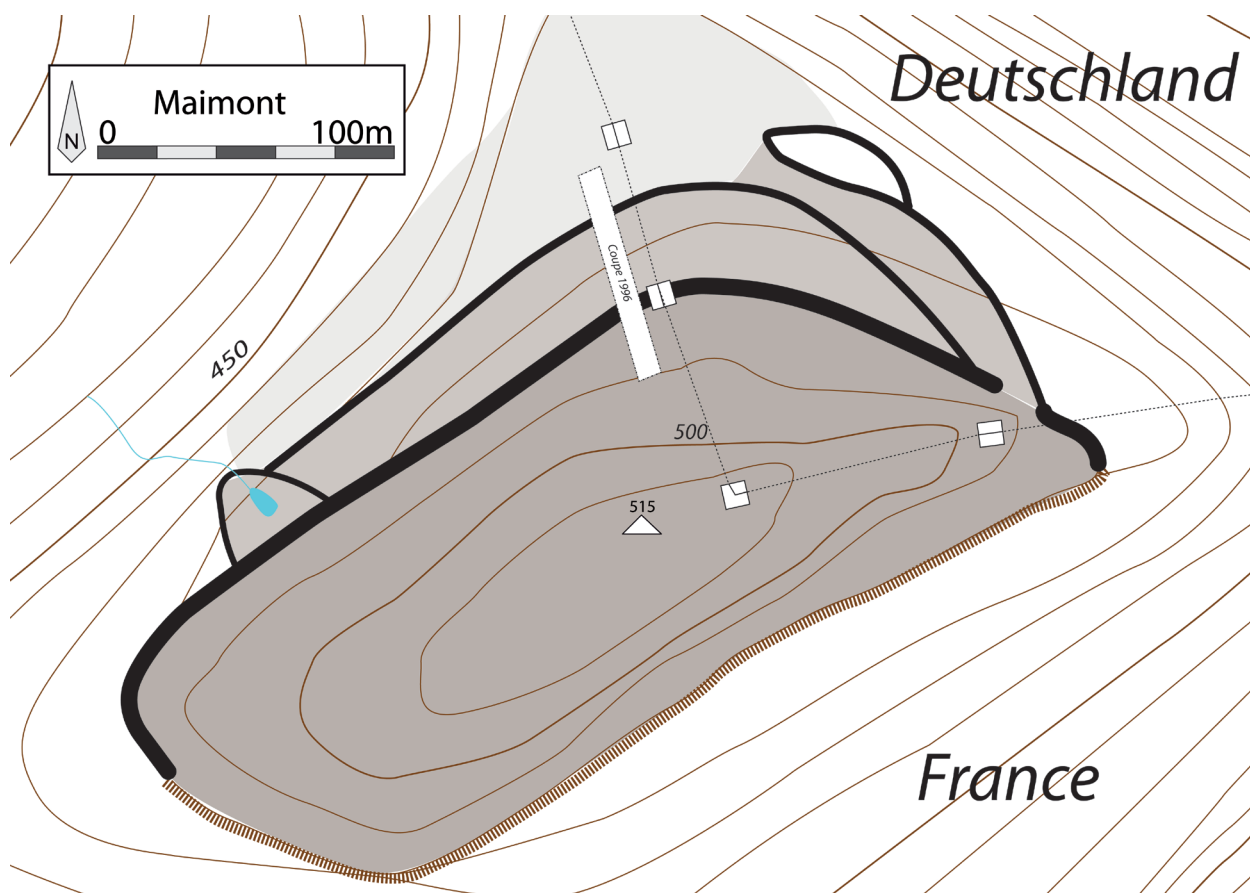


Figure 2. Plan du Maimont, A.-M. Adam et S. Fichtl, 2001 (d'après F. Pétry), modifié par R. Wassong

tifiées. La plus ancienne (Figure 6, en haut) correspond à un rempart à double parement d'une largeur d'environ 3,5 mètres et conservé sur 2,5 mètres de hauteur. Aucun trou de poteau n'a pu être identifié et l'absence de fouille en plan n'a pas permis de mettre en évidence un parement interne. Toutefois du bois calciné, résultant très probablement de l'incendie de ce premier état, a été retrouvé au pied du parement extérieur. L'analyse radiocarbone propose une datation de -2395 ± 33 BP soit un âge calibré de 755 à 397 avant notre ère avec des maxima de probabilité à -407, -475, -445 et -425. Ces datations nous amènent donc à proposer le rattachement de la première phase du rempart à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène. Il s'agira à l'avenir de confirmer cette chronologie.

Durant la seconde phase (Figure 6, au milieu), les vestiges du premier rempart sont intégrés dans une masse de sable donnant un aspect de talus massif d'environ 12 à 15 mètres de large. Aucun élément de datation n'a pu être récupéré. À la suite de cela, une nouvelle construction en dalles de grès est érigée juste devant le rempart initial (Figure 6, en bas). Il peut s'agir d'une

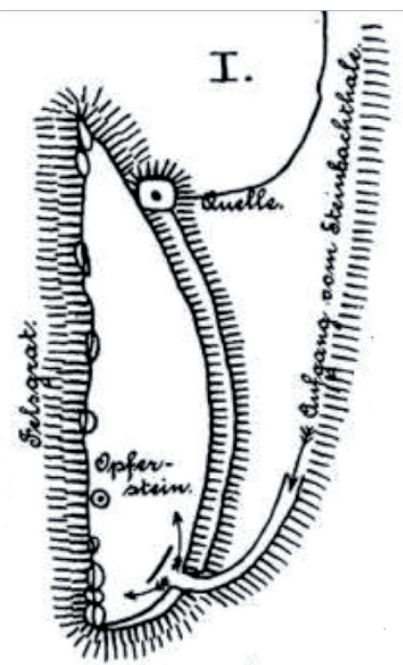


Figure 3. Plan du Maimont. (Mehlis 1900)

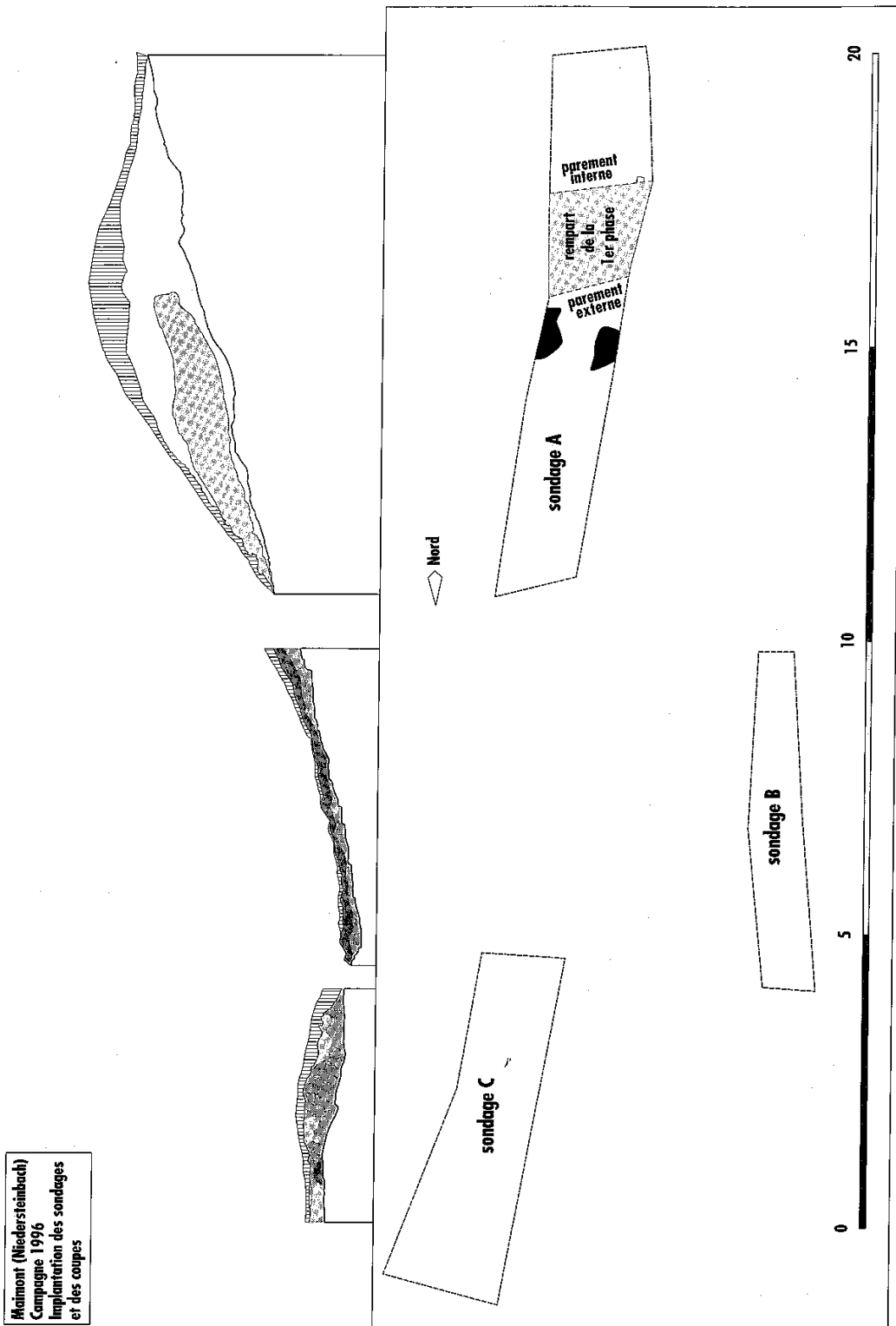


Figure 4. Plan général des sondages et coupe relevée en 1996 (ADAM et FICHTL 2001).

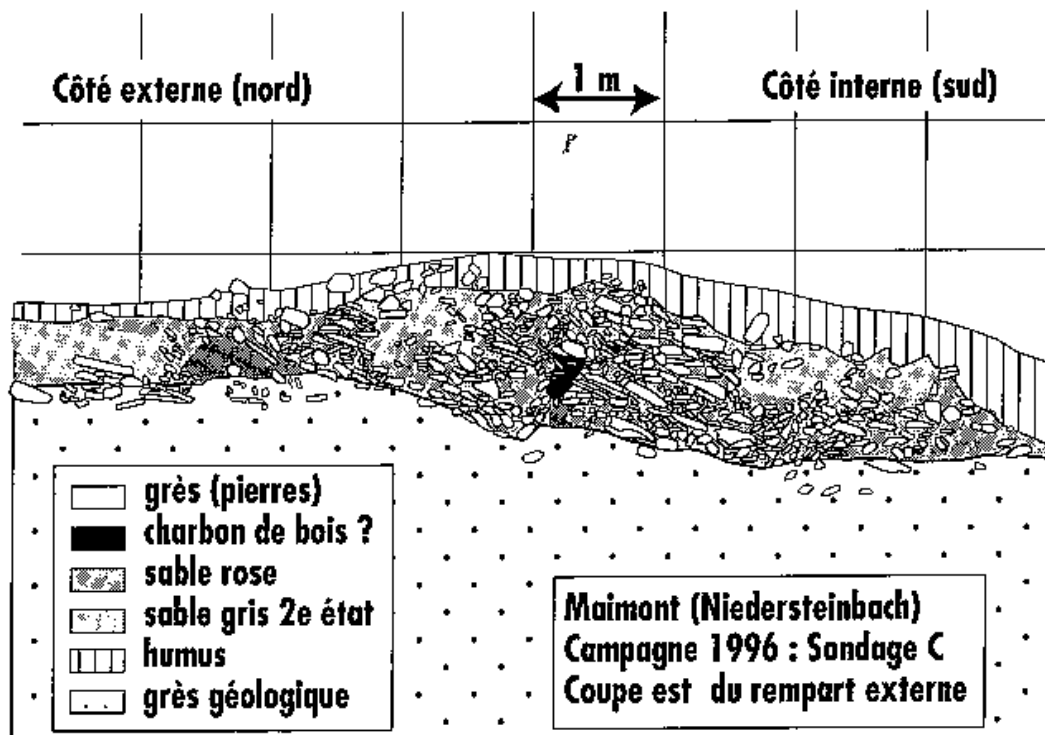
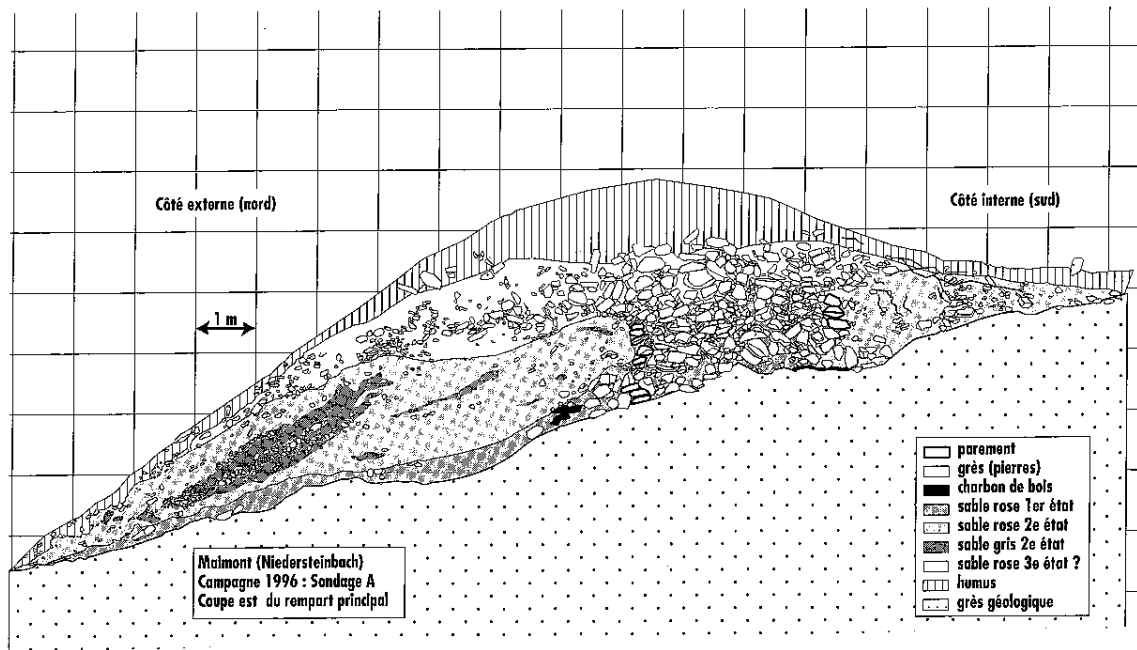


Figure 5. Détails des coupes des remparts. En haut le rempart principal, en bas le rempart secondaire (ADAM et FICHTL 2001)

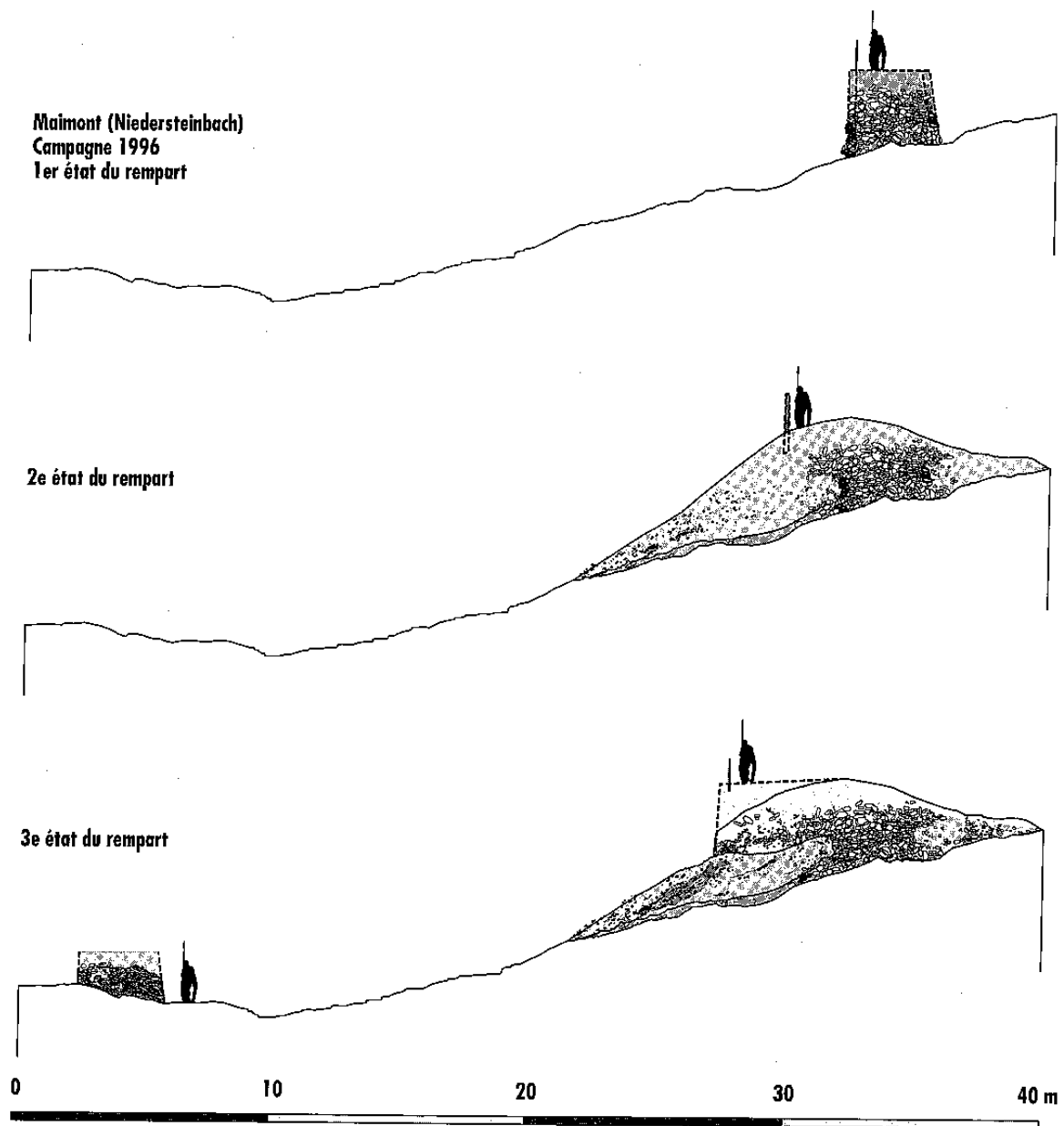


Figure 6. Restitution graphique des états du rempart (ADAM et FICHTL 2001)

phase indépendante de la phase du talus massif, ou d'un aménagement contemporain. Néanmoins, la différence de couleur du sable entre les deux structures incite à la considérer comme une phase ultérieure. La même architecture se retrouve également dans le second rempart 20 mètres plus bas, ce qui pourrait nous faire croire à la contemporanéité de ces deux aménagements. Là encore, toutes ces hypothèses restent à être confirmées.

En février 2014, dans le cadre de l'axe de recherche sur les enceintes fortifiées (direction Clément Féliu et Jean-Jacques Schwien) de l'équipe 4 – AMeR (direction Loup Bernard puis Clément Féliu) de l'UMR 7044 – Archimède reprenant les travaux de Robert Forrer (FORRER 1926), de nouvelles campagnes de prospections dirigées par Rémy Wassong puis par Maxime Walter et destinées aux étudiants en licence d'archéologie de l'Université de Strasbourg se sont concentrées sur plusieurs sites des Vosges du Nord, dont le Maimont. Quelques tessons de céramiques d'aspect protohistorique et romain ainsi que des scories ont pu être découvertes en surface ne permettant pas d'établir une datation plus précise. Cependant, la bonne conservation du rempart et du fossé le précédent a pu être constatée. En revanche, des trous vraisemblablement creusés par des détecteurs ont aussi été repérés.

Jusqu'ici le site était traité à part, notamment du fait de son relatif isolement et de sa situation dans un secteur déserté par la recherche, il est pourtant intégré dans un contexte archéologique plus large que nous allons aborder maintenant.

1.2. Nature, période, importance du site. Contexte archéologique.

La persistance de l'occupation (depuis le premier âge du Fer jusqu'à la période romaine, voire le Moyen-âge) sur le Maimont laisse songeur. Elle peut être due par la présence de la cuvette de Wengelsbach qui constituait probablement le meilleur endroit pour une activité agricole (ADAM et FICHTL 2001 : 9). Toutefois, le site est également situé à proximité de plusieurs axes de communication permettant le passage de part et d'autre du massif vosgien du nord, entre la plaine du Rhin à l'est et le plateau lorrain et le Palatinat à l'ouest. Ces axes ont été utilisés à la période romaine et au Moyen-âge comme en témoignent les sanctuaires, dédicaces et bas reliefs découverts le long de ces axes (SPRATER 1929 et CÜPPERS 1990).

Ces voies s'inscrivent également dans la continuité d'axes plus anciens, dont les origines peuvent remonter à l'âge du Bronze et dont l'existence a été proposée dans le secteur de Haguenau (Figure 7) (WASSONG 2015). Ces axes, redessinés à partir de la persistance de leur utilisation au cours du temps et de la chronologie et la densité des nécropoles tumulaires, longent les cours d'eau parmi lesquelles le Seltzbach et la Sauer menant vers les Vosges du Nord et vers les vallées du Steinbach et de la Sauer. Ainsi, le Maimont serait donc bel et bien en lien avec un territoire beaucoup plus large, expliquant ainsi sa pérennité.

Dans le cadre d'un mémoire de Master, Maxime Walter s'était également intéressé à l'inté-

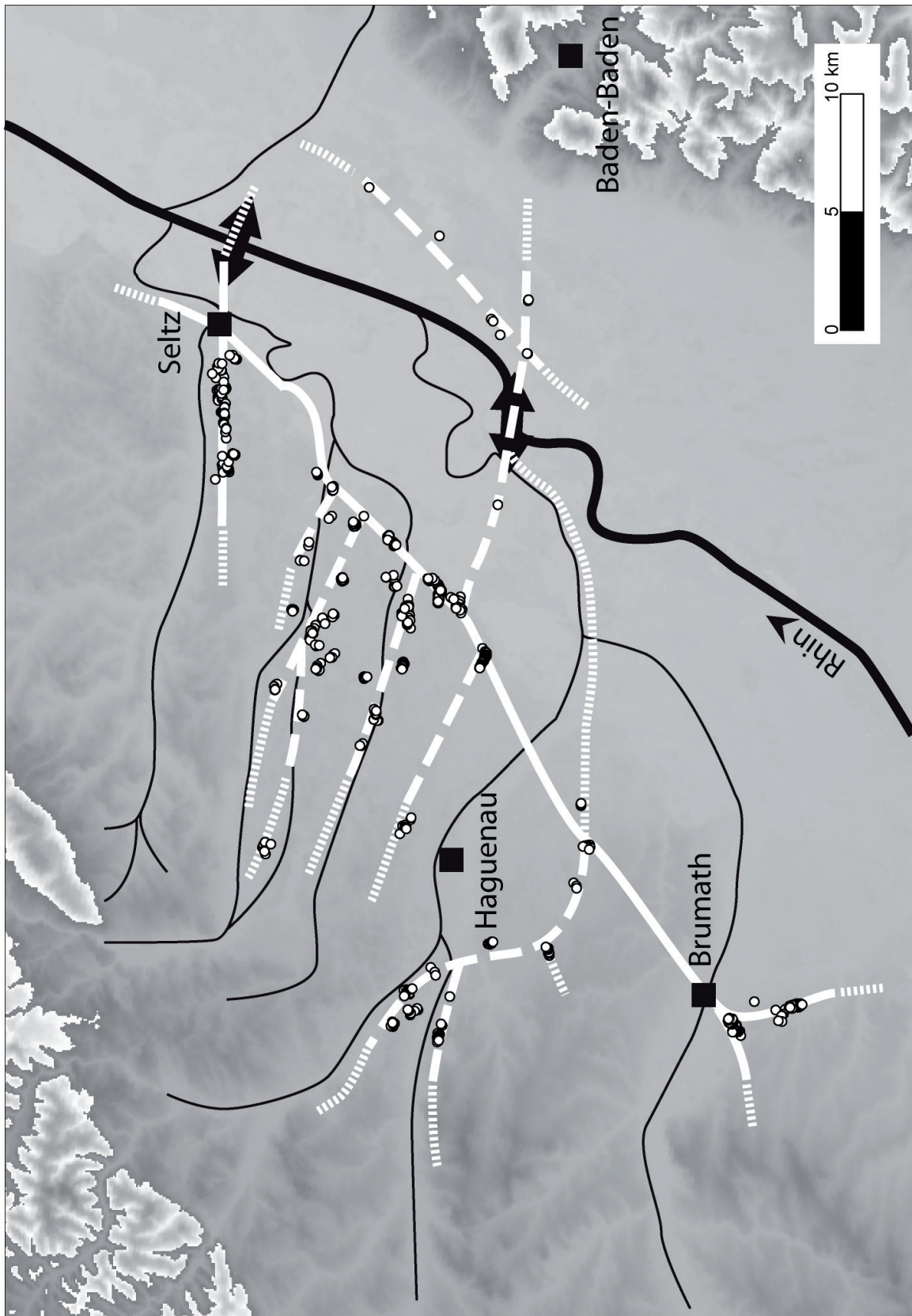
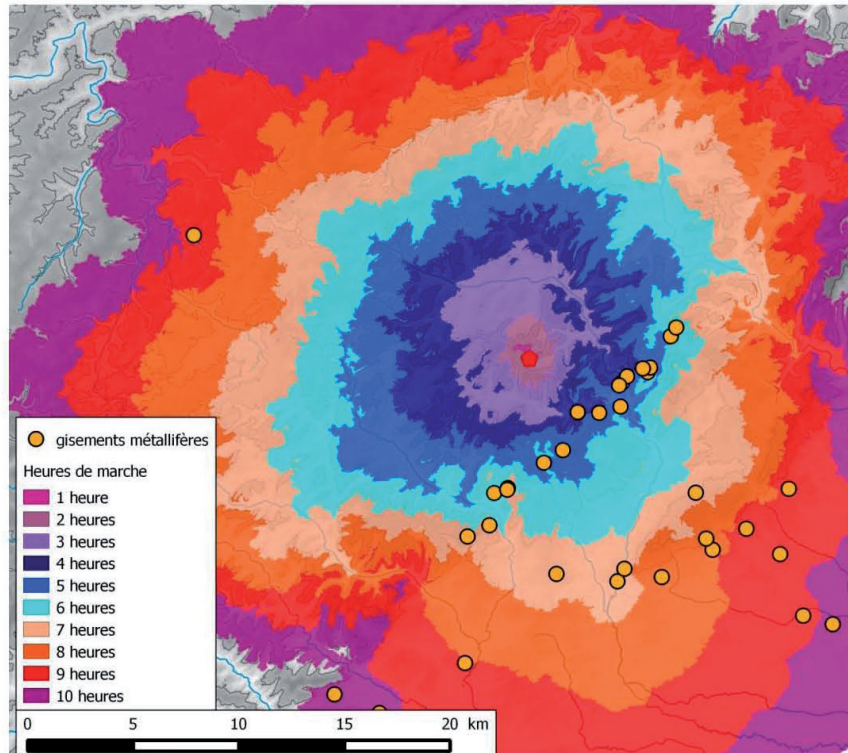
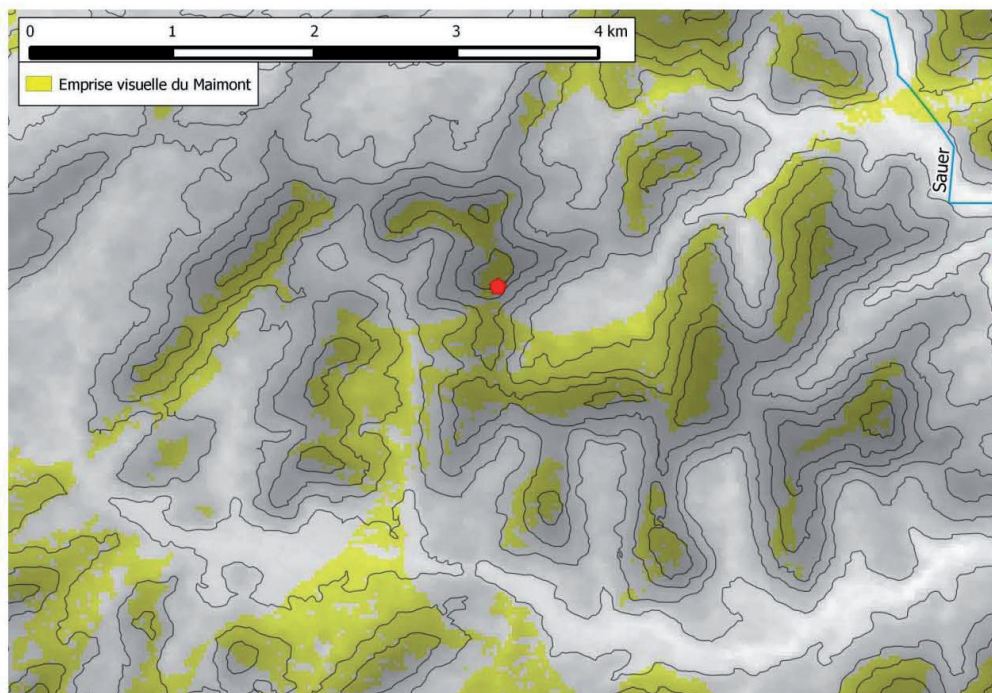


Figure 7. Hypothèse de restitution des axes de communication protohistorique autour du massif forestier de Haguenau. Points blancs : Tumulus ; trait plein : axes principaux ; traits discontinus : axes secondaires (Wassong 2015)



Distance-coût



Emprise visuelle

Figure 8. Analyses spatiales (WALTER 2015)

gration du Maimont dans son environnement (WALTER 2015). D'un point de vue théorique, le Maimont se situe à environ 4 à 5 heures de marche des premiers gisements métallifères des Vosges du Nord (Figure 8, haut) et son emprise visuelle théorique lui permet d'observer les sommets des massifs voisins sans pour autant « surveiller » un territoire lointain (Figure 8, bas). Il semblerait dès lors que le Maimont soit destiné au contrôle d'un territoire strictement périphérique tout en s'intégrant dans un réseau plus large. Reste à connaître le véritable intérêt stratégique et économique de ce site au cours de ses différentes phases d'occupation.

1.3. Problématiques et objectifs de la campagne 2016

Pour cette première année exploratoire, il s'agissait de confirmer ou infirmer les données anciennes et de définir le potentiel archéologique du site. Cinq sondages ont été implantés à l'intérieur de l'emprise du site (Figure 9). L'ensemble de ces sondages a été réalisé jusqu'à atteindre le substrat géologique afin de percevoir toutes les couches stratigraphiques potentielles du site. Ces derniers ont été numérotés de la façon suivante : Z16-1, Z16-2, Z16-3, Z16-4 et Z16-5. Dans cette nomenclature « Z » évoque la zone, « 16 » l'année de la campagne (2016) et « — X » le numéro du secteur. Nous reviendrons plus en détail sur la description des secteurs et leurs résultats dans la partie suivante. Le premier sondage d'environ 15 m² a permis la fouille en plan d'une partie de l'habitat à l'arrière du rempart principal, ce dernier constituant un piège stratigraphique pouvant favoriser la préservation des niveaux archéologiques. Il s'agira également de voir le degré de conservation de l'habitat plus à l'arrière de la fortification. Un second sondage exploratoire de 9 m² a été effectué sur la première terrasse du site. Un troisième sondage de 27 m² a été pratiqué sur la dernière terrasse avant le plateau sommital, dans la portion ouest de l'habitat. Les trous creusés par les détectoristes ont en effet permis de voir que plus de 80 cm de sédiment sont encore présents au sommet du plateau malgré les affleurements de grès par endroit. Un quatrième sondage de 9 m² a été pratiqué au point culminant du site. Un dernier sondage de 9 m² a été effectué au nord-ouest de Z16-3.

Le site est actuellement sous couvert forestier, mais l'Office National des Forêts est prêt à abattre certains arbres gênants. Les sondages de cette campagne ont été implantés dans des zones où le couvert n'était pas une contrainte. Quelques arbres ont d'ores et déjà été abattus pour des raisons de sécurité et d'accès à la fois au site et aux zones de fouilles. D'autres arbres le seront au courant de l'hiver afin de permettre l'ouverture de plus grandes fenêtres d'observation pour les années à venir.

Chaque zone dispose d'une numérotation des unités stratigraphiques et de faits indépendante. Ainsi les unités stratigraphiques de chaque secteur sont construites suivant l'exemple suivant 16 3008 où « 16 » renvoie à l'année de la campagne (2016), « 3 » au numéro de la zone (dans cet exemple Z16-3) et « 008 » au numéro de l'unité. Les numéros de faits sont créés à partir du numéro de la première unité stratigraphique qui le compose. Ainsi le fait 16 3008 est ainsi nommé suite à la fouille de son comblement, l'US 16 3008.

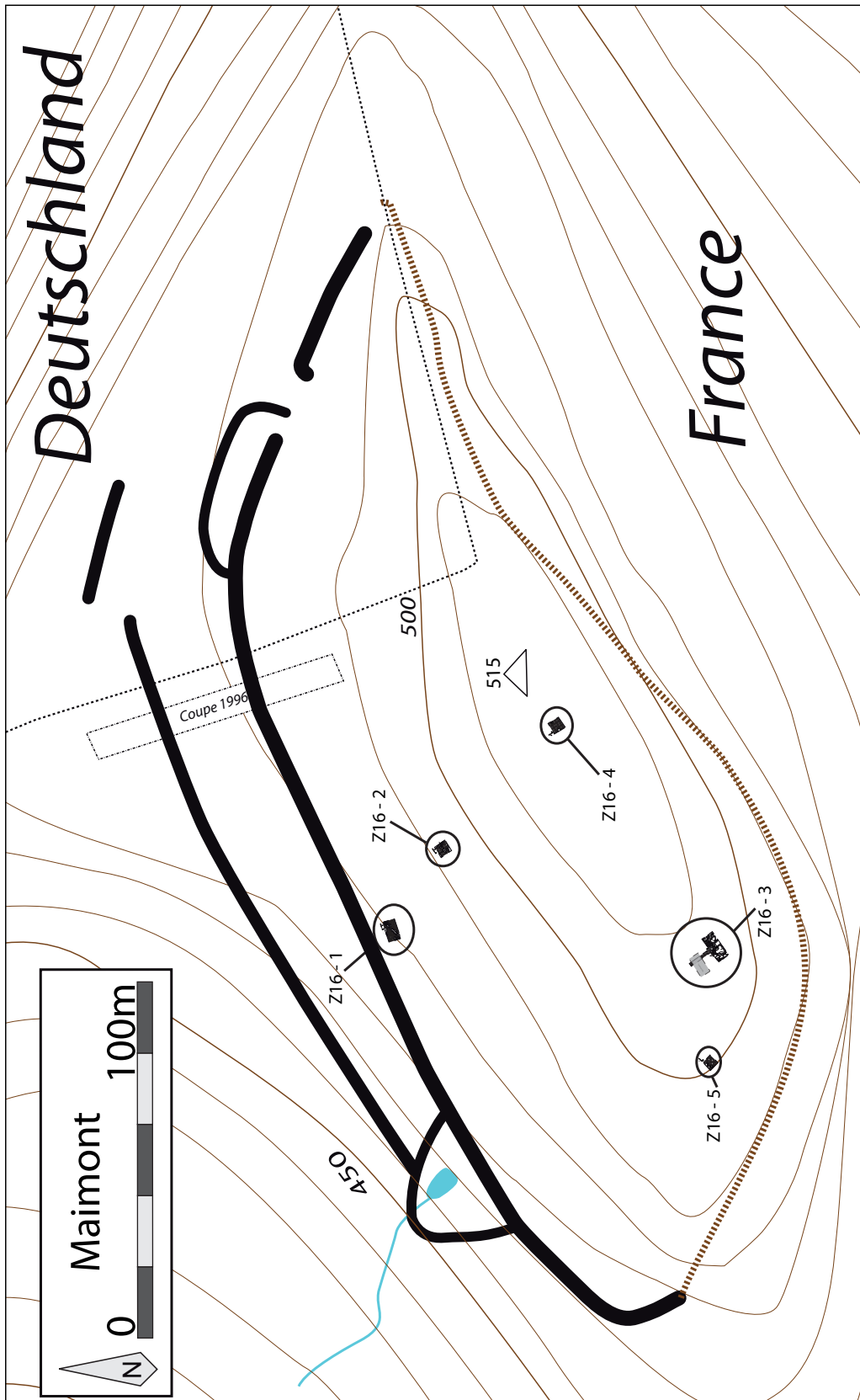


Figure 9. Emplacements des sondages sur le plan en partie corrigé suite à la microtopographie.

2. Apport de la microtopographie

Rémy Wassong

Avec la collaboration de Antonin Nüsslein

Prêt d'un hectare de terrain ont pu être microtopographié au courant de cette année. Cette superficie concerne la portion est du site. Le reste du site fera l'objet de relevés au cours des années suivantes. Cette opération s'avérait nécessaire. En effet le site n'avait jamais fait l'objet d'un relevé précis et aucune couverture LIDAR n'a été effectuée dans la zone.

En plus d'obtenir un plan plus rigoureux, le relevé microtopographique a permis de mettre en avant plusieurs éléments. Dans un premier temps, il met en avant l'étagement du site qui se compose de plusieurs terrasses internes dont la première (T1) est bien visible dans la section microtopographiée. Autre élément parfaitement visible : la forte pente du rempart principale qui présente un dénivelé d'environ 9 m. Celui-ci est interrompu dans la partie est du site créant ainsi une ouverture de 12 m de large avant la reprise du rempart qui vient s'adosser à un escarpement naturel qui finalise la fortification. À l'avant de ce rempart principal et à l'ouest de l'ouverture se situe une avancée aménagée de 46 m de long et 12 m de large formant une sorte de plateforme.

Le second rempart présente lui aussi une interruption de 12,5 m de large. La portion est de

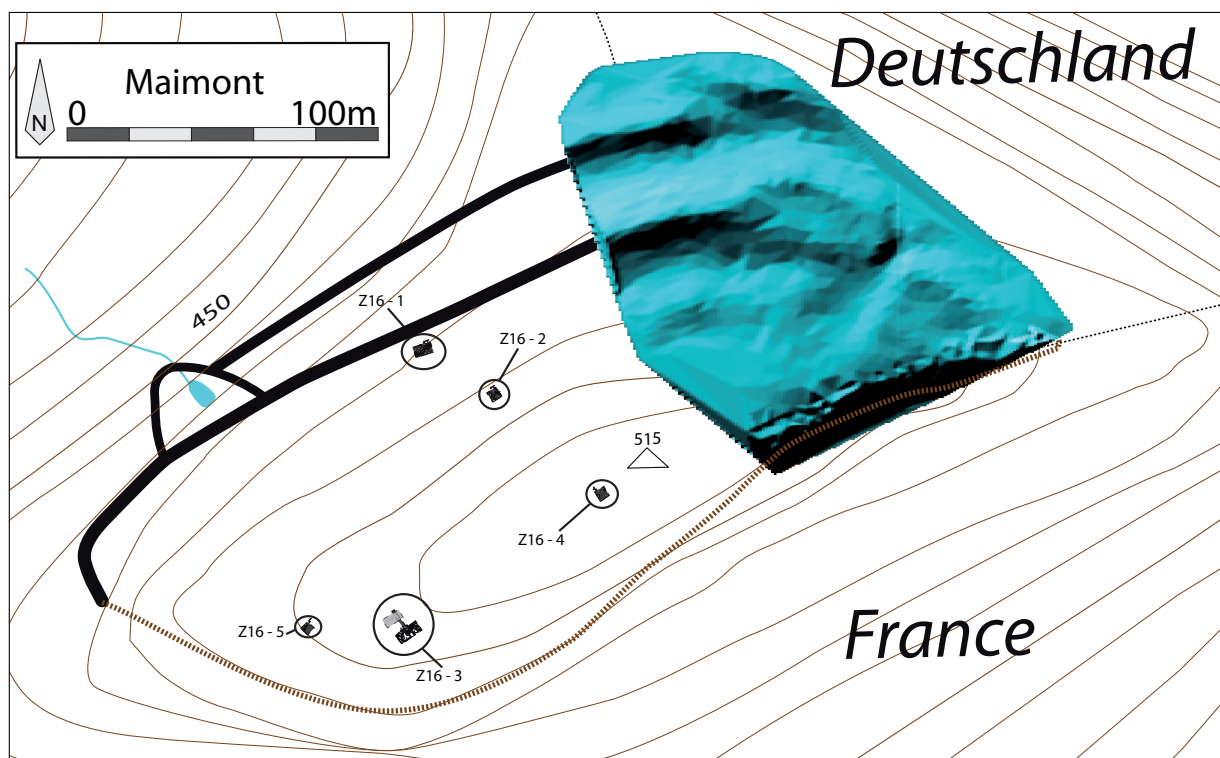


Figure 10. Plan du site avec portion microtopographiée. Traitement en ombrage.

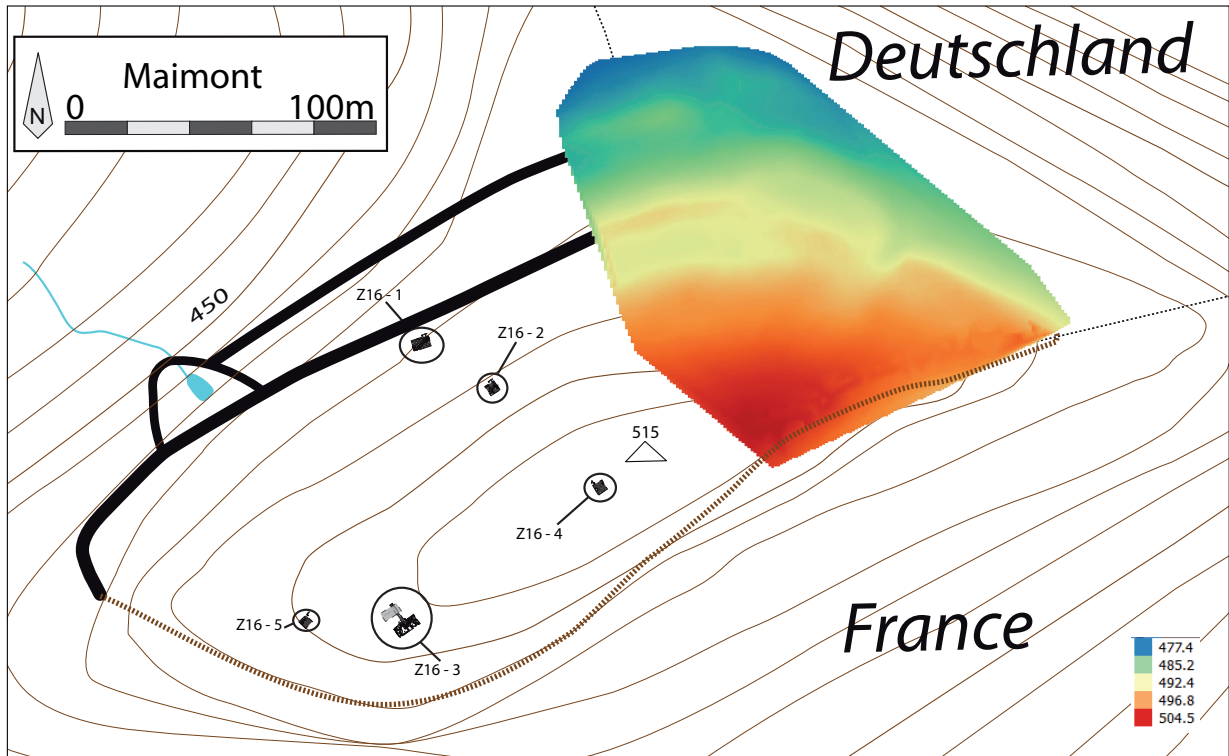


Figure 11. Plan du site avec portion microtopographié. Traitement en dégradé.

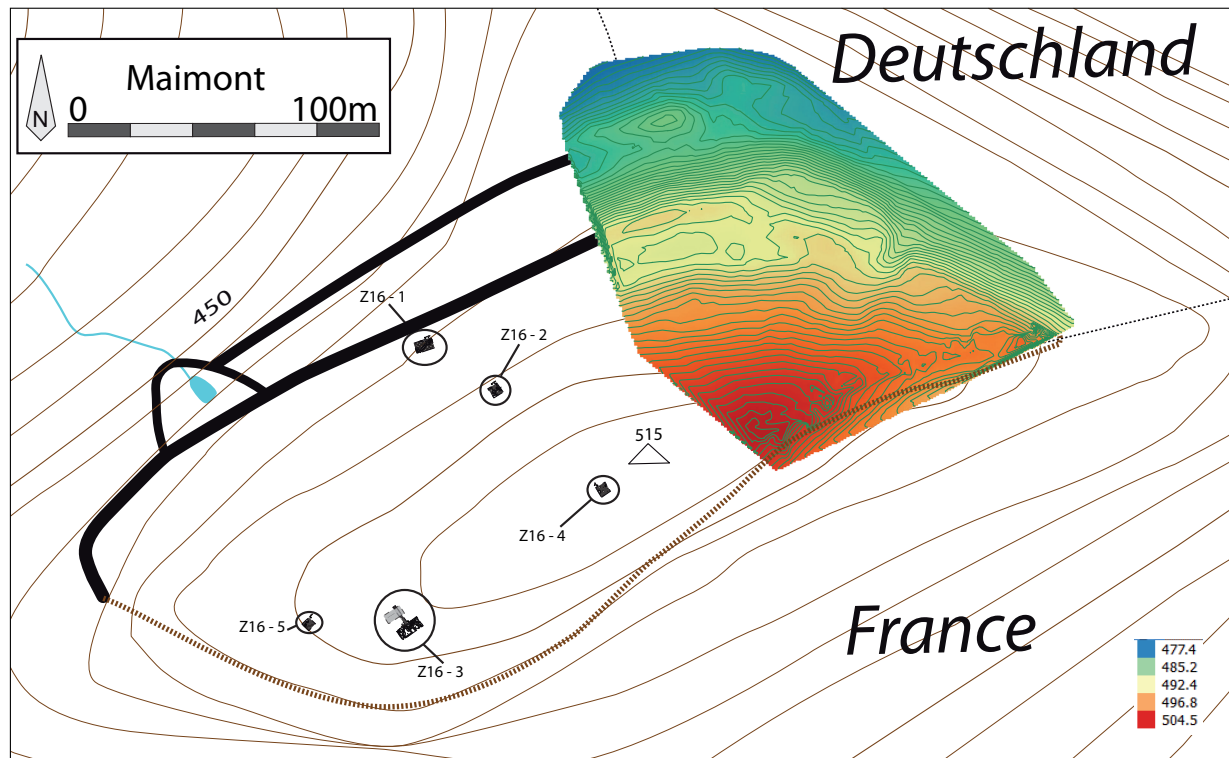


Figure 12. Plan du site avec portion microtopographié. Traitement en dégradé et courbes de niveaux (0,5 m).

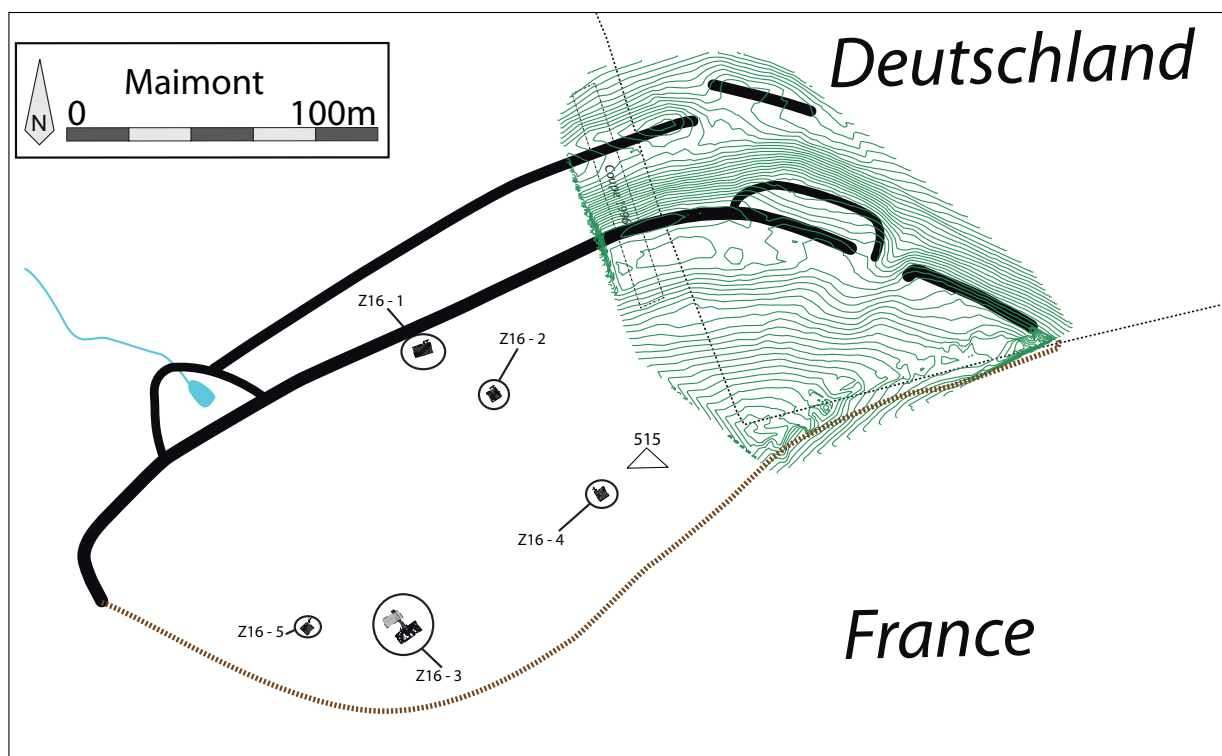


Figure 13. Plan du site avec portion microtopographié. Nouvelle interprétation du plan du site et courbes de niveaux (0,5 m).

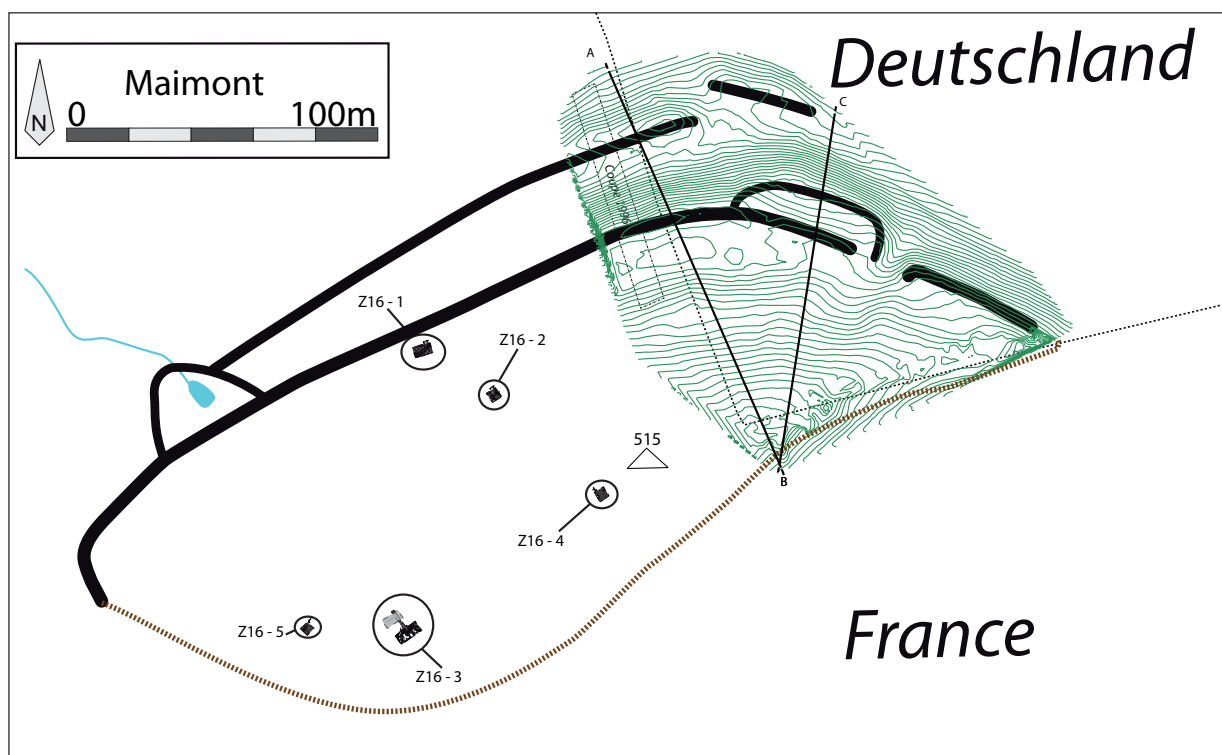


Figure 14. Plan du site et emplacement des profils.

ce rempart est très limité, elle n'est visible que sur 30 m de long. La forte pente dans ce secteur et les phénomènes d'érosion ont pu avoir raison d'une portion plus occidentale de cette structure.

Deux profils ont également été réalisés. Le premier (BA) suivant un axe nord-sud montre l'étagement du site dont la pente générale atteint une valeur de 25 %. La terrasse T1 est également bien visible. Le second profil (BC) met en avant l'aménagement précédant le rempart principal. La terrasse T1 est également visible malgré une pente plus douce dans cette zone.

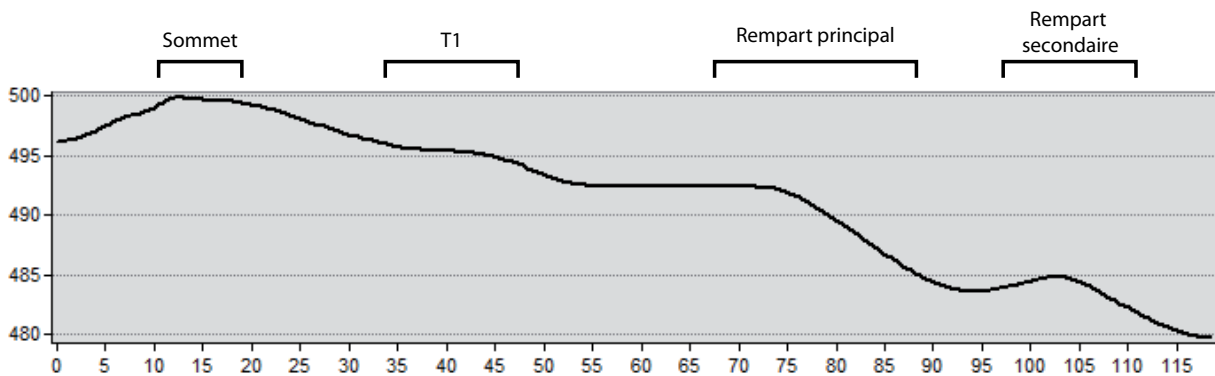


Figure 15. Profil BA du site.

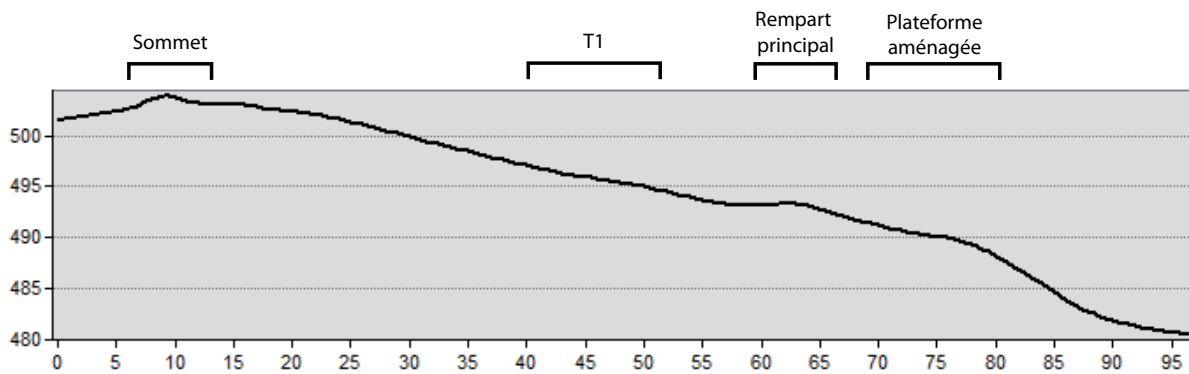


Figure 16. Profil BC du site.

3. Description des secteurs fouillés et des structures

Rémy Wassong

3.1. Z16-1



Figure 17. Vue générale du secteur Z16-1 en fin de fouille.

Le sondage Z16-1 a été implanté à l'arrière du rempart principal. Il s'agissait de percevoir un piège stratigraphique nous permettant d'évaluer le potentiel archéologique du site dans sa partie basse. Le sondage mesure 5 m de long pour 3 m de large couvrant ainsi une superficie de 15 m².

Les niveaux archéologiques ont pu être préservés grâce à d'épais niveaux de colluvionnement dont la descente a été stoppée par la bonne conservation du rempart, créant ainsi un piège stratigraphique. La terre végétale atteint par endroit 65 cm d'épaisseur (US 16 1000). Vient ensuite une épaisse couche de colluvion (US 16 1001) constituée d'un sable orange meuble avec des inclusions de cailloutis et du mobilier datant de la période romaine. Cette couche s'est installée sur un niveau de sable orange avec des cailloux de plus gros diamètre (US 16 1003 et son équivalent US 16 1015 avec légèrement moins de cailloux, uniquement différenciable sur la coupe nord). C'est au sein de cette couche que les structures que nous allons décrire maintenant ont été implantées. Aucun mobilier n'a été découvert dans ce secteur en dehors de celui retrouvé dans l'US 16 1001.

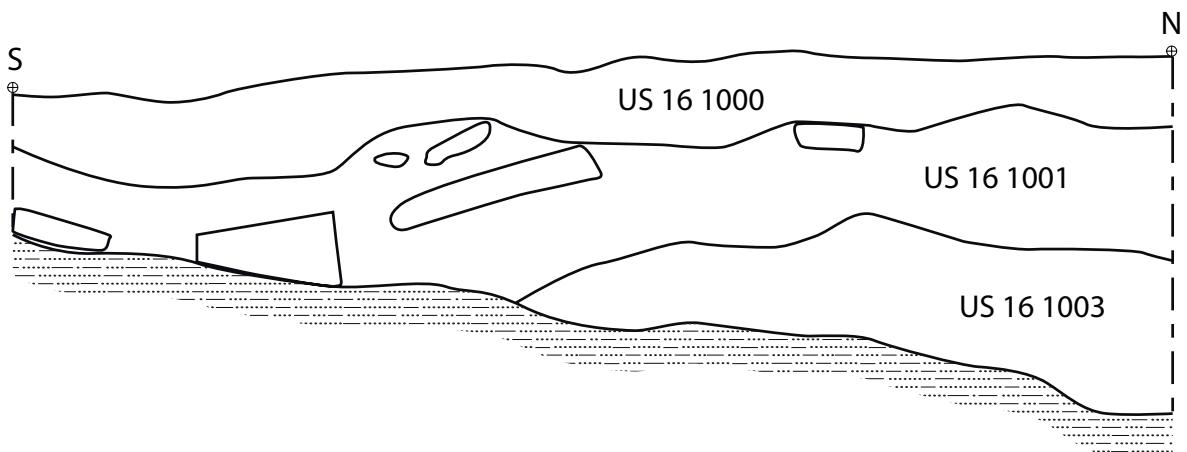
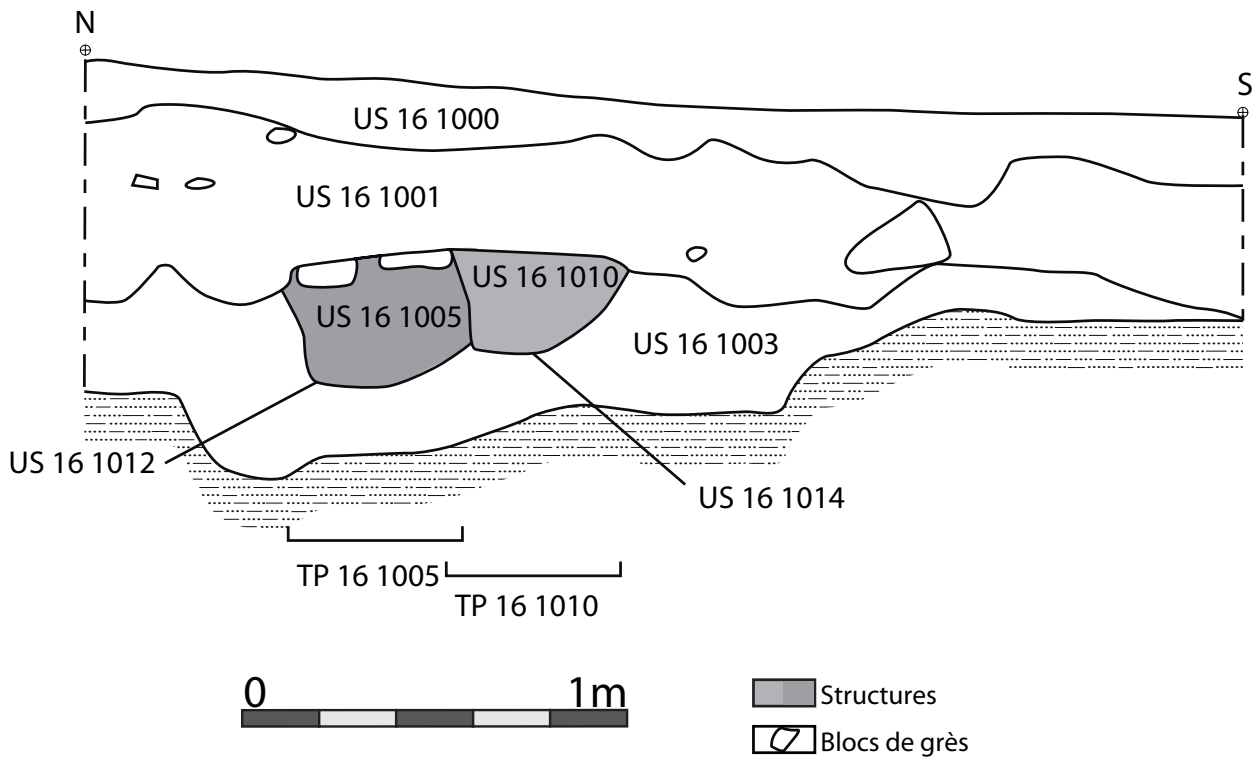


Figure 18. Z16-1 : coupes est (en haut) et ouest (en bas)



Figure 19. Z16-1 : coupes sud (à gauche) et nord (à droite)



Figure 20. Z16-1 : plan général de la zone en fin de fouille.

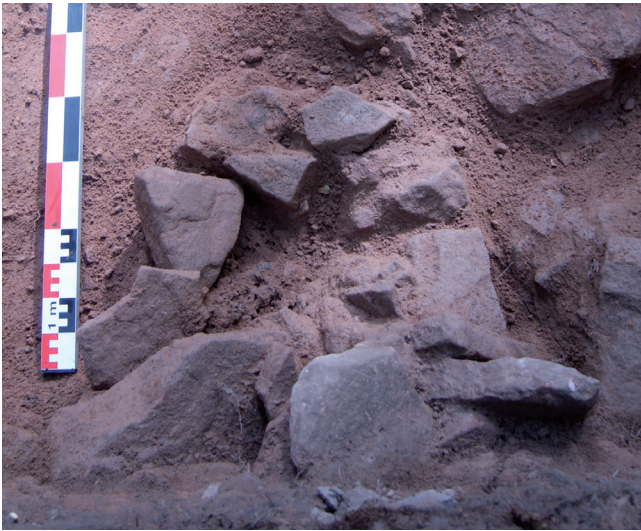


Figure 21. Photo de la structure F 16 1004.

F 16 1004

Il s'agit d'un épandage de sable orange avec quelques cailloux de plan circulaire (US 16 1004). Il n'est pas certain qu'il s'agisse véritablement d'une structure, aucune limite n'ayant pu être établie clairement. Il pourra s'agir de l'US 16 1003 avec quelques blocs de grès plus concentré.

TP 16 1005

Cette structure de plan ovale a été observée dans la bordure est du sondage. Elle mesure 56 cm de large et 33 cm de profondeur. Sa longueur totale est inconnue du fait de la présence de la limite de fouille. Son comblement se caractérise par un sable brun avec quelques blocs de grès formant un cercle ayant pu servir de blocs de calage. Le creusement présente un profil en U (US 16 1012). Le TP 16 1005 est recoupé par le TP 16 1010.



Figure 22. Photo de la structure F 16 1005.

TP 16 1010

Cette structure n'a pas été perçue lors de la fouille en plan et est uniquement apparue dans la coupe est du sondage. Elle mesure 42 cm de large et 26 cm de profondeur. Il s'agit d'une couche de sable orange sans inclusion (US 16 1010) dont le creusement présente un profil en U (US 16 1014) et recoupe le TP 16 1005.

F 16 1011

Le fait 16 1011 a été perçu dans la coupe nord du sondage lors du redressement de celle-ci. Il s'agit d'un niveau de sable noir de 15 cm de large et 8 cm de profondeur entourés par deux blocs de grès posés à plat, dont un, au moins, présentent des traces de rubéfaction. Seul le bord de la structure est apparu dans la coupe, aussi les dimensions évoquées ne sauraient être les dimensions définitives de la structure. Il est possible qu'il s'agisse des restes d'un foyer, mais en l'état il est

impossible d'aller plus loin.

F 16 1008

Cette structure linéaire irrégulière mesurant 30 cm de large et entre 5 et 10 cm de profondeur a pu être observée sur une longueur de 290 cm. Elle est orientée nord/sud. L'extrémité sud de la structure est moins bien conservée. Ceci est vraisemblablement dû au colluvionnement venant du sud, impactant directement cette portion de la structure. La couche de colluvion US 16 1001 est la dernière à avoir en partie détruit la portion sud de la structure. Celle-ci est délimitée par deux lignes composées de plusieurs blocs de grès posé à plat ne présentant aucune trace de taille ou de mortier. La couche se trouvant entre ces blocs intégrés dans le substrat est composée d'une couche de sable orange sans aucune inclusion (US 16 1008). Le creusement présente un profil en U (US 16 1016). À l'heure actuelle, il n'est pas possible de définir la fonction de cette structure.



Figure 23. Photo de la structure F 16 1008 et la structure F 16 1005 au premier plan..

Fait	Plan	Profil	Long. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Altitude du fond (m NGF)
F 16 1004	Circulaire	Indéterminé	80	80	Indéterminé	487,216
TP 16 1005	Ovale	En U	Indéterminé	56	33	487,47
F 16 1008	Linéaire	En U	290	30	entre 5 et 10	487,33
TP 16 1010	Indéterminé	En U	Indéterminé	42	26	487,398

Figure 24. Tableau récapitulatif des structures de la zone Z16-1. Les dimensions des structures non fouillées en totalité sont approximatives et à titre indicatif.

3.2. Z16-2

Le sondage Z16-2 a été implanté au niveau de la première terrasse du site. Il s'agissait de percevoir d'éventuels vestiges d'aménagements ou d'activités permettant de mettre en lien la terrasse avec l'occupation du site. Le sondage mesure 3 m de côté couvrant ainsi une superficie de 9 m².



Figure 25. Vue générale du secteur Z16-2 en fin de fouille.

Ici également les structures ont pu être préservées grâce à d'épais niveaux de colluvionnements. La terre végétale (US 16 2000) mesure 15 cm d'épaisseur, recouvrant une couche de sable rouge-orange dans la partie sud du sondage (US 16 2001). Celle-ci s'est en partie déposée sur une couche de sable rouge-orange avec des blocs de grès (US 16 2003 et son équivalent US 16 2004). Cette couche se met en place au-dessus d'un niveau de sable rouge-orange quelques d'inclusions de cailloutis (US 16 2017). Il pourrait s'agir d'un niveau de terrassement précédant l'installation des structures que nous allons décrire par la suite. Cette hypothèse est appuyée par le fait que cette

couche ne présente presque aucun pendage. Dans la partie nord du sondage, une dernière US (US 16 2020) a pu être perçue avant d’atteindre le substrat géologique. Il s’agit d’une couche de sable rouge-orange présentant moins de cailloutis que l’US 16 2017 pouvant correspondre à un premier aménagement de terrasse. C’est dans cette dernière couche que se met en place la structure F 16 2009 faisant de cette structure, du point de vue de la chronologie relative, la plus ancienne ayant pu être fouillée dans ce secteur. Aucun mobilier archéologique n’a été découvert dans les US 16 2017 et US 16 2020. Plusieurs blocs de grès comportant des filons d’oxydes de fer et de manganèse ont été retrouvés dans l’US 16 2003. Certains portent des traces de chauffe.

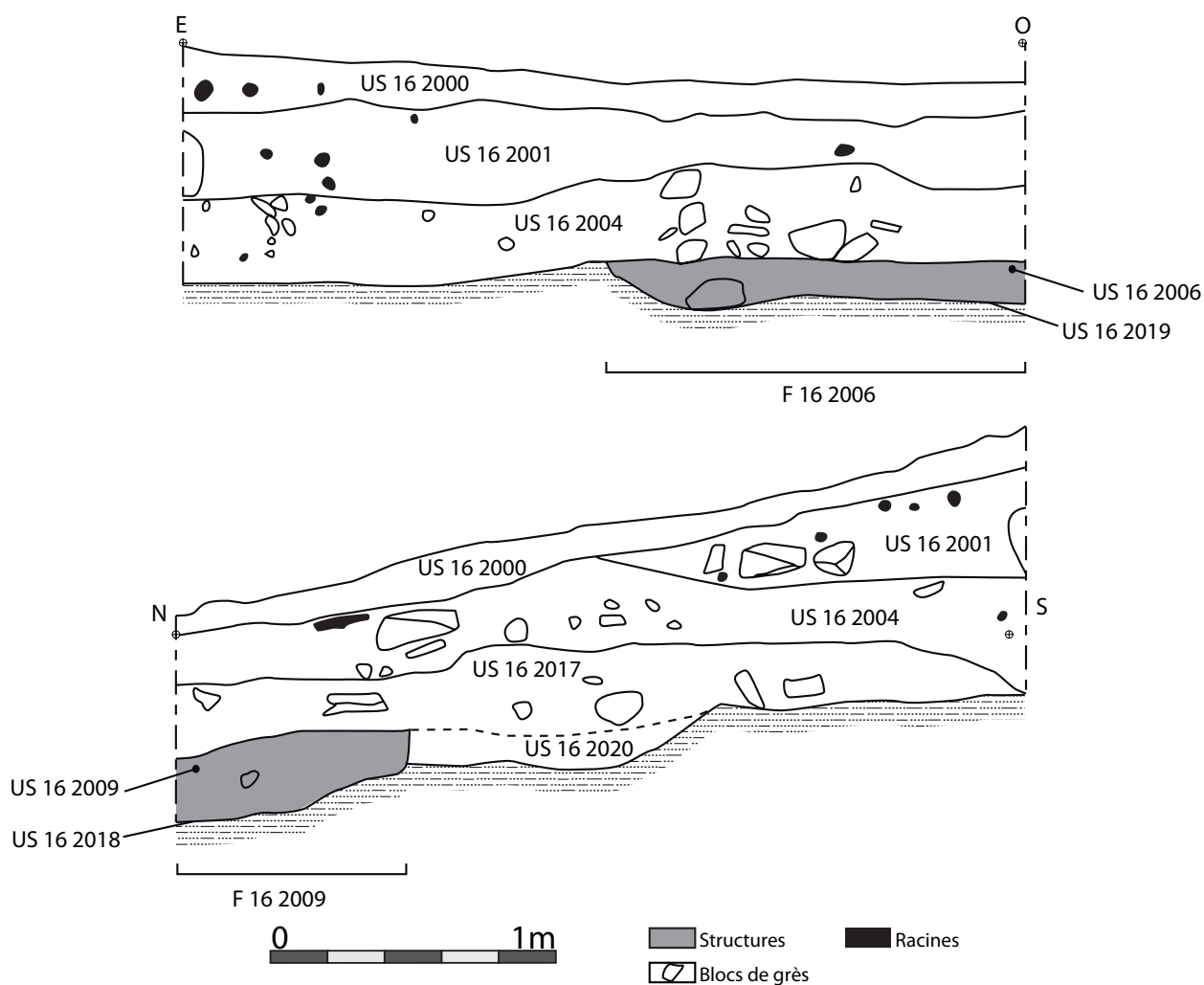


Figure 26. Z16-2 : coupes est (en bas) et sud (en haut)

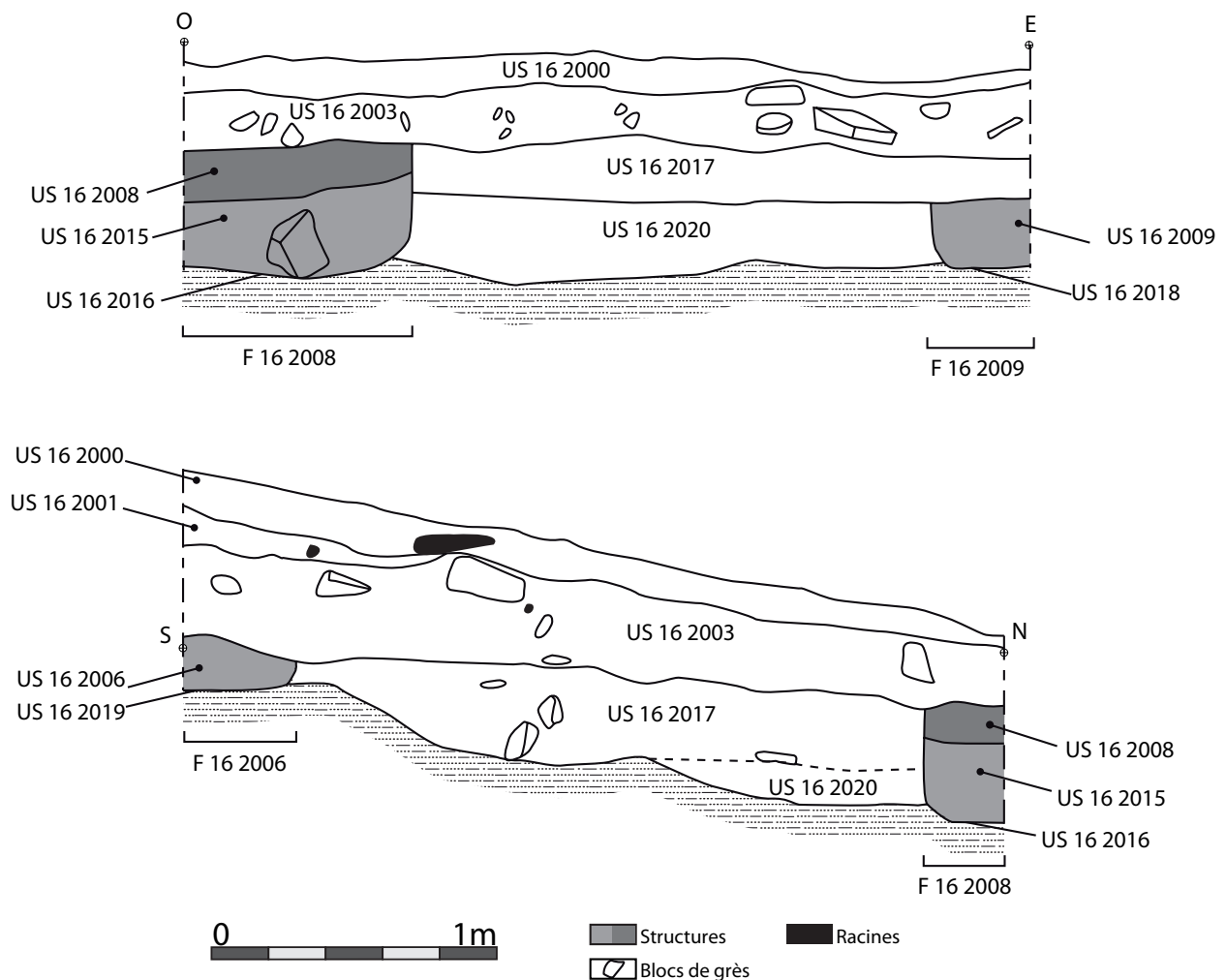


Figure 27. Z16-2 : coupes nord (en haut) et ouest (en bas)

F 16 2002

Cette structure de plan ovale mesure 100 cm de long et 88 cm de large pour une profondeur de 30 cm. Son comblement (US 16 2002) est composé d'un sable noir compact avec des pierres brûlées. Son creusement présente un profil en cuvette (US 16 2005).

F 16 2006

Cette structure se situe en bord de sondage et a été observé sur 140 cm de long et 60 cm de large. Elle atteint une profondeur de 12 cm. Son comblement (US 16 2006) se compose d'un sable

noir compact avec des pierres brûlées et quelques tessons. Le creusement (US 16 2019) présente un profil en cuvette.

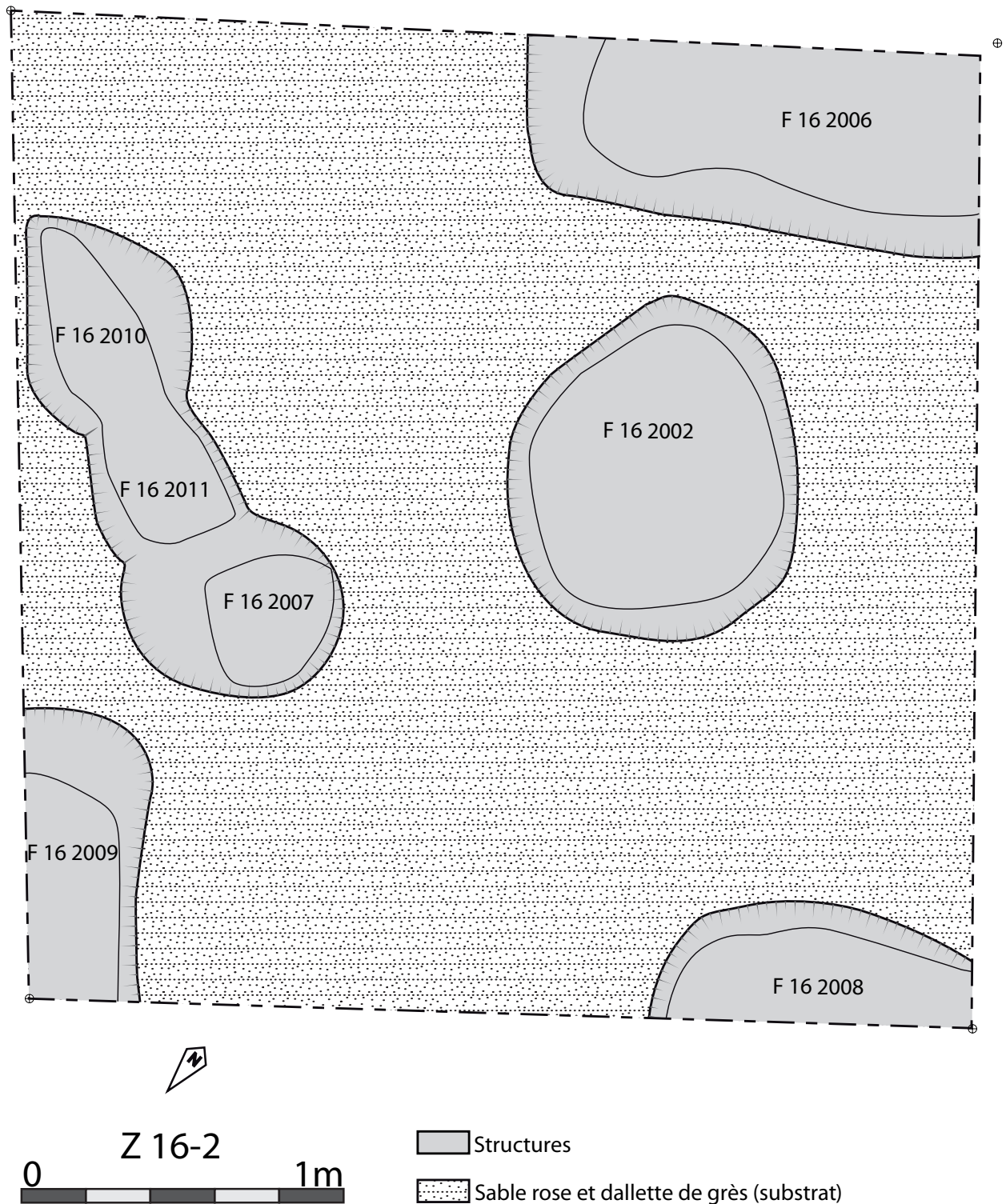


Figure 28. Z16-2 : plan général de la zone en fin de fouille.

F 16 2008

Cette structure a pu être observée sur 93 cm de long et 37 cm de large et sur une profondeur de 46 cm en bordure nord-ouest du sondage. Le niveau de comblement le plus ancien (US 16 2015) se compose d'une matrice de sable brun foncé avec un bloc de grès. Le niveau de comblement le plus récent (US 16 2008) correspond quant à lui à une couche de sable noir compact avec des pierres brûlées. Cette structure possède un creusement en U à fond plat (US 16 2016).

F 16 2009

Le fait F 16 2009 a été observé sur 90 cm de long et 30 cm de large dans la bordure nord-est du sondage. Cette structure atteint une profondeur de 24 cm. Son unique niveau de comblement se compose de sable noir compact avec des pierres brûlées et quelques tessons de céramique (US 16 2009). Le creusement présente un profil en cuvette (US 16 2018).

F 16 2007

Cette structure de plan ovale mesure 56 cm de longueur et 66 cm de largeur pour une profondeur de 32 cm. Son comblement est constitué d'une couche de sable noir avec des pierres brûlées et des tessons de céramique (US 16 2007). Son creusement possède un profil en U (US 16 2012).

F 16 2010

Cette structure de plan ovale mesure 56 cm de large et 68 cm de long et atteint une profondeur de 5 cm. Son comblement est constitué d'une couche de sable noir avec des pierres brûlées (US 16 2010). Son creusement possède un profil en cuvette (US 16 2014).

F 16 2011

Cette structure de plan ovale mesure 42 cm de longueur et 41 cm de largeur pour une profondeur de 12 cm. Son comblement est constitué d'une couche de sable noir avec des pierres brûlées (US 16 2011). Son creusement présente un profil en cuvette (US 16 2013).

Les structures F 16 2007, F 16 2010 et 16 2011 se recoupent mutuellement. La succession chronologique entre ces faits n'a toutefois pas pu être établie à cause de la similitude des couches de comblement de chaque structure, empêchant ainsi une bonne lecture de la stratigraphie.



Figure 29. Photo de la structure F 16 2002 en cours de fouille.



Figure 30. Photo de la structure F 16 2002 en fin de fouille.



Figure 31. Photo de la structure F 16 2006 en fin de fouille.



Figure 32. Photo de la structure F 16 2006 (coupe).



Figure 33. Photo de la structure F 16 2008 en fin de fouille.



Figure 34. Photo de la structure F 16 2009 en fin de fouille.



Figure 35. Photo des structures 16 200 F, F 16 2011 et F 16 2010 (de gauche à droite) en fin de fouille..

À ce jour, nous ne pouvons pas caractériser avec précision la fonction de ces structures. Il pourrait s'agir de petits trous de poteaux au vu de leur régularité, mais certains éléments pourraient également faire penser à des fosses de rejet (en particulier des niveaux particulièrement sombres avec des pierres brûlées évoquant des curages de foyer). La fenêtre de fouille est à ce jour trop réduite pour arrêter une hypothèse.

Fait	Plan	Profil	Long. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Altitude du fond (m NGF)
F 16 2002	Ovale	En cuvette	100	88	30	494,456
F 16 2006	Indéterminé	En cuvette	140	60	12	494,592
F 16 2007	Ovale	En U	66	56	32	494,191
F 16 2008	Indéterminé	En U à fond plat	93	37	46	494,21
F 16 2009	Indéterminé	En cuvette	90	30	24	494,292
F 16 2010	Ovale	En cuvette	68	56	5	494,502
F 16 2011	Ovale	En cuvette	42	41	12	494,501

Figure 36. Tableau récapitulatif des structures de la zone Z16-2. Les dimensions des structures non fouillées en totalité sont approximatives et à titre indicatif.

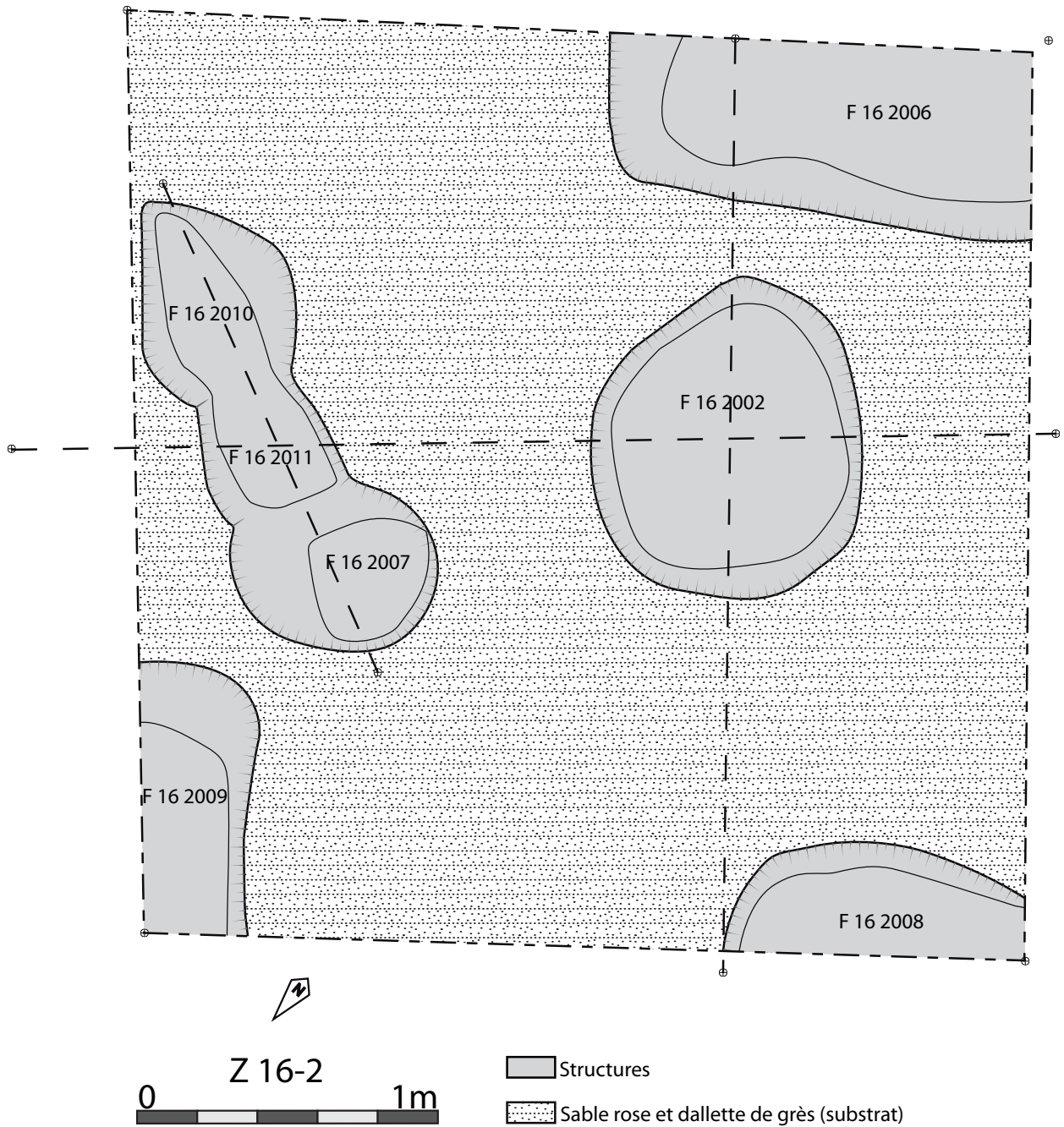


Figure 37. Z16-2 : plan général de la zone en fin de fouille et axe des profils.

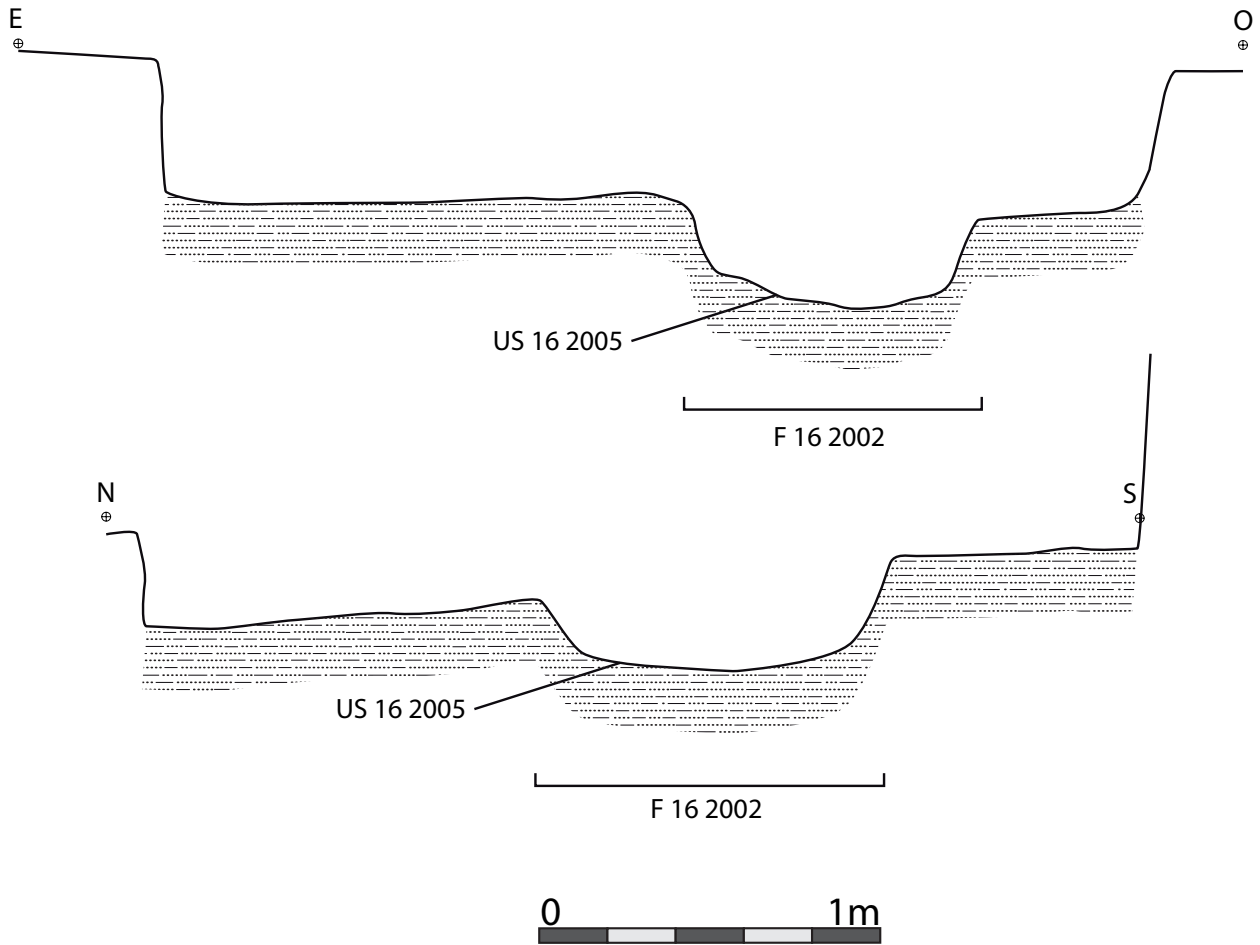


Figure 38. Profils de la structure F 16 2002.

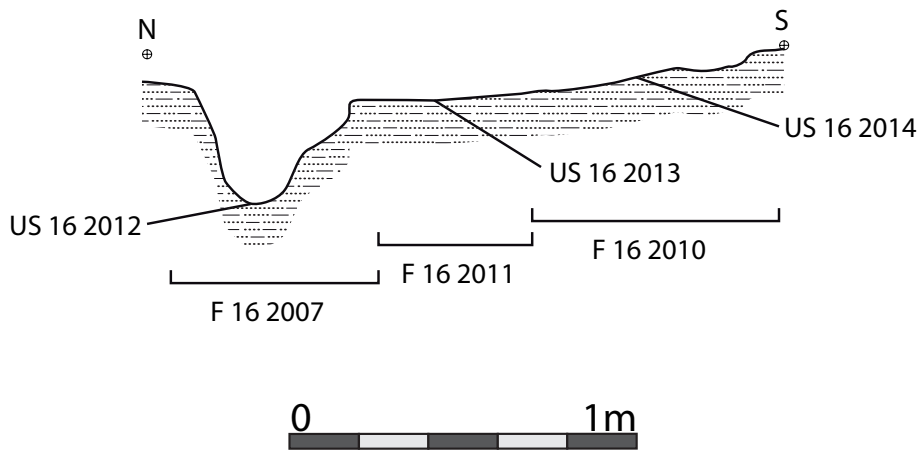


Figure 39. Profils des structures F 16 2007, F 16 2011 et 16 201 F.

3.3. Z16-3

Le sondage Z16-3 a été implanté sur la dernière terrasse du site, précédant la partie sommitale. Il mesure 7 m de longueur et 3 m de largeur. L'implantation d'un sondage à cet endroit a été motivée par la présence de trous de détectoriste indiquant un substrat géologique se situant assez profondément alors que ce dernier affleure à proximité de la zone, laissant ainsi présager une bonne conservation des éventuels vestiges. Une tranchée exploratoire en direction des creusements laissés par les détectoristes de 1 m de large et 6 m de long a été effectuée vers le nord. Cette dernière avait pour but de retrouver les structures perturbées par le pillage. Au total, ce sondage couvrait une superficie totale de 27 m².

Après une faible épaisseur de terre végétale (US 16 3000, environ 15 cm), une couche de sable jaune meuble d'environ 30 cm d'épaisseur a été perçue. Du mobilier de la période romaine et de la Seconde Guerre Mondiale a été retrouvé (US 16 3001). Sous cette couche se trouve le substrat géologique dans lequel les structures ont été creusées. Neuf structures ont été identifiées



Figure 40. Vue générale du secteur Z16-3 en fin de fouille.

TP 16 3003

Le TP 16 3003 est de plan ovalaire et mesure 115 cm de long et 60 cm de large pour une profondeur de 76 cm. Son comblement est constitué d'un sable brun-orange meuble dans lequel quelques tessons et un clou à section rectangulaire ont été retrouvés (US 16 3003). Son creusement (US 16 3016) présente un profil en U à fond plat. Deux blocs de grès situés dans la partie supérieure

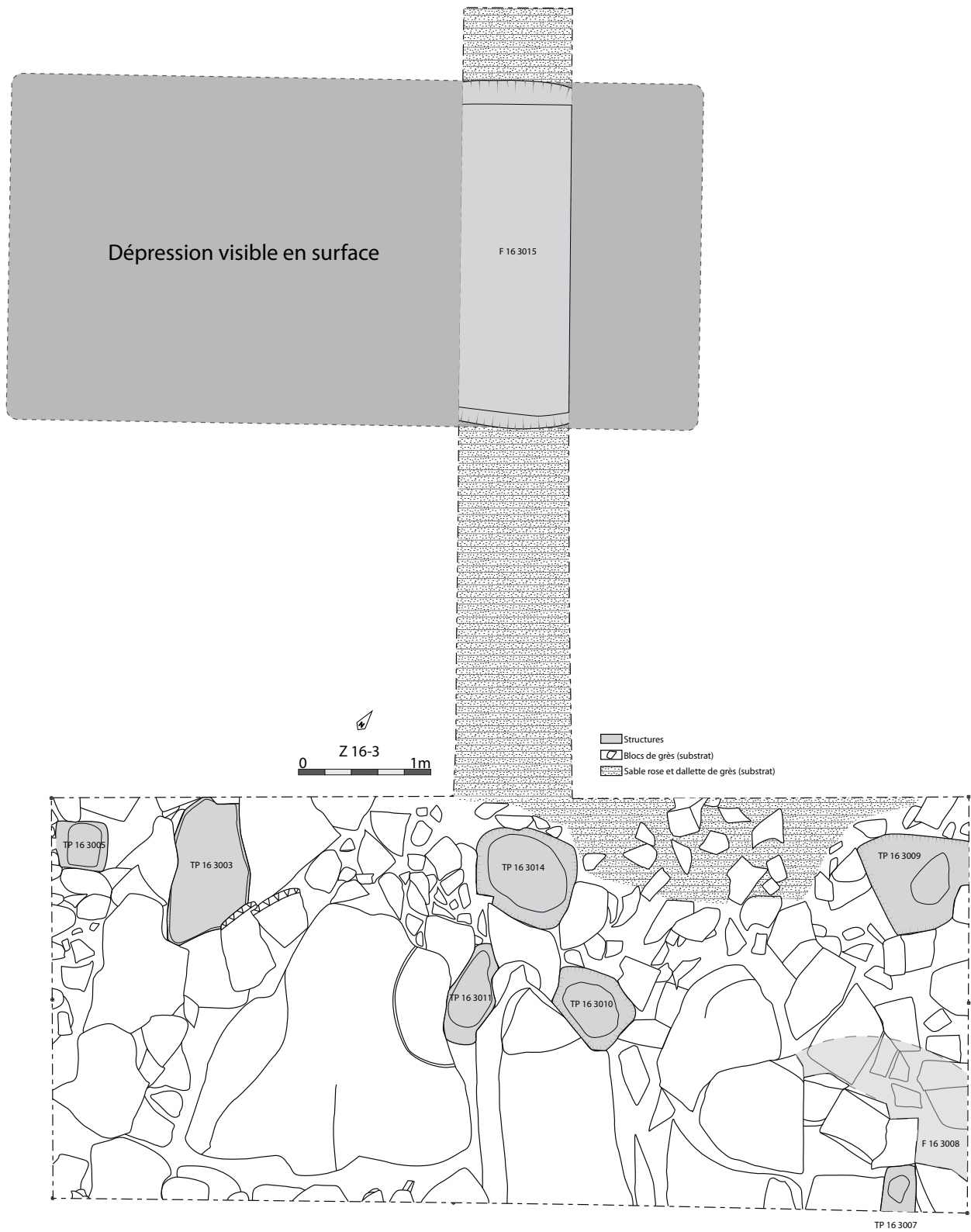


Figure 41. Z16-3 : plan général de la zone en fin de fouille.

de la structure présentent des marques d'enlèvements vraisemblablement consécutives au creusement du trou de poteau.



Figure 42. Photo de la structure F 16 3003 en fin de fouille.



Figure 43. Photo de la structure F 16 3003 en fin de fouille.



Figure 44. Traces d'enlèvements au niveau de la structure 16 300 F

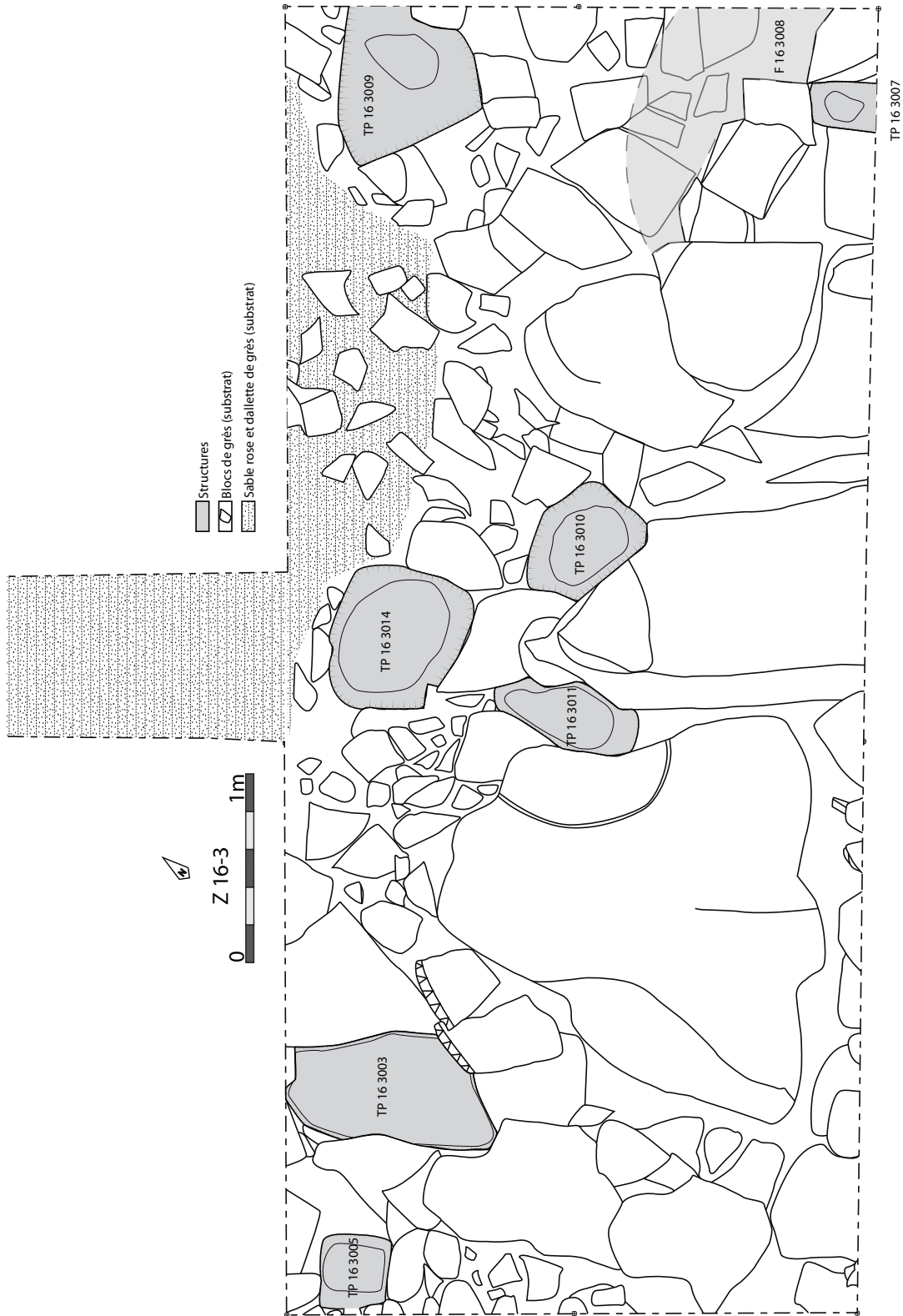


Figure 45. Z16-3 : plan général de la zone en fin de fouille centrée sur la zone sud-est.

TP 16 3005

Le TP 16 3005 présente un plan quadrangulaire à angle arrondi de 36 cm de large et 38 cm de long pour une profondeur de 34 cm. Son comblement (US 16 3005) est constitué d'une couche de sable brun-orange assez meuble sans mobilier archéologique. Cette structure possède un creusement en U à fond plat (US 16 3017).

TP 16 3007

Ce trou de poteau de plan quadrangulaire 24 cm de large et au moins 34 cm de long. La totalité de la longueur de la structure n'a pas pu être perçue, celle-ci se trouvant en limite de sondage. Sa profondeur est de 20 cm. Son comblement est constitué d'une couche de sable brun — orange meuble (US 16 3007). Son creusement présente un profil en U à fond plat (US 16 3018).

TP 16 3009

Le TP 16 3009 mesure 72 cm de large et 76 cm de long pour une profondeur de 44 cm. Son comblement (US 16 3009) est une couche de sable brun-orange assez meuble et son creusement possède un profil en U à fond plat (US 16 3020).

TP 16 3010

Ce trou de poteau de plan ovalaire mesure 66 cm de long pour 48 cm de large et une profondeur de 40 cm. Son US de comblement se caractérise par un sable brun-orange meuble (US 16 3010). Cette structure présente un profil en U à fond plat (US 16 3021)

TP 16 3011

Le TP 16 3011 mesure 38 cm de large et 80 cm de long pour une profondeur de 46 cm. Le comblement de cette structure est composé d'un sable brun-orange (US 16 3011) et son creusement présente un profil en V à fond plat (US 16 3022). Les traces d'un creusement formant un arc de cercle d'un diamètre de 90 cm ont été observées sur la partie supérieure de la structure, sur une dalle de grès se situant du côté ouest du trou de poteau. Ces traces n'ont pas été perçus sur la dalle se trouvant sur le côté est. Le trou de poteau a été implanté entre les deux dalles de grès, dans un espace a priori bien plus commode à percer. Il est possible que la personne ayant préparé la structure ait débuté le débitage de la dalle, y laissant ainsi les marques que nous évoquons, avant d'abandonner cette tâche fastidieuse et de simplement suivre l'espace séparant les deux rochers.

TP 16 3014

Cette structure présente un plan ovalaire de 84 cm de long et 68 cm de large pour une profondeur de 54 cm. Son comblement est composé d'un sable brun-orange assez meuble (US 16



Figure 46. Photo de la structure F 16 3005 en fin de fouille (en bas) et de la structure F 16 3003 (en haut).



Figure 50. Photo de la structure F 16 3011 en fin de fouille (en bas) et de la structure F 16 3014 (en haut).



Figure 47. Photo de la structure F 16 3007 en fin de fouille.



Figure 48. Photo de la structure F 16 3009 en fin de fouille.



Figure 49. Photo de la structure F 16 3010 en fin de fouille.

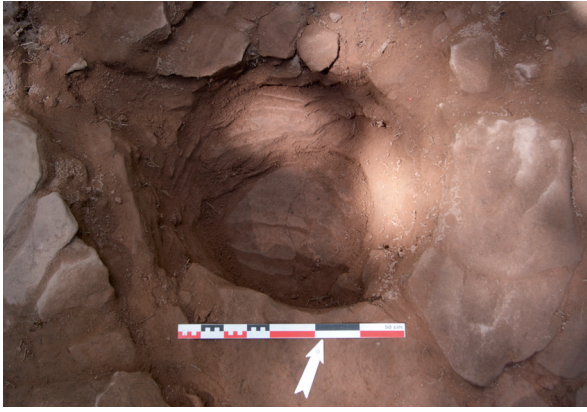


Figure 51. Photo de la structure F 16 3014 en fin de fouille.



Figure 52. Sac de béton découvert dans la structure F 16 3015.



Figure 53. Photo de la structure F 16 3015, vue depuis le nord.



Figure 54. Photo de la structure F 16 3008 en fin de fouille.



Figure 55. Photo de la structure F 16 3008 en fin de fouille.

3014). Son profil est en forme de U (US 16 3023).

F 16 3015

Ce fait a été perçu sur 100 cm de large et 260 cm de long. Son comblement (US 163015) est constitué d'un sable brun-orange extrêmement meuble dans lequel du mobilier datant presque exclusivement de la Seconde Guerre Mondiale a été découvert. Pour des raisons de sécurité, au vu de la profondeur atteinte lors de la fouille (125 cm), de la nature du comblement et du temps imparti pour la fin de la campagne, il a été décidé de ne pas agrandir le sondage pour trouver le fond de la structure et ainsi compléter son profil (US de creusement : US 16 3024). Il s'agit probablement d'une tranchée de tir protégée par des fils barbelés et des sacs de ciment recueilli dans le comblement de la structure (un rail de chargeur de fusil a également été retrouvé). L'emprise de la tranchée est visible dans le paysage grâce à une dépression mesurant environ 2,60 m de large et 5 m de long.

F 16 3008

Le fait 16 3008 n'a pas pu être identifié clairement. Il a été perçu suite à la découverte de plusieurs blocs de substrat taillés à angles droits, mais les limites nord et est de la structure n'ont pas pu être reconnues. De plus, ce fait se situe en bordure du sondage. Son US de comblement est constitué d'un sable brun-jaune meuble (US 16 3008). Son type de profil n'est pas clairement identifiable du fait des informations partielles dont nous disposons (US de creusement : US 16 3019).

Fait	Plan	Profil	Long. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Altitude du fond (m NGF)
TP 16 3003	Ovale	U à fond plat	115	60	76	500,271
TP 16 3005	Quadrangulaire à angles arrondis	U à fond plat	38	36	34	500,44
TP 16 3007	Quadrangulaire	U à fond plat	34	24	20	501,171
F 16 3008	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	501,344
TP 16 3009	Ovale	U à fond plat	76	72	44	500,952
TP 16 3010	Ovale	U à fond plat	66	48	40	500,861
TP 16 3011	Ovale	V à fond plat	80	38	46	500,759
TP 16 3014	Ovale	En U	84	68	54	500,607
F 16 3015	Quadrangulaire à angles arrondis	Indéterminé	environ 500	260	Indéterminé	Indéterminé

Figure 56. Tableau récapitulatif des structures de la zone Z16-3. Les dimensions des structures non fouillées en totalité sont approximatives et à titre indicatif.

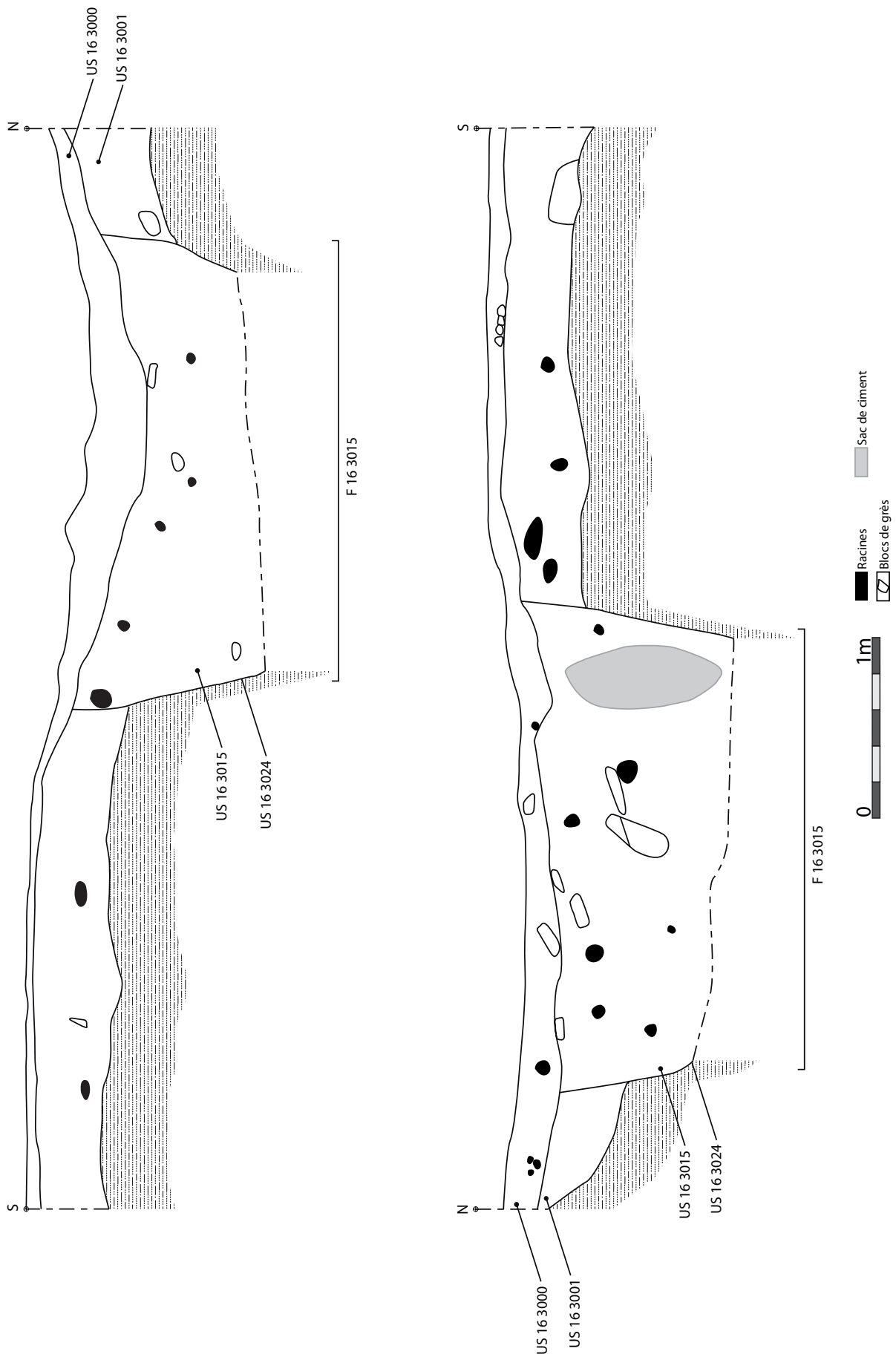


Figure 57. Z16-3 : coupes ouest (à gauche) et est (à droite) de la structure 16 301 F.

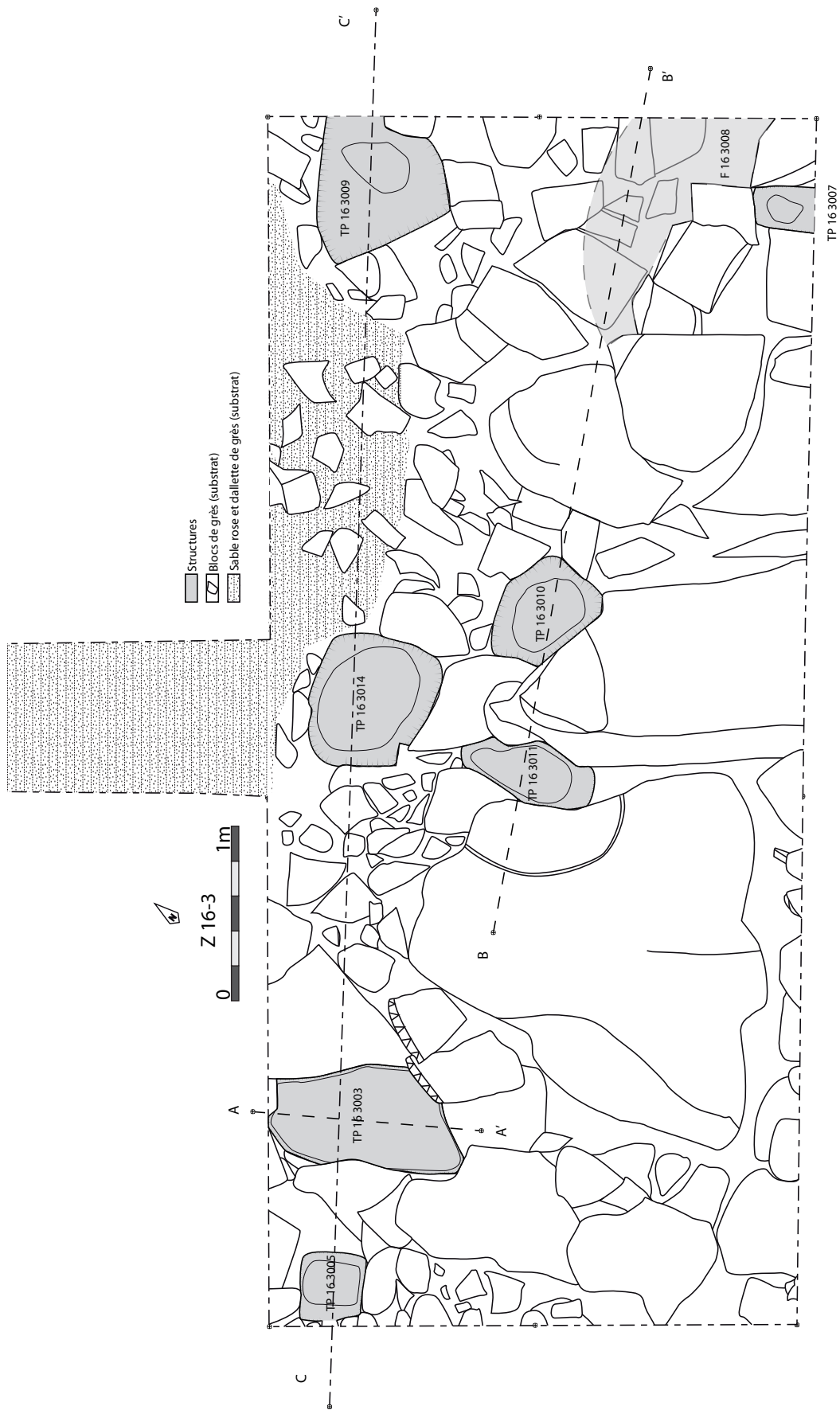


Figure 58. Z16-3 : plan général de la zone en fin de fouille centré sur la zone sud-est et emplacement des axes des profils.

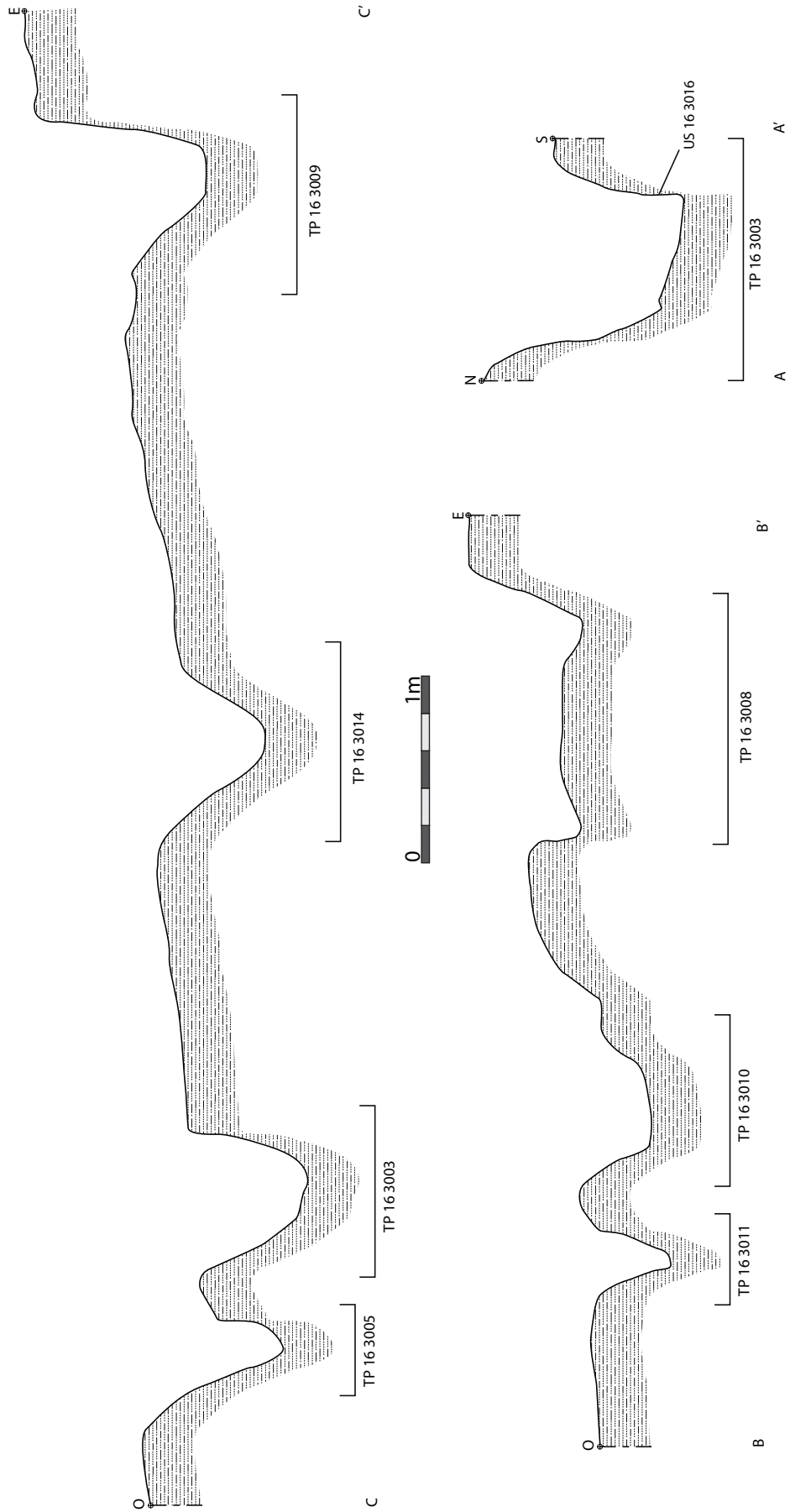


Figure 59. Z16-3 : profils des structures.

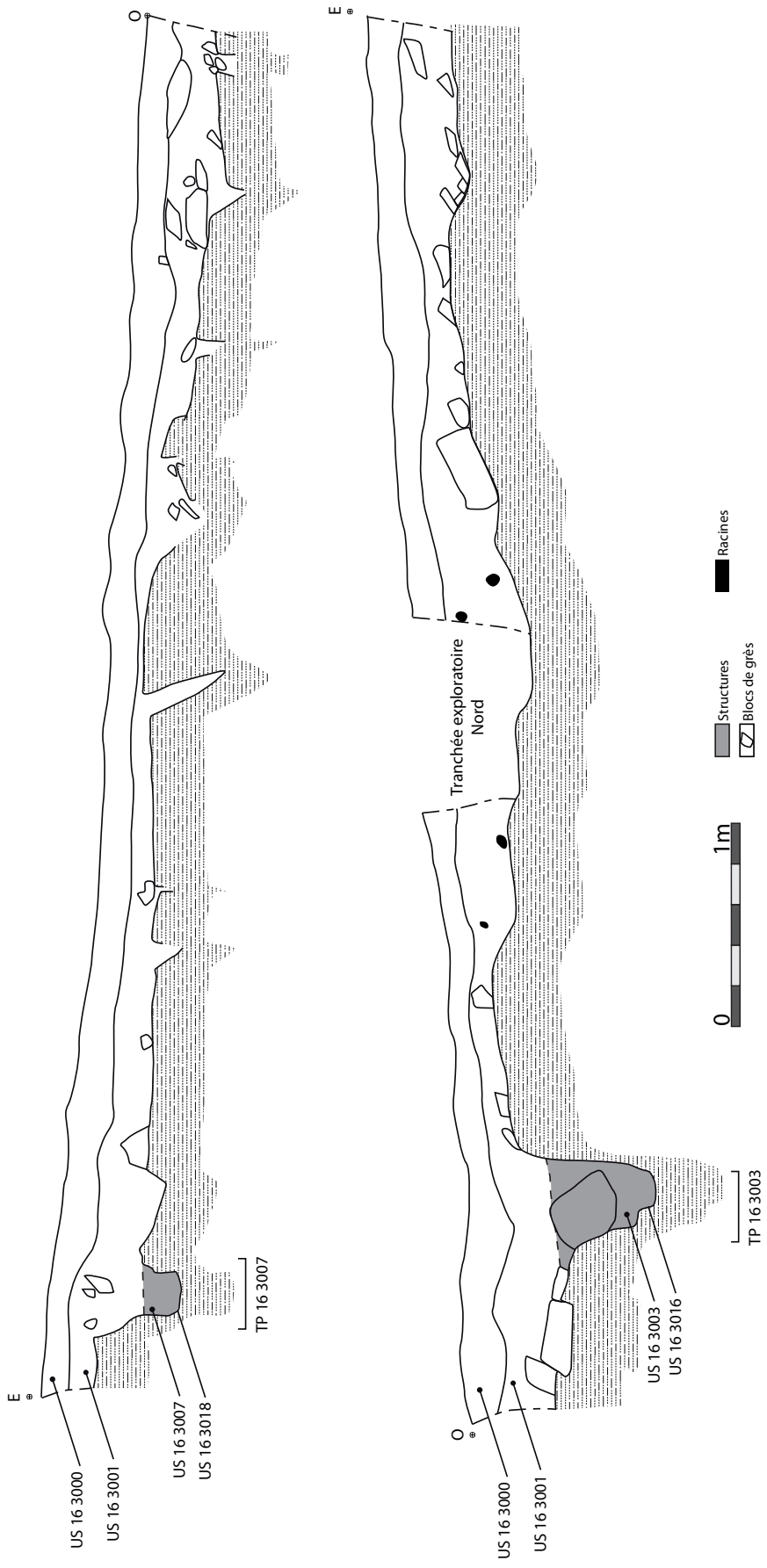


Figure 60. Z16-3 : coupes nord (à droite) et sud (à gauche).

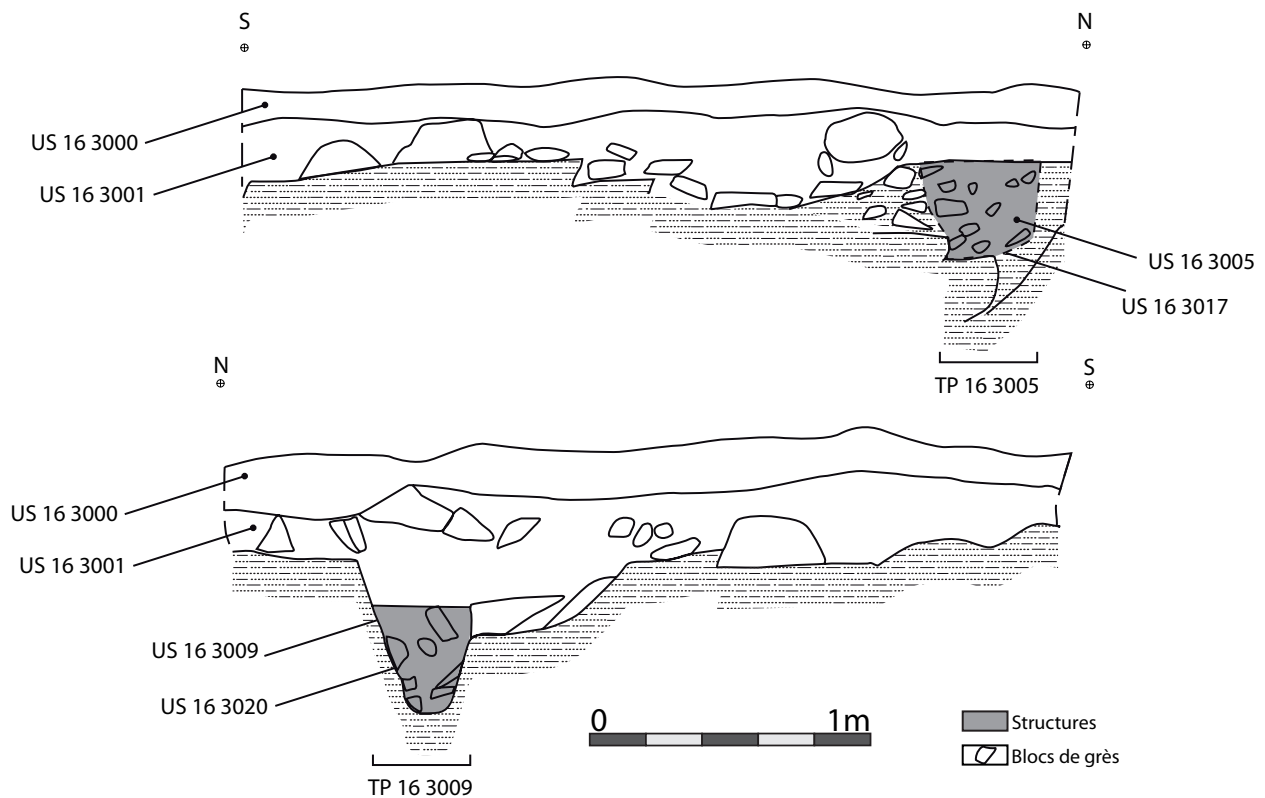


Figure 61. Z16-3 : coupes est (en bas) et ouest (en haut).

3.4. Z16-4

Le sondage Z16-4 a été implanté sur le point culminant du site. Il couvrait une superficie de 9 m² et était matérialisé par un carré de 3 m de côté. Il s'agissait ici de percevoir le degré d'érosion du plateau sommital et la possibilité de préservation des structures en creux.

Dans ce sondage, le substrat n'est recouvert que par une fine couche de terre végétale (US 16 4000) dans laquelle seuls des morceaux de fils barbelés renvoyant au second conflit mondial ont été retrouvés. Deux structures ont été perçues, mais leurs limites n'ont pas bien pu être établies suite aux difficultés de lecture du substrat à cet endroit. Il pourrait s'agir de deux trous de poteaux très fortement érodés.

TP 16 4002

Le premier, le TP 16 4002, présente un plan ovalaire et mesure 80 cm de longueur pour une largeur d'au moins 66 cm. La structure se trouvant en limite de sondage, cette dernière dimension n'est pas définitive. Ce trou de poteau mesure 28 cm de profondeur et dispose d'un creusement en U (US 16 4004). Son comblement (US 16 4002) se composait d'un sable brun meuble sans mobilier.

TP 16 4003



Figure 62. Z16-4 : photo de la zone en fin de fouille (vue depuis l'ouest). Dans la portion ouest un sondage profond a été réalisé.

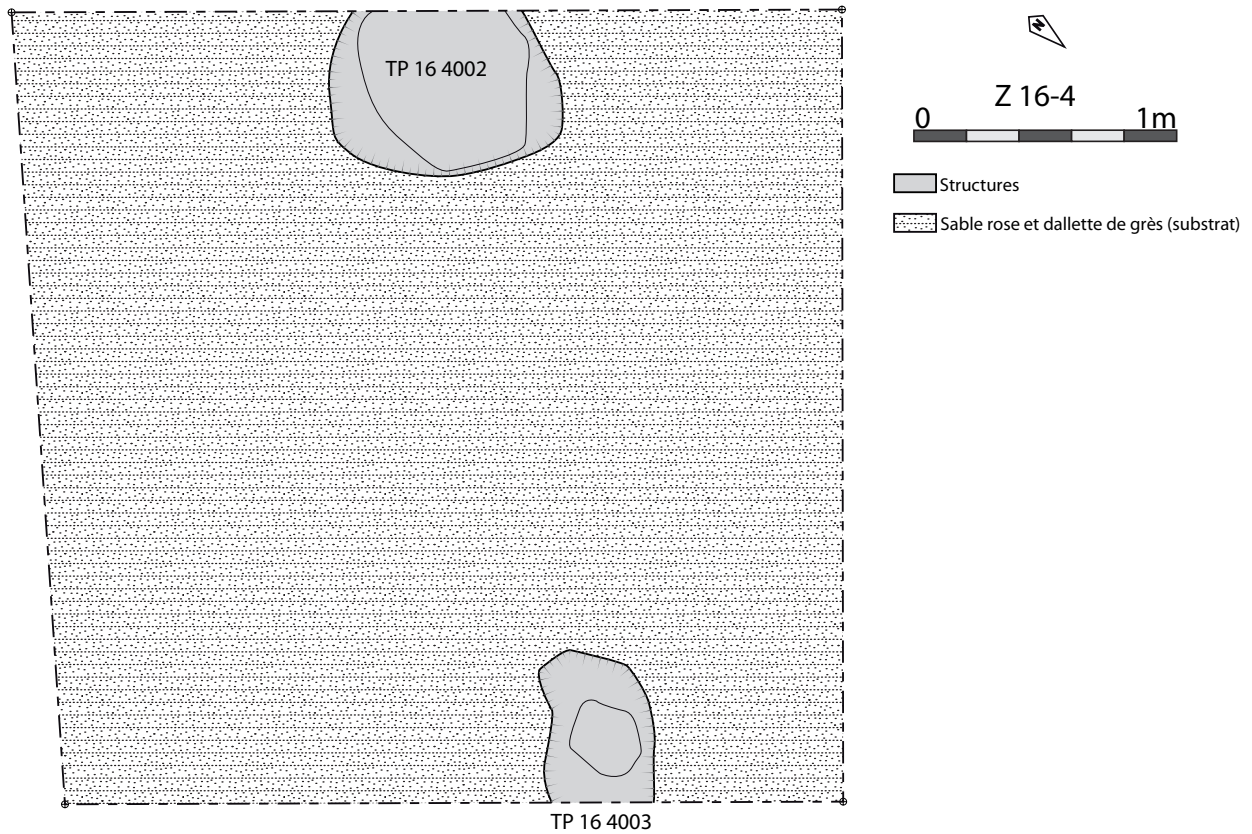


Figure 63. Z16-4 : plan général en fin de fouille.



Figure 64. Photo de la structure F 16 4002 en fin de fouille.



Figure 65. Photo de la structure F 16 4003 en fin de fouille.

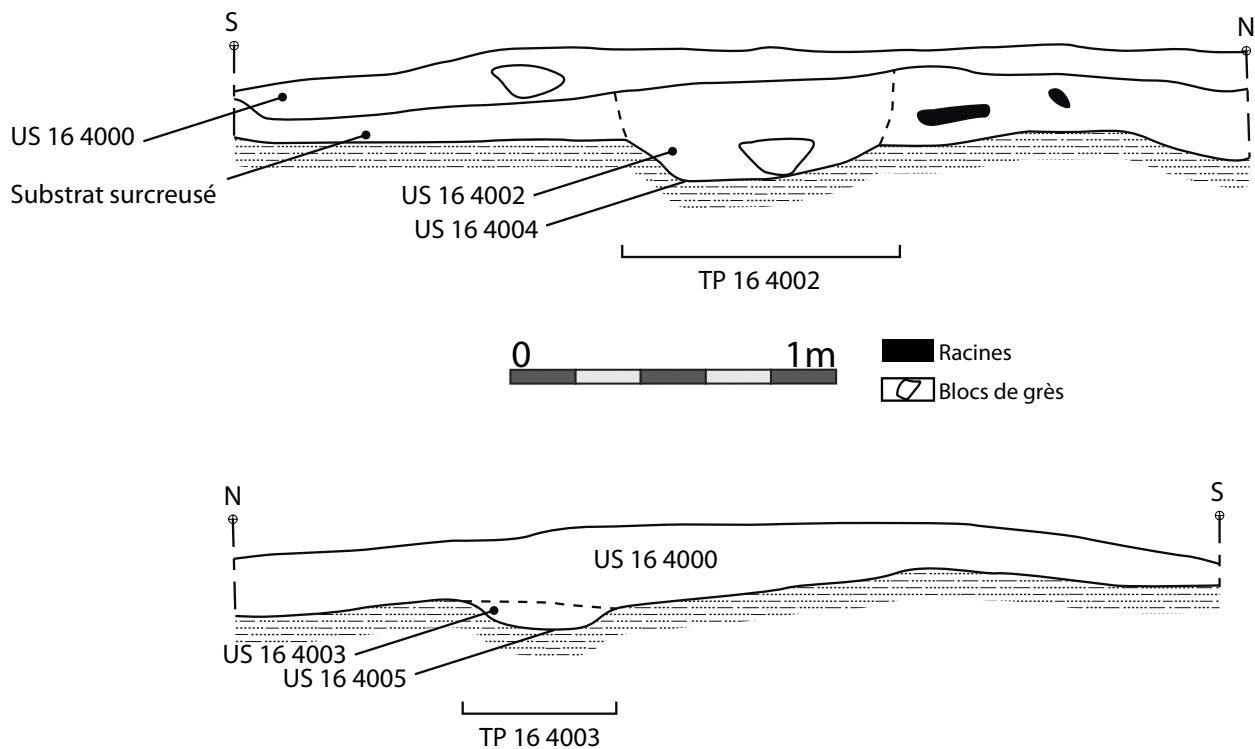


Figure 66. Z16-4 : coupes ouest (en haut) et est (en bas).

Le TP 16 4003, de plan ovale, mesure 40 cm de large et au moins 54 cm de long. Là encore, la limite du sondage nous empêche de donner la longueur exacte de la structure. Il mesure 9 cm de profondeur et présente un creusement en cuvette (US 16 4005). Son comblement (US 16 4003) est constitué d'un sable brun meuble dans lequel aucun mobilier n'a été découvert.

Fait	Plan	Profil	Long. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Altitude du fond (m NGF)
TP 16 4002	Ovale	En U	80	66	28	505,123
TP 16 4003	Ovale	En cuvette	54	40	9	505,343

Figure 67. Tableau récapitulatif des structures de la zone Z16-4. Les dimensions des structures non fouillées en totalité sont approximatives et à titre indicatif.

3.5. Z16-5

Le sondage Z16-5 a été implanté sur la terrasse située en dessous de Z16-3 dans le but de percevoir d'éventuels vestiges d'aménagements ou d'activités permettant de mettre en lien la terrasse avec l'occupation du site.

Une seule structure a pu être perçue dans ce secteur (TP 16 5002). Cette structure se situait sous un niveau de sable jaune (US 16 5001) dans lequel plusieurs tessons de céramique et filons d'oxydes de fer et de manganèse extrait de leurs gangues de grès ont été retrouvés. Cette couche se situe sous la terre végétale (US 16 5000).

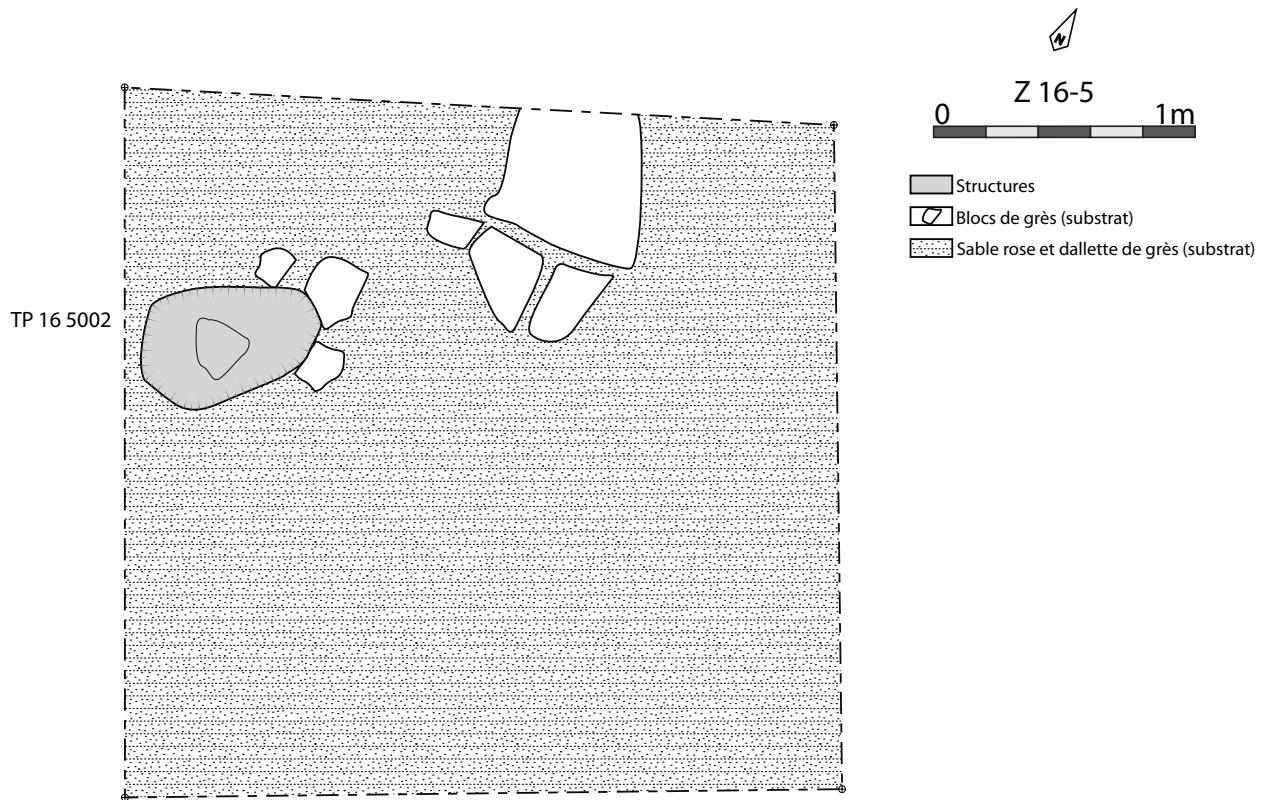


Figure 68. Z16-5 : plan général en fin de fouille.



Figure 69. Photo de la structure F 16 5002 en fin de fouille.

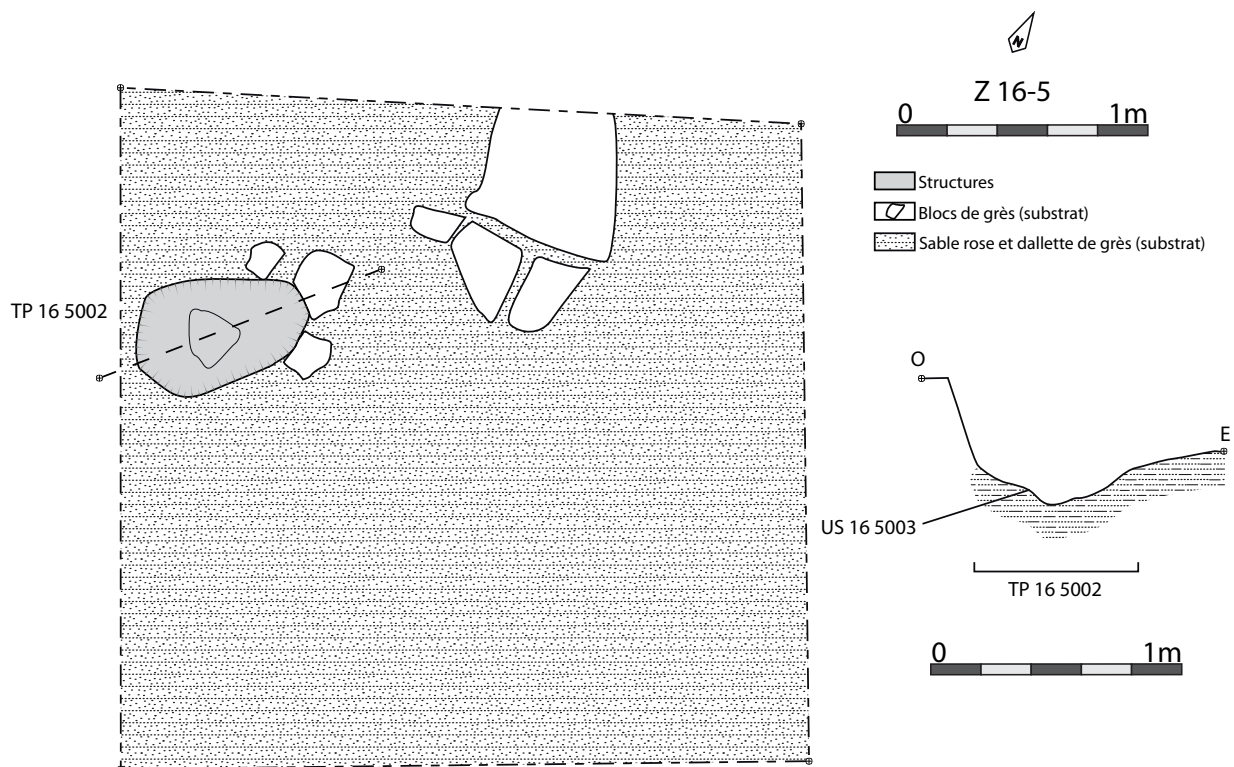


Figure 70. Z16-5 : plan général en fin de fouille, axe du profil et profil de 16 500 F.

La structure TP 16 5002 est un potentiel trou de poteaux, particulièrement érodé, dont le comblement de sable brun a livré un tesson d'allure protohistorique. Il présente un plan ovale et mesure environ 70 cm de long pour 40 cm de large et une profondeur de 10 cm avec un creusement en cuvette (US 16 5003).

Fait	Plan	Profil	Long. (cm)	Larg. (cm)	Prof. (cm)	Altitude du fond (m NGF)
TP 16 5002	Ovale	En cuvette	70	40	10	498,094

Figure 71. Tableau récapitulatif des structures de la zone Z16-5.

4. Le mobilier archéologique

4.1. Mobilier métallique

Clémentine Barbau

4.1.1. Présentation du corpus

La campagne de fouille de 2016 a permis de récolter 77 restes métalliques, pour un poids total de 2,010 kg.

Les objets métalliques ont globalement un bon état de conservation. Aucun traitement de restauration, de conservation ou de sablage n'a été effectué sur les objets. L'inventaire a été réalisé sur un fichier Excel, afin d'optimiser le travail de gestion des données et les objets remarquables ont été dessinés et photographiés.

Aucune analyse physico-chimique n'a été réalisée pour déterminer la composition exacte des métaux. Ainsi, le terme « alliage base cuivre » désigne les objets fabriqués dans un alliage métallique dont la base est le cuivre, tels que le bronze ou le laiton.

4.1.2. Options méthodologiques

Catégorie	Type	Nombre
Huisserie	Clé	1
Vêtement	Clou de chaussure	3
	Bouton de manchette	1
Outillage	Ciselet	1
Second œuvre	Clou de menuiserie	4
	Piton	1
Gros œuvre	Clou de construction	1
Non classifié	Clou décoratif	1
Indéterminés		18
Total général		31

Figure 72. Répartition des objets remarquables par catégorie.

Les objets recueillis durant cette campagne ont été classés en sept catégories fonctionnelles permettant d'appréhender leur détermination morphologique et leur domaine d'activité. La définition de ces différentes catégories est fondée sur la classification de J.-P. Guillaumet (GUILLAUMET 2003 : 84-85), ainsi que sur les derniers travaux du groupe de travail *Instrumentum* (BRIAND et al. 2013 : 17), visant à mieux définir et catégoriser les activités humaines.

Le corpus de mobilier métallique étant peu important, l'étude par catégorie fonctionnelle présente peu d'intérêt, c'est pourquoi nous avons préféré une présentation par secteur de fouille, davantage représentative.

4.1.3. Secteur Z16-1

Très peu de mobilier métallique a été mis au jour dans ce secteur. Un clou de menuiserie à tête circulaire et section quadrangulaire en fer provient de l'US 1001 et trois fragments indéterminés en fer ont été découverts dans l'US 1000, correspondant au niveau de terre arable.

MMT 16-1000-01

Fragments indéterminés

Catégorie : indéterminé

Matériau : fer

Poids : P. 92 g.

MMT 16-1001-02

Clou de menuiserie

Catégorie : second-œuvre

Matériau : fer

Clou à tête circulaire plate et section quadrangulaire.

Dimensions et poids : L. 6,1 cm ; D. tête 1,7 cm ; P. 16 g.

4.1.4. Secteur Z16-2

Très pauvre en mobilier métallique, ce secteur n'a livré qu'un lot de quatre fragments ferreux indéterminés provenant du niveau végétal.

MMT 16— TV-03

Fragments indéterminés. Éclats d'obus ?

Catégorie : indéterminé

Matériau : fer

Poids : P. 237 g.

4.1.5. Secteur Z16-3

La majorité du mobilier métallique a été découvert dans le secteur Z16-3.

US 3000TV

L'US 3000, correspondant au niveau végétal, a livré un ensemble varié de mobilier moderne, composé de clous à tête ronde et tige de section circulaire, d'anneaux, d'une attache de classeur et de fragments indéterminés.

MMT 16-3000TV-08

Lot de mobilier : trois clous dont la tige est de section circulaire, un anneau ouvert, une attache de classeur

Matériau : fer

Poids : P. 489 g.

Datation : période contemporaine

MMT 16-3000TV-09

Lot de deux clous à tête circulaire et tige de section circulaire.

Matériau : fer

Poids : P. 17 g.

Datation : période contemporaine

MMT 16-3000TV-12

Clous à tige de section circulaire.

Matériau : fer

Poids : P. 93 g.

Datation : période contemporaine

Planche : 2

En dehors de ces éléments datés de la période contemporaine, une clé bimétallique a été découverte dans cette même US.

MMT 16-3000-11

Clé bimétallique

Matériau : fer et alliage base cuivre

Catégorie : Huisserie

Clé bimétallique à tige forée. L'anneau est circulaire et aplati sur le dessus, puis s'évase pour former deux bossettes circulaires séparant l'anneau de la tige en fer. Le panneton est parallèle à l'anneau, mais il est illisible. Il pourrait s'agir d'une clé en cours de fabrication puisque le panneton n'a pas du tout été ouvragé et a l'aspect d'une plaque rectangulaire, sans râteau ni rouet, ni bouterolle. Il s'agit d'une clé fonctionnant par rotation dans la serrure (GUILLAUMET, LAUDE 2009, type 1). La forme aplatie de l'anneau permet de la rattacher au groupe 1— famille IV de la typologie d'Hubert Masurel (MASUREL 1979). Cette forme de clé est attestée à plusieurs reprises dans le vicus de Bliesbruck, dont au moins deux fois dans les quartiers artisanaux est, dans des niveaux du II^e siècle (WILMOUTH 2014, p. 502).

Par ailleurs, une probable fabrication de ce type de clé à Bliesbruck a été proposée (PETIT, BRUNELLA 2005, p. 127). En effet, plusieurs ébauches de ce même type ont été recensées dans les quartiers artisanaux de Bliesbruck, dont deux seulement découverts dans des niveaux de sols d'ateliers des quartiers artisanaux est (zones QAE SAN et QAE 5), respectivement datés du IIe et du IV-Ve siècle (WILMOUTH 2014, p. 538). La présence d'une forge dans la première zone et de divers déchets de travail du fer et des alliages base cuivre appuie cette hypothèse.

Dimensions et poids : L. totale 8,4 cm ; L. tige : 4,3 cm ; H. panneton 2,9 cm ; P. 39 g.

Bibliographie : Guillaumet, Laude 2009 ; Masurel 1979 ; Petit, Brunella 2005 ; Wilmouth 2014

Datation : IIe-Ve siècle

Planche : 2

US 3001

L'US 3001 est riche en mobilier métallique. En dehors des fragments indéterminés et de la clouterie, deux artefacts sont remarquables : un ciselet en fer et un bouton en alliage base cuivre.

MMT 16-3001-04A

Ciselet.

Matériau : fer

Catégorie : outillage

Tige en fer de section circulaire surmontée par une tête irrégulièrement circulaire et pleine. L'autre extrémité présente un tranchant oblique. Les ciselets sont utilisés dans l'artisanat métallique pour les travaux de finition ou de décoration. La morphologie de ces outils est constante depuis la fin de l'âge du Fer et il est donc difficile de proposer une datation.

Dimensions et poids : H. 19,4 cm; P. 152 g.

Datation : époque romaine-contemporaine

Bibliographie : Duvauchelle 2005, p. 26

Planche : 1

MMT 16-3001-05

Lot de deux clous de construction

Matériau : fer

Catégorie : second-œuvre

Deux clous de construction composés d'une tige de section quadrangulaire et d'une tête circulaire.

Dimensions et poids : L. 9,9 cm ; L. 8,5 cm ; P. 79 g.

Bibliographie : Guillaumet 2003, p. 51

Planche : 1

MMT 16-3001-06

Fragments indéterminés

Matériau : fer

Catégorie : indéterminé

Poids : P. 11 g.

MMT 16-3001-10

Fragments indéterminés

Catégorie : indéterminé

Matériau : fer

Poids : P. 147 g.

MMT 16-3001-13

Clou de menuiserie

Matériau : fer

Catégorie : second-œuvre

Clou à tête circulaire et section quadrangulaire.

Dimensions et poids : L. 5,5 cm ; D. tête 1,4 cm ; P. 7 g.

Bibliographie : Guillaumet 2003, p. 51

Planche : 1

MMT 16-3001-14

Piton fermé à deux pointes

Matériau : fer

Catégorie : second-œuvre

Anneau ouvert se prolongeant par deux branches fragmentaires. Sorte de clou pouvant être fixé dans du bois afin de suspendre quelque chose. Datation impossible, car les pitons étaient encore utilisés dans la première moitié du XXe siècle.

Dimensions et poids : L. 4,7 cm; P. 12 g.

Bibliographie : Guillaumet 2003, p. 53

Planche : 1

MMT 16-3001-15

Lot de deux clous de chaussure

Matériau : fer

Catégorie : vêtement

Deux clous de chaussure à tête tronconique pleine et tige rivetée par repli. Les clous de chaussure

apparaissent à la période romaine et présentent pour la plupart des décors de globules au revers de la tête (Brouquier-Reddé, Deyber 2001, p. 303-304). En l'absence de ce type de motif, nous ne pouvons proposer de datation assurée, car l'utilisation de clous de cette forme se poursuit à l'époque contemporaine, pour les brodequins des soldats durant les première et seconde Guerre Mondiale.

Dimensions et poids : H. 1,6 cm ; H. 1,1 cm; P. 2 g.

Datation : époque romaine-contemporaine

Planche : 1

MMT 16-3001-16

Bouton de manchette

Matériau : alliage base cuivre

Catégorie : vêtement

Bouton à tête circulaire bombée, tige de section circulaire se terminant par une contreplaque de forme rectangulaire.

Dimensions et poids : H. 0,9 cm; P. 1 g.

Datation : après le XVIIe siècle

Planche : 1

MMT 16-3001-17

Indéterminé. Scorie ?

Matériau : fer

Catégorie : indéterminé

Poids : P. 1 g.

US 3003

MMT 16-3003-07

Lot de deux clous de menuiserie

Matériau : fer

Catégorie : second-œuvre

Clous à tête circulaire plate et tige de section quadrangulaire.

Dimensions et poids : L. 2,6 cm ; L. 2,5 cm; P. 5 g.

Bibliographie : Guillaumet 2003, p. 51

Planche : 1

US 3007

MMT 16-3007-18

Clou de décoration ?

Matériau : fer

Catégorie : non classifié

Clou à tête circulaire plate, fortement abimée et tige de section quadrangulaire.

Dimensions et poids : L. 2,9 cm; P. 1 g.

Bibliographie : Guillaumet 2003, p. 51

US 3009

MMT 16-3009-19

Clou de chaussure

Matériau : fer

Catégorie : vêtement

Clou de chaussure à tête tronconique pleine et tige pliée. Nous ne pouvons proposer de datation assurée, car l'utilisation de clous de cette forme se poursuit à l'époque contemporaine, pour les brodequins des soldats durant les première et seconde Guerre Mondiale.

Dimensions et poids : L. 1,8 cm; P. 1 g.

Datation : époque romaine-contemporaine

4.1.6. Conclusion

Le mobilier métallique étudié est trop peu nombreux et trop hétéroclite (un outil, une clé romaine, un bouton de manchette...) pour proposer un faciès d'activité.

Concernant la chronologie, la clé bimétallique en cours de fabrication constitue le seul vestige d'époque romaine. Si les clous de menuiserie, les clous de chaussures et le ciselet sont des objets déjà utilisés à l'époque romaine, ils ne permettent pas de corroborer à eux seuls cette datation, car leur utilisation se poursuit aux époques modernes et contemporaines.

Le bouton de manchette en alliage base cuivre est quant à lui postérieur au XVIIe siècle, période à laquelle ces artefacts sont inventés. Il vient ainsi appuyer la datation tardive du corpus, tout comme les trois clous à tige de section circulaire et l'attache de classeur, qui attestent d'une présence à l'époque contemporaine.

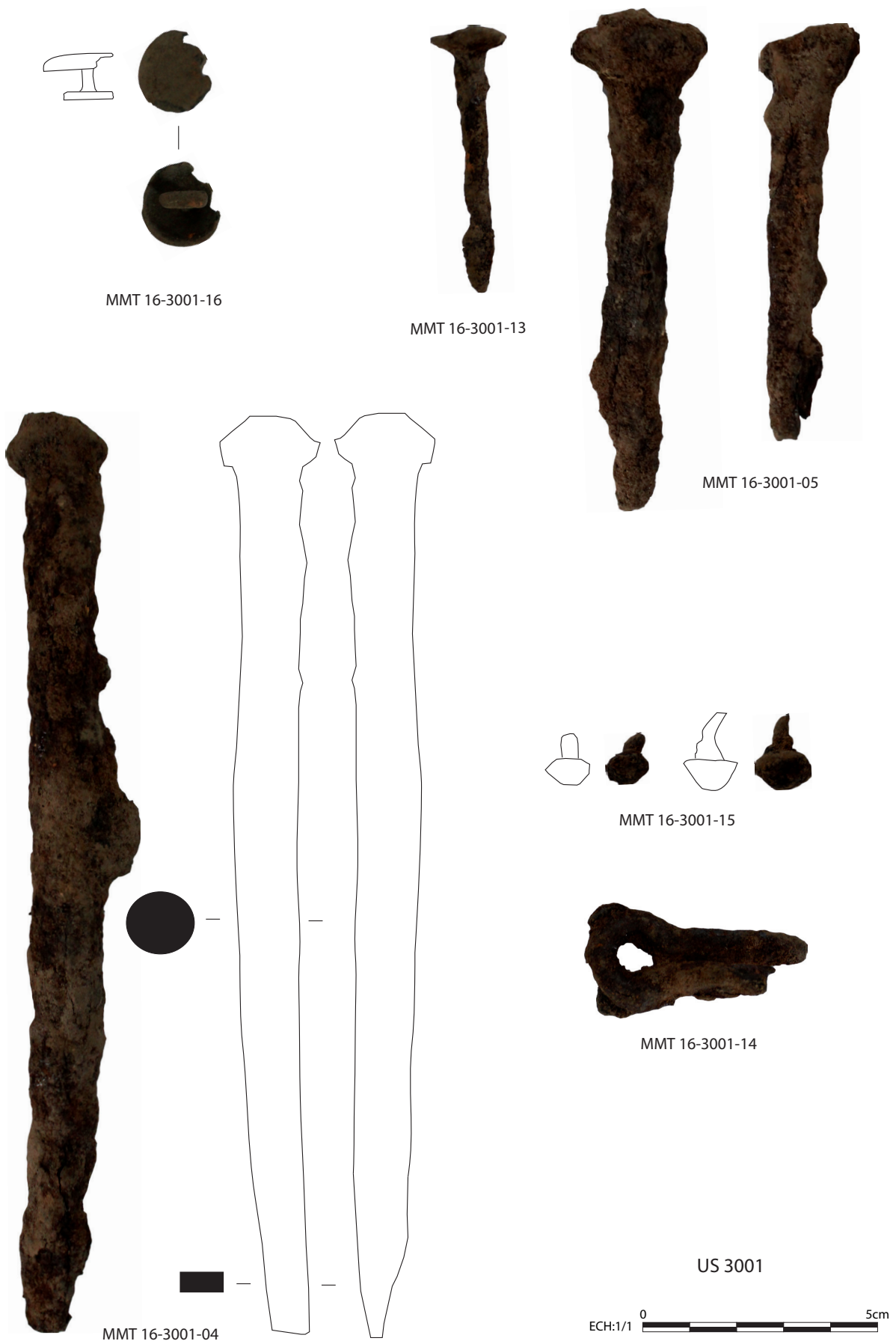


Figure 73. Mobilier métallique : planche 1.



Figure 74. Mobilier métallique : planche 2.

4.2. La monnaie

Rémy Wassong



Figure 75. Photo de la monnaie, échelle 1:1.

Billon, Antoninien de Mariniana, 25 mm, 3 g, émis en 254 de notre ère, par Valérien et Gallien, Empereurs romains. Frappé à Rome.

Droit : Buste de Mariniana voilé sur un croissant. Légende : DIVAE MARINIANAE

Revers : Paon s'envolant vers la gauche en portant Mariniana. Légende : CONSECRATIO

Référence : RIC, V, 1, p. 64.

Cette monnaie fût émise suite à l'accession à la plus haute fonction impériale de Valérien et Gallien en 253 de notre ère. Le personnage représenté est Mariniana, femme de Valérien, probablement décédée avant 253. Celle-ci fût divinisée et les émissions monétaires commémorent sa consécration.

Il s'agit de la seule monnaie découverte durant la campagne (secteur Z16-3, US 16 3001). Elle présente un mauvais état de conservation général.

4.3. Le verre

Rémy Wassong

Trois fragments de verre datant de la Seconde Guerre mondiale ont été découverts dans le secteur Z16-3 et l'US 163000. Au même endroit et dans la même unité stratigraphique, un pion en verre sombre a également été retrouvé (Figure 76).



Figure 76. Photo du pion de jeu.

De forme circulaire, il présente une surface arrondie et une surface plane et mesure 1,47 cm de diamètre et 0,64 cm d'épaisseur. Il s'agit vraisemblablement d'un pion de jeu romain créé à partir d'une goutte de verre déposé à l'état pâteux sur une surface plane (FEUGÈRE M., Coll. ROCA Y., Artefacts : PIO-4001 ; FEUGERE et MANNIEZ 1993).

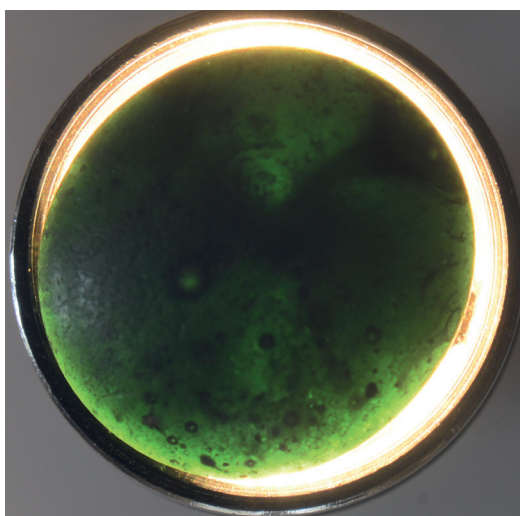


Figure 77. Photo du pion de jeu par transparence, révélant une coloration verte du verre.

4.4. La terre cuite architecturale et les plaques foyères

Rémy Wassong

Dans les niveaux de colluvionnement des secteurs Z16-1 ainsi que dans les US supérieurs de Z16-3 et Z16-5, 35 morceaux de terre cuite architecturale ont été prélevés pour un poids total de 4870 g. Aucune remarque particulière ne peut être formulée quant à ces fragments.

Dans le secteur Z16-2, US 16 2003, 12 fragments, pour un poids total de 610 g, interprétés comme des morceaux de plaques foyères ont été prélevés. Ces derniers, trop fragiles, n'ont toutefois pas pu être préservés.

Secteur	US	Type d'US	NR	PR (g)	REMARQUES
Z-16-1	1000	Terre végétale	1	110	X
Z-16-1	1001	Couche	5	600	X
Z-16-2	2003	Couche	12	610	Plaque foyère
Z-16-3	3001	Couche	1	120	X
Z-16-3 O	3000	Terre végétale	7	1900	X
Z-16-3 O	3001	Couche	1	280	X
Z-16-3 N	3000	Terre végétale	1	700	X
Z-16-3 N	3001	Couche	2	800	X
Z-16-5	5000	Terre végétale	1	140	X
Partie somitale	HS	Hors Contexte	4	220	Mobilier issu d'une racine
Total			35	5480	

Figure 78. Tableau récapitulatif de la terre cuite architecturale.

4.5. Mobilier lithique

Florent Jodry

stratigraphie	description
Z16-1 us1001	1 enclume en grès
Z16-3ouest us3009	1 frag de meule en basalte
Z16-3 us3001	2 frag de meule en basalte
Z16-3nord us3001	2 frag de meule en basalte, 1 galet ind
Z16-2 us2004	1 galet oblong ind
Z16-3ouest us3008	1 frag de meule en basalte
Z16-3ouest us3001	3 frag de basalte ind et 1 frag de grès ind
Z16-3ouest us3000tv	1percu, 1pion, 2 frag de meule en basalte, 1 frag de basalte ind

Figure 79. Tableau récapitulatif du mobilier lithique.

La campagne de fouille 2016 a permis de mettre au jour 18 pièces lithiques, dont 14 outils. Parmi les 14 pièces fonctionnelles, nous observons un gros bloc en grès grossier, dont la fonction se rapproche de celle d'une enclume, huit fragments de meule, quatre fragments d'outils de mouture et un percuteur en quartzite.



Figure 80. Extrait de la carte géologique de Lembach. Le Maimont est au centre de la figure (infoterre.brgm.fr).

4.5.1. L'enclume

La première pièce lithique (Z16-1 US 16 1001) est un bloc en grès grossier dont la matrice comporte quelques dragées de quartzite (Figure 80). Cette pièce est brisée en trois parties inégales qui peuvent être recollées permettant une reconstitution générale de la pièce. Toutefois le centre de celle-ci est absent. Sa texture générale est très friable et cette fragilité crée une érosion importante,

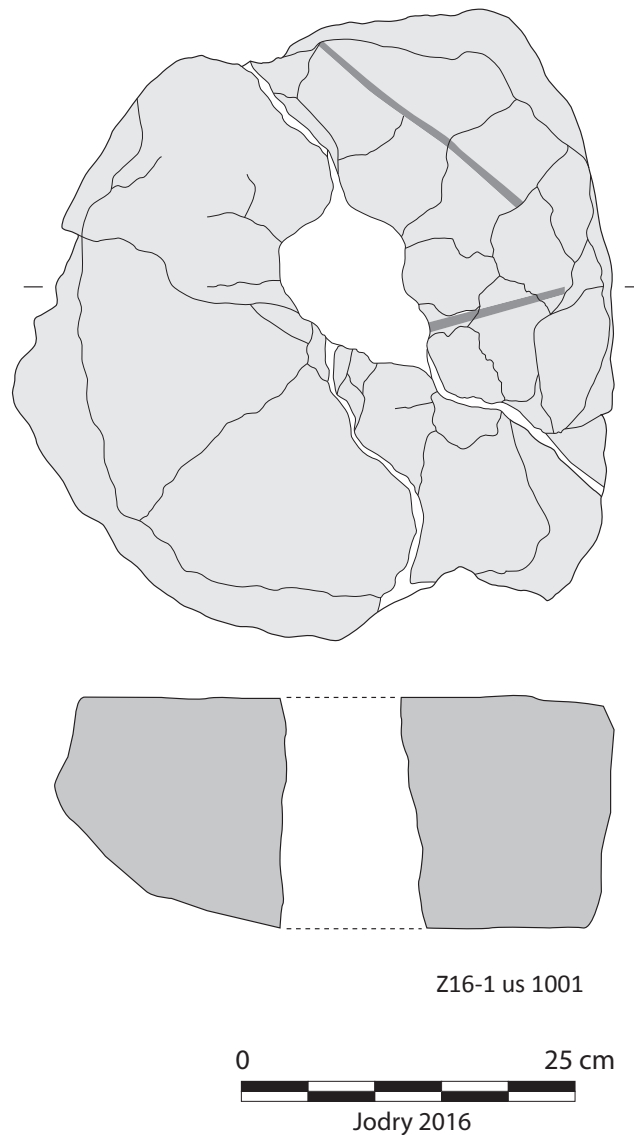


Figure 81. Dessins de l'enclume.

notamment au niveau de la surface supérieure qui est à préserver¹. Alors que la teinte générale de la pièce est lie-de-vin, la partie centrale est rougeâtre, voire légèrement violacée, ce qui montre que ce secteur a certainement subi une chauffe.

Cet outil est formé à partir d'un bloc quadrangulaire, légèrement arrondi sur les flancs, d'en-

¹ Le grès vosgien du Bundsandstein Moyen visible dans le secteur de Lembach est formé d'une succession de dépôts gréseux : couches de Trifels, couches de Rehberg et couches de Karlstal. Ces couches ont pour origine, du moins pour les deux derniers dépôts, un remaniement éolien des sables fluviaux composés de sables fins, de silts et d'argiles.

Le site du Maimont est placé sur ces couches gréseuses de Rehberg (t1bR, Figure 80). Ce grès très épais (100 à 110 m) à passées conglomératiques (qui explique la présence de dragées de quartzite) est constitué par une alternance irrégulière de grès massifs ressemblant aux couches de Trifels (t1bT) et de grès à stratification horizontale constitué en fines lamines millimétriques (Ménillet 1989).

C'est par conséquent un grès à tendance sableuse dont la cohérence semble fragile.



Figure 82. *Vue zénithale de la pièce Z16-1 US 1001*



Figure 83. *Vue latérale de la grande rainure.*

viron 45 cm sur 45 cm et de 15 cm d'épaisseur. Il semble qu'il soit le fruit d'un ramassage dans un secteur d'éboulis sans mise en forme particulière. Les fragments manquants sur les bords sont a priori des cassures et non des enlèvements puisqu'aucune trace d'impact ne marque les surfaces. Cette énorme pièce offre par conséquent deux grandes surfaces planes dont l'une, légèrement irrégulière peut être considérée comme le dos et l'autre, aux nombreuses fissures, peut être associée à une surface active (Figure 82).

Le dos de la pièce est légèrement irrégulier, mais présente une surface assez plane pour asseoir le bloc au sol ou sur un support et le stabiliser. Certaines zones semblent plus lisses que d'autres ce qui nous laisse penser que ce bloc a peut être été déplacé, sans être soulevé, pour être calé.

La surface active de cet outil est double : elle se compose d'une zone centrale très fracturée associée à une grande quantité de fissures rayonnantes. La seconde particularité de cette surface active est la présence excentrée de deux rainures au profil usé.

Ces deux traces rectilignes (Figure 83) d'environ 0,5 cm de largeur n'ont pas la même longueur et la même direction. Tandis que la première s'allonge sur 20 cm sur la périphérie de l'outil, la seconde se développe sur 12 cm à partir de la zone centrale manquante. Il n'est donc pas exclu que le développement de cette dernière soit interrompu par la cassure.

Ces marques sont visuellement composées d'une succession de petits impacts appointés (en percussion oblique posée avec ou sans percuteur) dont les stigmates ne sont pas sans rappeler ceux créés par le passage sur le grès d'une broche métallique comme le montre le test expérimental réalisé en 2015 (Figure 84). Cependant l'hypothèse de l'aiguisage ou de l'ébarbage d'une pièce métallique est plus plausible que celle de la mise en forme du bloc. Toutefois l'érosion importante a sans doute masqué d'autres informations et nous ne pouvons qu'avancer cette proposition.

La seconde zone impactée visible est caractérisée par un grand nombre de fissures rayonnantes dont l'origine semble être la partie centrale manquante. Cette grosse cassure de 14 cm sur 9 cm forme une cavité traversant la pièce qui a peut être contribué à fragiliser l'outil et entraîné sa fracture en trois blocs distincts. C'est à partir de cette cavité, très certainement chauffée, que partent les nombreuses lézardes qui marquent le bloc (Figure 85).

Toutefois ces fissures n'impactent pas le bloc dans son épaisseur, mais seulement sur quelques millimètres. De plus, il existe une nette différence dans le positionnement de ces craquelures sur la surface active. Tandis qu'une partie, du côté des deux rainures rectilignes, est marquée par une grande quantité de petits sillons, l'autre secteur est seulement impacté par trois grandes lézardes d'où partent de rares petites fentes.

L'observation attentive de la surface active n'a pas livré d'autres stigmates. En effet, au-

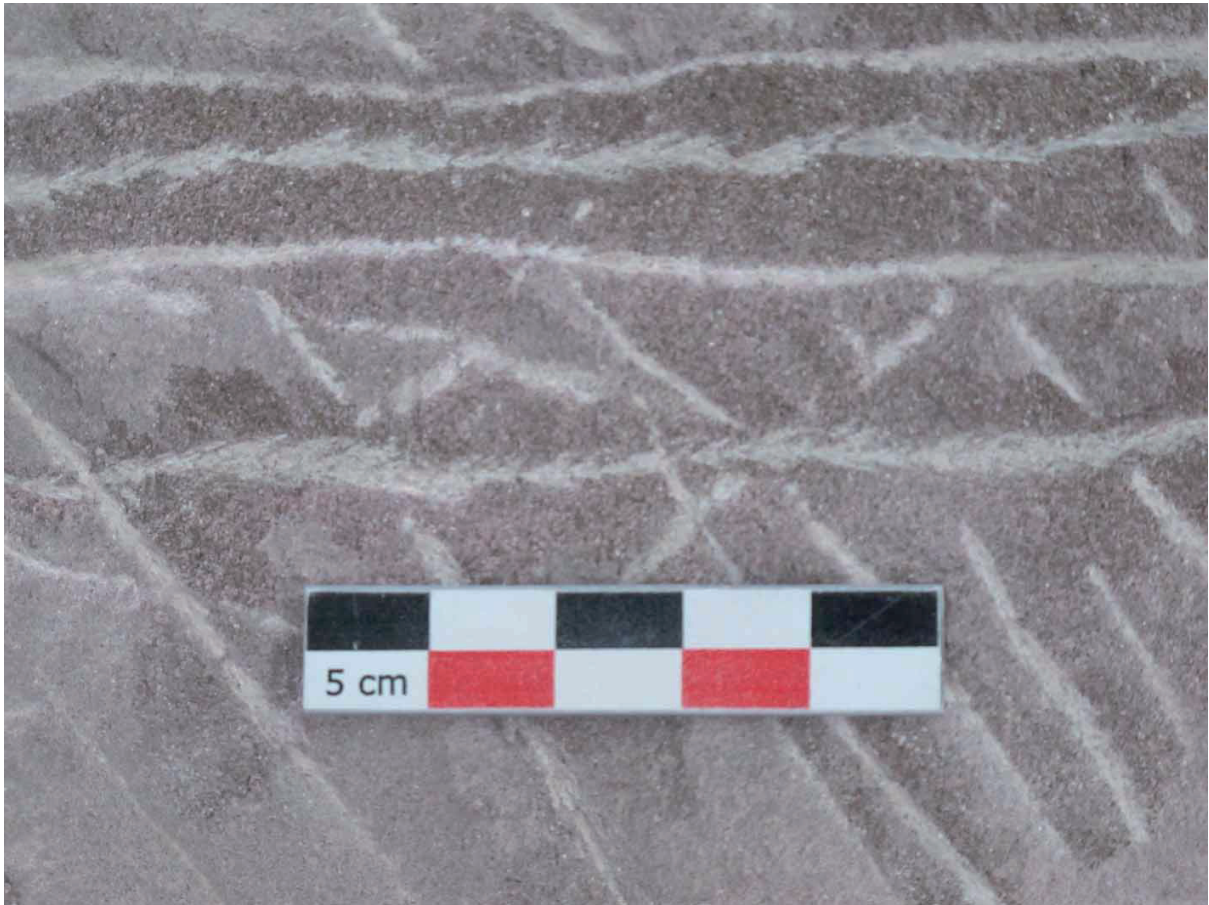


Figure 84. Traces horizontales laissées par l'utilisation d'une broche lors d'une expérimentation de taille (JODRY 2015)



Figure 85. Vue zénithale des grandes fissures

cune trace réalisée par un outil utilisé en percussion lancée (de type perceur) ou posée (de type broyeur) ne vient marquer la plage active.

Toutefois, l'utilisation d'un outil en frappe indirecte n'est pas à exclure. En effet, d'après M. Pieters (PIETERS 2013), les grosses enclumes de ce type peuvent être utilisées dans un contexte de forge d'élaboration de petites formes métalliques ou en chaudronnerie. Cette dernière activité est tout à fait envisageable puisque le travail de frappe du métal, recouvrant la pierre, ne marque pas l'enclume. À ce travail de frappe pourrait être ajouté celui d'élaboration et de traitement de tiges métalliques, marquant davantage le support comme en témoignent les deux rainures rectilignes.

La rareté de ce type de pièce ne facilite pas son analyse fonctionnelle. Néanmoins nous pouvons proposer, au vu du double choc thermique et cinétique dont cette pièce a fait l'objet, une fonction qui peut être rapprochée de celle d'une enclume ou d'une table de frappe employée dans le cadre d'une activité de petite chaudronnerie. Cependant, l'utilisation d'un grès aussi friable que celui-ci pose encore quelques interrogations, car c'est bien la dureté et sa capacité à renvoyer l'énergie (et non à l'absorber comme cela semble être le cas) qui est recherchée dans un support de frappe en pierre dans le cadre d'une telle activité.

4.5.2. Les meules

La fouille a également livré huit petits fragments cubiques de meules en basalte reconnaissables grâce à la présence d'une portion de surface active. Ce basalte est visuellement très proche de celui extrait près de Mayen (Mayener Grubenfeld) en Rhénanie-Palatinat, mais seule une analyse chimique permettrait de lever le doute.

Z16-3ouest US 3009

Petit fragment de basalte de 25 g dont les dimensions sont 4x3x2 cm. Quelques empreintes nous laissent penser à des stries rectilignes marquant les surfaces actives de meules en basalte de l'Eifel.

Z16-3 US 3001

Deux fragments de meules tournantes en basalte, l'un de 7x7x5 cm (269 g) et l'autre de 8x7x6 cm de 375 g. Ce dernier montre une portion de surface active lisse et une trace arrondie sur le côté qui peut faire penser à l'empreinte de la cavité curviligne d'une attache métallique pour le manche (JODRY et al. 2011, Figure 86). Le petit fragment montre également une portion de surface active lisse et une strie latérale qui peut être le reste d'une marque décorative caractéristique des meules de l'Eifel.

Z16-3nord US 3001

Deux fragments de meules en basalte, l'un de 7x6x5 cm (158 g) et l'autre de 6x5x4 cm de 143 g. Les deux fragments portent des traces de surface active lisse.

Z16-3ouest US 3008

Un petit fragment de meule en basalte de 4x4x3 cm et de 60 g, portant une portion de surface active.

Z16-3ouest US 3001

Trois fragments en basalte indéterminés provenant très certainement de la fracture de pièces de



Figure 86. Fragment de meule tournante Z16-3 US 3001 avec une empreinte pour le manche (zone lisse et légèrement grisée en haut de la pièce).



Figure 87. Fragment de meule dormante dont la surface active est marquée par un rayonnage fonctionnel.



Figure 88. Un des trois éclats du percuteur marqué par la seconde zone d'écrasements larges teintée de rouge

mouture. Les dimensions et les masses de ces pièces sont de 5x5x3 cm (59 g), 3x3x2 cm (14 g) et de 3x2x1 cm pour 9 g.

Z16-3ouest US 3000

Un fragment de basalte indéterminé appartenant sans doute à une meule (3x2x1 cm pour 6 g) et deux petits fragments de meules en basalte, dont un fragment de meule dormante de 175 g (7x5x3 cm) dont la surface active est lisse et rayonnée (Figure 87). Utilisé pour améliorer l'éjection de la mouture, pour éviter que la production ne chauffe de trop ou pour réguler la granulométrie de la farine. La fonction de cet habillage reste encore une interrogation (LEPAREUX-COUTURIER et al. 2011). Le second fragment (8x7x6 cm, 371 g) est la partie latérale d'une meule tournante en basalte avec une portion de surface active visible ainsi qu'une partie du bandeau périphérique. Le bandeau est décoré de petites stries verticales.

Cette US contient également un galet de quartzite de 7x5x5 cm et de 250 g, brisé en trois parties (Figure 88). Le galet est marqué latéralement par des zones d'impacts et des zones d'écrasements. Trois petites dépressions, d'un cm² où le grain de la roche est écrasé, forment la première zone d'impacts. Celle-ci est recouverte en partie par une seconde plage, caractérisée par des écrasements larges, teintée d'une couleur rougeâtre. Cette couleur a probablement pour origine la chauffe de la pièce ou le traitement par broyage de matière contenant un oxyde de fer. La pièce semble avoir fonctionné de deux manières : en percussion lancée et en percussion posée. La juxtaposition de ces stigmates nous conduit à penser qu'il s'agit d'un percuteur de type marteau et d'un percuteur de type broyon.

4.5.3. Propositions d'attributions chronologiques et conclusion

Il est bien certain qu'au regard des difficultés d'attribution chronologique de certaines pièces extraites de couches de surfaces nous ne pouvons avec certitude caler chronologiquement les outils de cette étude. En revanche nous admettons qu'il existe un bémol sur la présence de l'enclume qui semble appartenir plus volontiers aux périodes protohistoriques (Bronze, Hallstatt) qu'à la période antique où les supports de frappe sont de plus en plus réalisés en métal (PIETERS 2013, 53). Toutefois cette proposition reste une hypothèse et ne constitue pas une proposition d'exclusion chronologique tant les supports de frappes sélectionnés pour divers usages peuvent relever d'un choix opportuniste.

En revanche les différents indices morphologiques observés sur les fragments de meule en basalte, comme le rayonnage des surfaces actives ou l'empreinte curviligne du manchon, permettent une attribution chronologique acceptable. C'est durant le Haut-Empire et plus précisément au courant du Ier siècle que le basalte est plébiscité pour la réalisation de meules manuelles et que les caractères morphologiques mentionnés s'affirment. Mais en l'absence de certaines données mor-

phologiques comme le diamètre nous ne pouvons confirmer cette hypothèse². Ce type de meule est, semble-t-il, une adaptation civile d'un emploi militaire qui caractérise ces outils de mouture en basalte de l'Eifel (JODRY 2016).

ALIMENTAIRE	Nbr	ARTISANAT	Nbr	INDETERMINE	Nbr
Meules en basalte	8	Enclume	1	Percuteur_broyon	1
Mouture (basalte)	4				

Figure 89. Tableau récapitulatif des activités identifiées.

Deux activités, alimentaire et artisanale, marquent le paysage de cette campagne de fouille 2016. Il s'agit du témoignage indirect d'une activité de petite forge de chaudronnerie ou d'élaboration et du témoignage direct d'une activité alimentaire de mouture. La juxtaposition d'outils liés à la sphère alimentaire et d'outils liés à l'artisanat est très fréquente et l'apparition du métal n'entraîne pas la disparition d'outils en pierre. La présence du percuteur/broyon est un marqueur de cette frontière entre ces deux domaines d'application, alimentaire et artisanal.

L'utilisation de ce type de pièce plurifonctionnelle est très fréquente et peut être associée au broyage ou au concassage de matière végétale (fruits à coque ou plantes, par exemple) et à la réduction granulométrique de petites quantités de matière minérale pouvant contenir des oxydes de fer (JODRY et al., à paraître).

4.6. Céramique

Muriel Roth-Zehner

avec la collaboration de Arnaud Fontanille (dessins)

4.6.1. Du mobilier du début de Hallstatt ?

Quelques tessons datant de la Protohistoire ont été découverts dans le comblement des poteaux (US et F 16 2006) Ne livrant aucun bord, ni aucune forme, il est difficile de dater avec précision ces ensembles. Un seul tesson peut se rapporter à la période de la fin du Bronze et début du Hallstatt : un élément décoré de graphite. Cette technique est fréquente dès le Bronze final IIIb et le Hallstatt C où elle atteint son apogée. Des décors graphités se rencontrent encore au Hallstatt D1 mais tend à disparaître au profit de la peinture rouge et noire (ADAM et al. 2011).

4.6.2. Une occupation de l'époque romaine

La céramique de l'époque romaine est la plus nombreuse répertoriée lors de cette campagne

² Ce dernier est un marqueur chronologique relativement fiable (JACOTTEY et al. 2011).

de fouilles (NR = 153 sur un total de 166). Ces tessons ont essentiellement été découverts dans la couche humifère du site et ne semblent pas toujours associés à des structures.

Les formes découvertes ne sont pas nombreuses. On comptabilise 15 bords qui se résument à trois formes principales : des bords de mortiers très abîmés, des écuelles/jattes de type Gose (types 489 à 492 (GOSE 1976) ; Blanco CB 1 (BLANCO 2008 et 2009)) et des formes hautes fermées en pâte grise coquillée (blanco P1-1). On note également un fond annelé en céramique sigillée (planche 1, Z16-2, hors stratigraphie, n° 01) qui ne permet pas de proposer une datation précise. D'après la pâte et l'engobe, il s'agit d'une production rhénane (seconde moitié du 1er – fin du 3e siècle apr. J.-C.). À noter aussi les quelques éléments appartenant à des cruchons à pâte claire dont un bord (3001).

Les formes hautes sont typiques des productions brumathoises (planche 2, Z16-2 2001, n° 01, n° 02, n° 04) mais aussi du territoire trévire (Luxembourg, Rhénanie-Palatinat). Une forte production de céramiques à pâte grise coquillée est attestée dans le nord l'Alsace pendant la seconde moitié du 3e siècle apr. J.-C. dont une partie de la production provient de Brumath, capitale des Triboques. Depuis les fouilles récentes de l'agglomération, ces productions ont également été repérées au 1er siècle (puis semble disparaître ? au second siècle), mais avec des formes différentes (Murer et al. 2013) : des formes hautes à bord rentré presque vertical qui rappellent les pots de stockage trévires repérés à la fin de l'époque gauloise et au début de l'époque romaine au nord de l'Alsace (METZLER 1995). Les pots découverts trouvent des parallèles saisissants avec ceux de Brumath (type Blanco P1-1) qui sont datés du troisième quart du 3e siècle apr. J.-C. d'après T. Blanco (BLANCO 2008 et 2009). Cette datation est confortée par la présence des écuelles/jattes de type Gose 489-492 qui elles aussi datent du 3e siècle, voire de la seconde moitié du 3e siècle apr. J.-C.

L'étude récente des mobiliers céramiques de la rue du Collège de Brumath a montré que les premières formes se trouvent dans des ensembles datés de 130-140 apr. J.-C. mais qu'elles deviennent fréquentes dès 200-275 apr. J.-C. avec un pic de représentation au milieu du 3e siècle (MURER et al. 2013). Les quelques écuelles/jattes (planche 3, Z16-3, US 3001, n° 01 et 02) placent préférentiellement cette phase d'occupation dans le troisième siècle apr. J.-C.

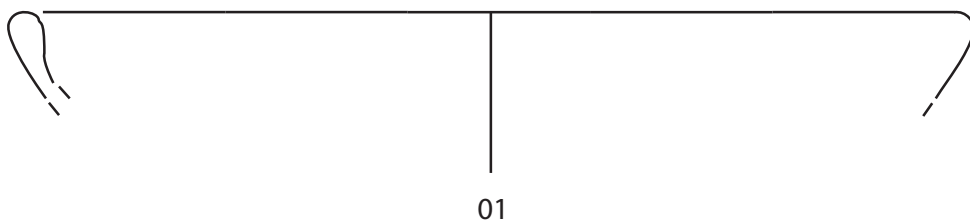
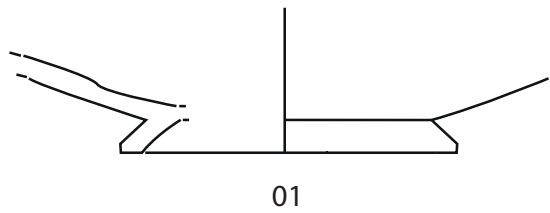
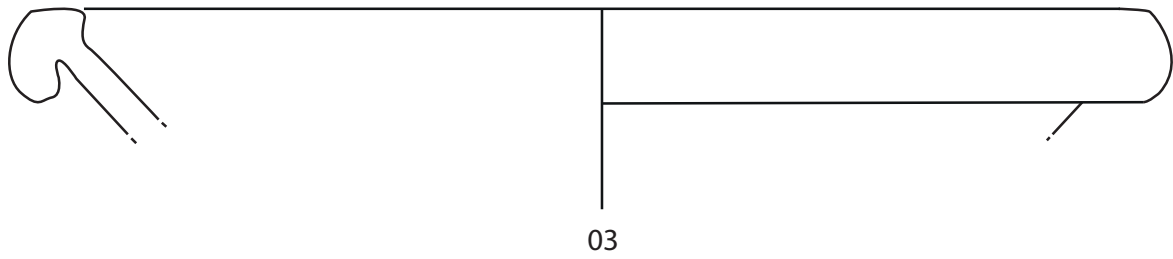
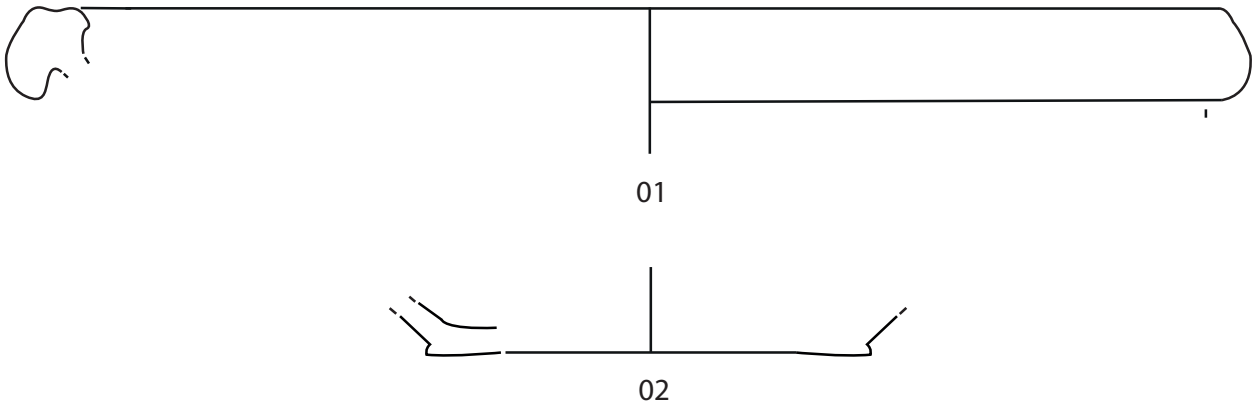
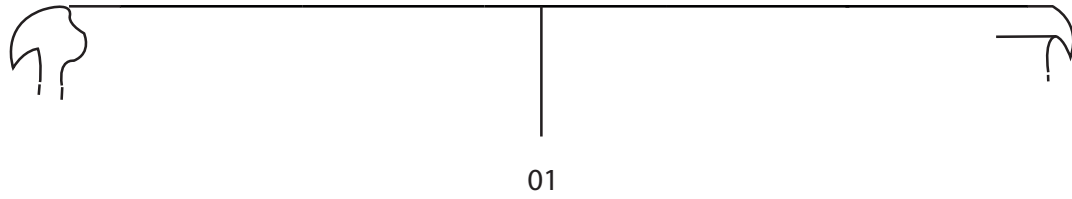


Figure 90. Mobilier céramique, planche 1

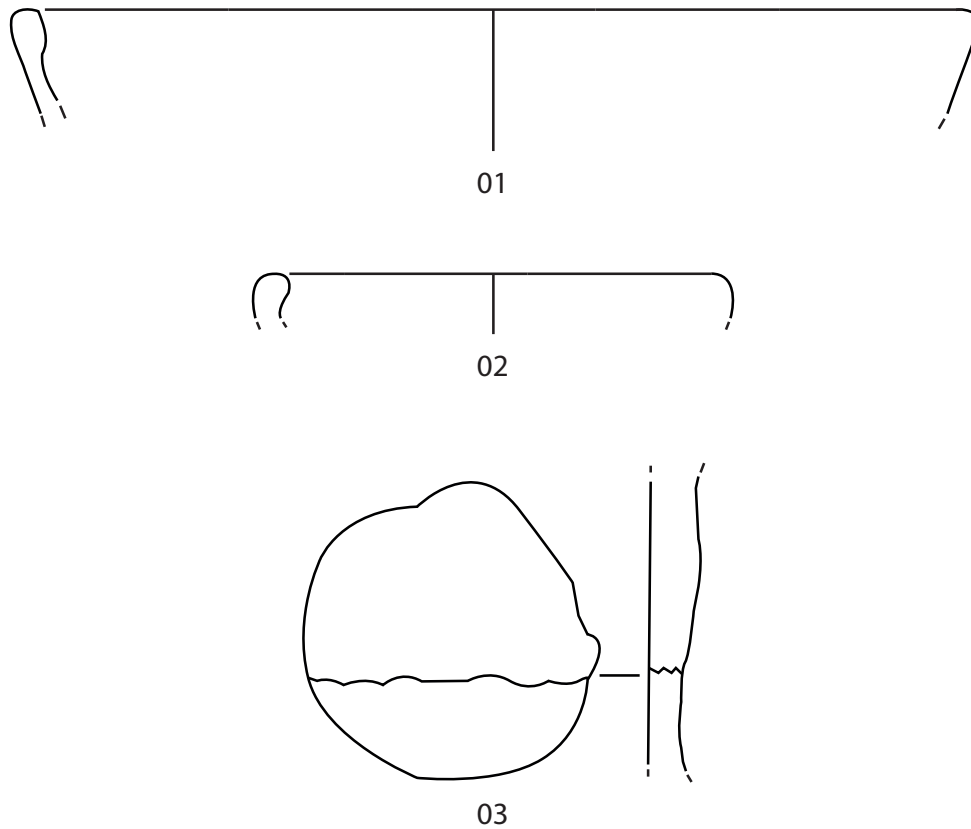
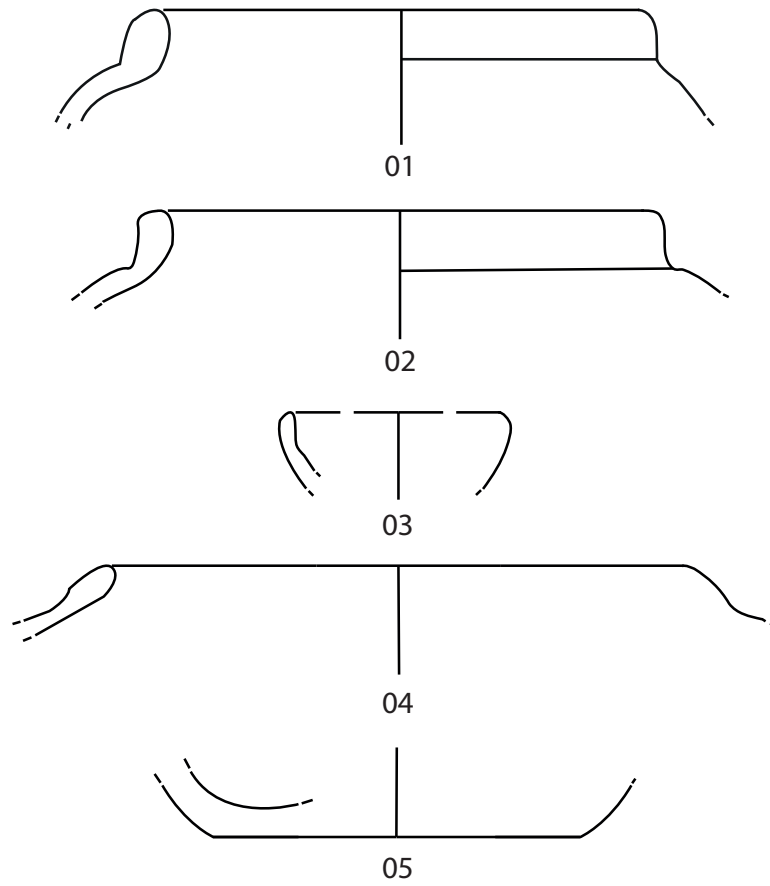
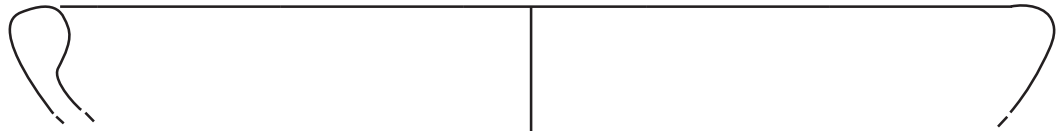


Figure 91. Mobilier céramique, planche 2



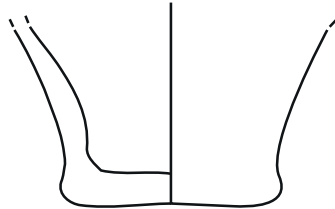
01



02

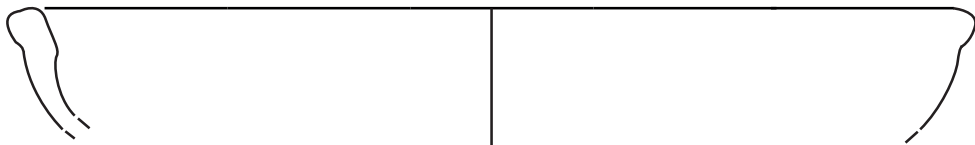


03



04

MMT 2016 Z-16-5 5001

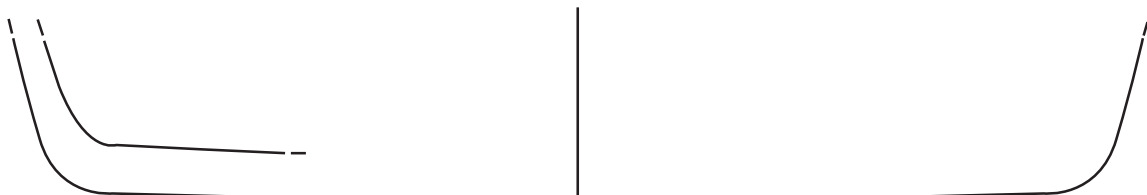


01

MMT 2016 Z-16-5 5001



01



02

Figure 92. Mobilier céramique, planche 3

5. Conclusions et perspectives

Rémy Wassong

Les niveaux de colluvionnements observés dans les secteurs Z16-1 et Z16-2 montrent un assez fort degré d'érosion des niveaux archéologiques les plus récents conservés (également constaté dans le secteur Z16-4) et qui remonte à la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Ces derniers ont également été perturbés par les installations de la Seconde Guerre mondiale qui se sont concentrées sur le plateau sommital et ses abords immédiats et qui ont pu être observées dans le secteur Z16-3. À ce jour aucun niveau archéologique en place datant de cette période n'a pu être fouillé pour ces raisons. Malgré ce fort processus érosif, les couches inférieures ont pu être préservées et ont mis en évidence la présence d'une grande concentration de structures en creux datant de l'âge du Fer (Z16-2 et Z16-3 en particulier) et de niveaux d'aménagements de terrasse (Z16-2).

Les structures fouillées sur la terrasse T1 (Z16-2) ont livré les restes de pierres brûlés et de plaques foyères, potentiel vestige de curage de foyer ou laissant présager l'existence d'activités artisanales liées au feu impossible à déterminer avec les résultats de la campagne de cette année. À l'heure actuelle, la restitution et la datation précise de l'ensemble sur poteaux plantés du secteur Z-16-3 n'est pas possible mais constitue un des objectifs des années à venir en plus d'une tentative d'identification des potentielles activités de la zone Z16-2. La microtopographie du site sera également complétée. Les premières mises au plan du tiers est du site a permis, en plus de la création d'un plan fiable du site, la perception d'un aménagement précédent le rempart à proximité d'une interruption de ce dernier. À ce jour le rôle de cet aménagement n'est pas défini.

Le mobilier étudié laisse présager une occupation du site assez importante durant la seconde moitié du III^e siècle de notre ère avec des activités alimentaires et artisanales. Malheureusement, tous les indices évoquant cette occupation ont été prélevés dans des niveaux de colluvionnements ou des couches remaniées par les installations de la Seconde Guerre mondiale, rendant la caractérisation du rôle et du statut du site à cette époque impossible à l'heure actuelle. À ce titre, il faut mentionner le site de Waldfischbach à 30 km au nord du Maimont et présentant potentiellement une occupation de la même période sur un éperon fortifié (FELIU 2009, SPRATER 1928) et les résultats des premières prospections sur le site du Schiefferberg à Oberhaslach (information S. Gentner et M. Walter). Les recherches sur ce site étant ancienne et sporadique cette information est à relativiser, mais il s'agit du site le plus proche géographiquement et chronologiquement connu à ce jour. Cette occupation pourrait être en lien avec la crise du III^e siècle et les invasions qui secouent l'Empire romain et tout particulièrement la Gaule et où de nombreux sites de hauteur sont occupés et fortifiés (CÜPPERS 1990). À l'inverse de la Heidelsburg de Waldfischbach, nous ne savons pas si une des phases du rempart du Maimont pourrait correspondre à un aménagement de cette période. Le peuplement des Vosges au cours de l'Antiquité n'est pas anecdotique

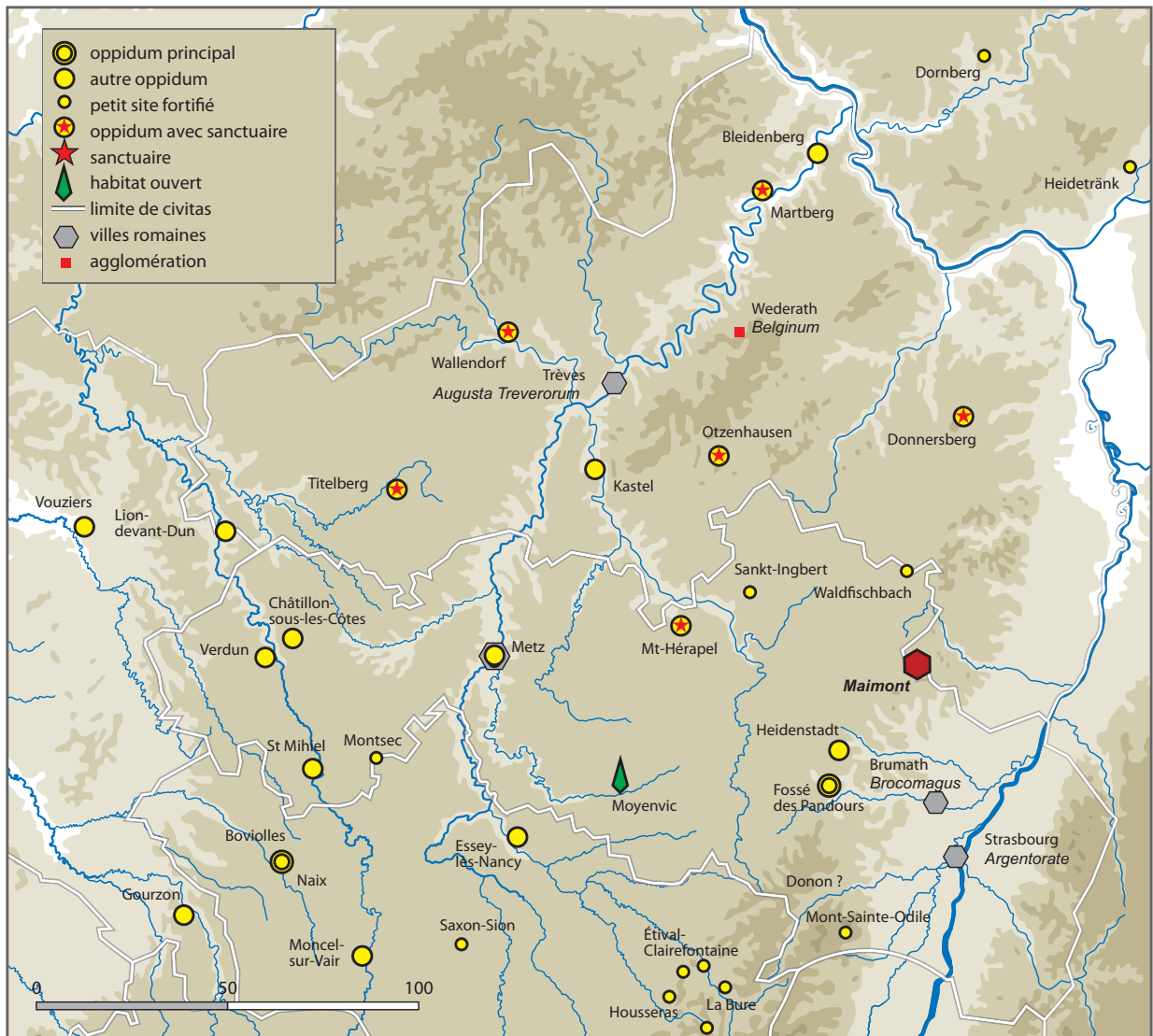


Figure 93. Le Maimont et son contexte régional dans l'est de la Gaule à La Tène finale et à la période romaine, d'après FICHTL 2012, modifié.

et ces habitats s'intègrent dans un réseau d'établissements assez dense. Concernant ces aspects, nous renvoyons à ce propos à l'article de Nicolas Meyer et Antonin Nüsslein (MEYER et NÜSSLEIN 2014).

L'occupation de La Tène finale proposée par Sprater n'est à ce jour pas confirmée. Il conviendra de retrouver et réétudier le mobilier découvert lors de ces fouilles afin de revoir cette datation (visites et réévaluation du mobilier en cours de discussion avec les autorités archéologiques du Land de Rhénanie-Palatinat). Si une telle occupation se confirme, nous serions en présence d'un site de frontière, situé sur la limite entre la cité des Médiomatriques et celle des Trévires (FELIU 2009, FICHTL 2012) (Figure 93). La multiplication des sites de ce type sur le pourtour de la cité des Médiomatriques (Waldfischbach ou le Mont Hérapel par exemple) nous enjoint à rattacher le Maimont à cette dernière, mais rien n'est assuré à ce jour. Si le mobilier des fouilles anciennes

peut être retrouvé, une réétude s'impose afin de déterminer si une phase de La Tène finale est bien présente sur le site.

Les rares fragments de céramiques découverts au sein des structures renvoient à une occupation datée d'entre le Bronze final IIIb et le Hallstatt C/D1. Cette datation serait en accord avec la datation radiocarbone, certes comprise dans une fourchette très large, de la phase la plus ancienne phase du rempart principal. Elle se base toutefois encore sur des indices faibles. Une chronologie aussi haute pourrait expliquer les tentatives d'extraction de filons d'oxyde de fer et de manganèse (très pauvre en fer) du grès afin de préparer une activité métallurgique encore naissante.

La recontextualisation régionale du Maimont est complexe. En effet la région des Vosges du Nord est un « désert archéologique ». De rares sites y sont connus et quelques découvertes y ont été faites, mais on rencontre fréquemment un état de la recherche déficient hérité des recherches sur les enceintes anhistoriques (WALTER 2015 et 2016). Cet espace géographique se situe à une distance significative des grands centres de recherches régionaux et fût longtemps considéré comme inhospitalier et déserte par les chercheurs français et allemands (ENGELS 1967 : « Der Pfälzer Wald ist - abgesehen von wenigen Fundstellent im östlichen Teil und von dem Ringwall auf dem Maimont, Schönau - fundleer. Es wird in der Eisenzeit, wie auch heute noch, weitgehend bewaldet und unbesiedelt gewesen sein » Figure 94). Ces derniers se concentrent principalement sur les marges de ce massif.

La Maimont s'intègre pourtant dans un réseau de communication protohistorique et antique (FELIU 2009) matérialisé en partie par les vallées du Steinbach et de la Sauer respectivement au sud et au nord du site. Ces vallées forment un lien avec la plaine d'Alsace au sein de laquelle se poursuivent les voies (WASSONG 2015, BERNARD et WASSONG 2016). Plusieurs habitats fortifiés non datés persistent dans la région, entre Haguenau et Pirmasens. Se pourrait-il que parmi ceux-ci se trouvent des établissements contemporains du site? Nous savons aujourd'hui que ce vide archéologique est le fruit d'un état de la recherche que nous tentons désormais de combler et que ces idées reçues sur le caractère inhospitalier de la région sont largement exagérées (MEYER et NÜSSLEIN 2014).

Les campagnes suivantes s'attacheront à la caractérisation des activités situées sur la terrasse T1 dans la continuité du secteur Z16-2 et à la fouille de la zone entourant le secteur Z16-3 afin de déterminer l'architecture de l'aménagement sur poteaux plantés et de préciser l'organisation et le rôle du site. L'ouverture de fenêtre beaucoup plus grande permettra une meilleure compréhension et perception lors de la fouille (Figure 95).

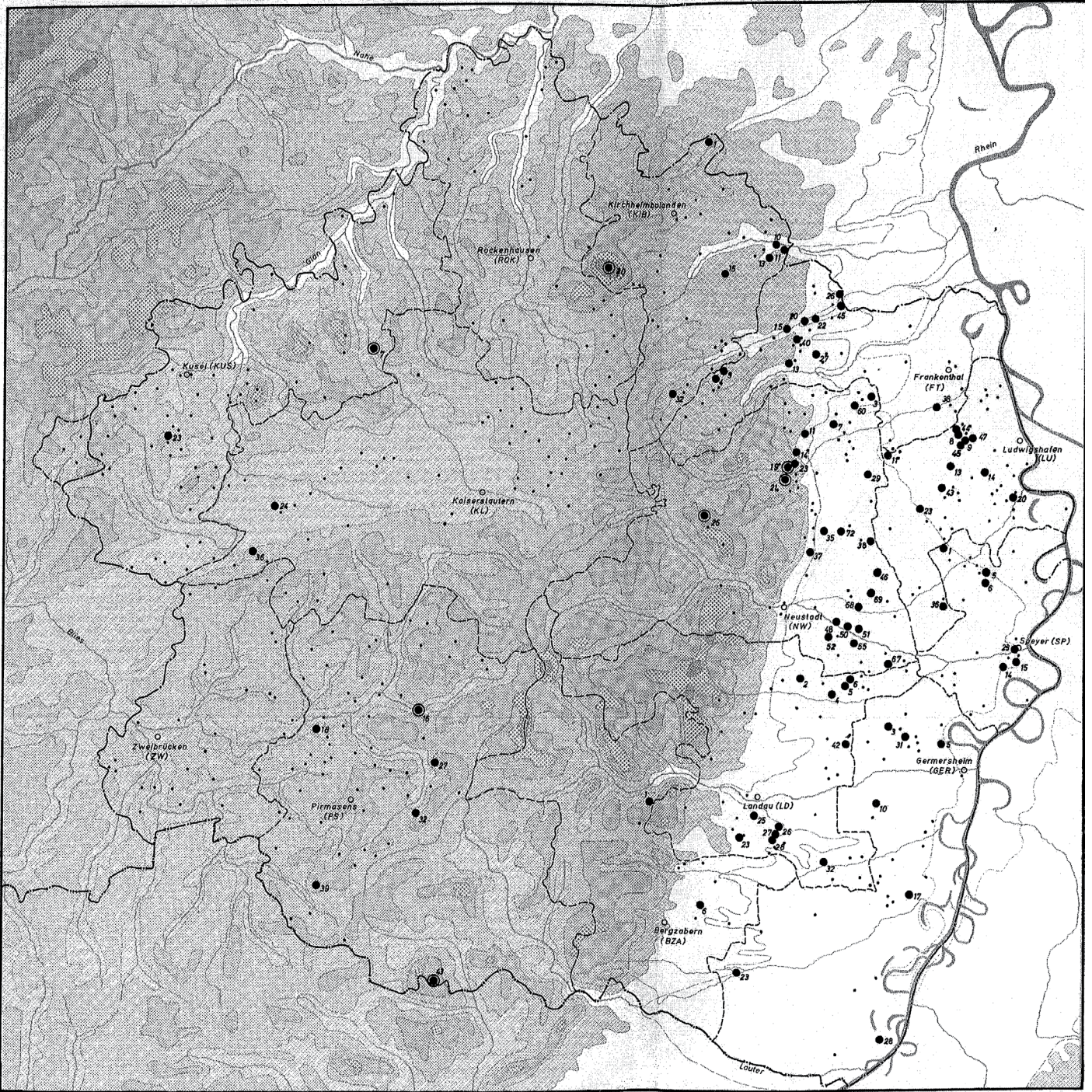


Figure 94. Les traces d'habitats dans le Palatinat, d'après Engels 1967. Le Maimont se situe au point 43 au sud.

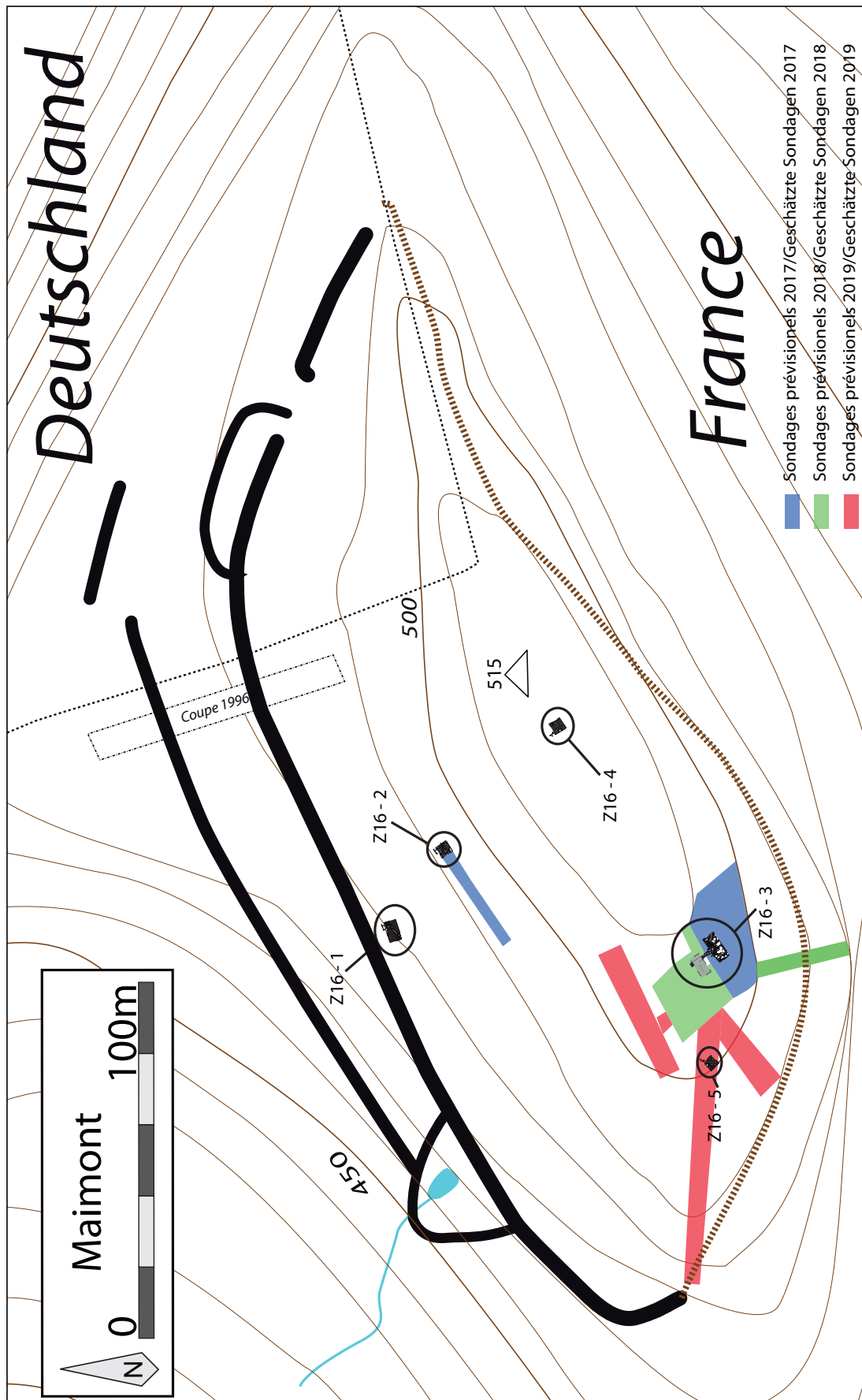


Figure 95. Emplacements des ouvertures prévues pour la suite des recherches.

Bibliographie

Adam A.-M., Delnef H., Landolt M., Plouin S., Roth-Zehner M., *La céramique d'habitat du Bronze final IIIb à La Tène B en Alsace et en Lorraine. Essai de typo-chronologie*, Dijon : RAE, coll. « Revue archéologique de l'Est Supplément », 29, 2011.

Adam A.-M. et Fichtl S., « Le Maimont, près de Niederssteinbach, une enceinte fortifiée dans les Vosges du Nord », *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, tome XLIV, Strasbourg, 2001, p. 5-12.

Bernard L., et Wassong R., « Du Danemark au Fossé Rhénan. Un siècle d'analyse des voies de communication protohistoriques : évolution des méthodes et mise en commun des données », dans **Camberlein C., Gentner S., Wassong R. (dir.)**, *Archéologie des réseaux : économie, territoire, cartographie et spatialisation. Actes du séminaire interdisciplinaire d'archéologie de Strasbourg des 7 et 8 janvier 2015, actualité de la recherche, revue en ligne Archimède III*, 2016, p. 169-183.

Blanco T., *Des poteries communes produites à Brocomagus durant l'époque gallo-romain, du second quart du Ier s. au début du IIIe s. après J.-C.*, Master II, Université de Strasbourg, 2008.

Blanco T., « Des vases produits à Brumath/Brocomagus durant l'époque gallo-romaine », in *SFE-CAG*, Colmar, pp. 33-45, 2009.

Briand A., Dubreucq E., Ducreux A., Feugère M., Galtier C., Girard B., Josset D., Mulot A., Taillandier V., Tisserand N., « Le classement fonctionnel des mobiliers d'instrumentum », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 131, mars 2013, p. 10-13.

Brouquier-Reddé V. et Deyber A., « Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers », dans **Reddé M., Von Schnurbein S. (dir.)**, *Alésia — Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), vol. 2. Le matériel*, Paris, 2001, 293-333.

Cüppers H., *Die Römer in Rheinland-Pfalz*, Stuttgart, 1990.

Duvauchelle A., *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches*, Avenches, 2005.

Engels H.-J., *Die Hallstatt — und Latènekultur in der Pfalz*, Speyer, 1967.

Feugère M. et Manniez Y., « Le petit mobilier », dans **Monteil M. (dir.)**, *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard) (suppl. 1 au Bull. Ec. Ant. Nîmes)*, Nîmes, 1993, 267-298.

Feugère M., coll. Roca Y., *Pion de jeu en verre (Artefacts : PIO-4001)* (<http://artefacts.mom.fr/>)

result.php?id=PIO-4001).

Féliu C., *Leuques et Médiomatrices à La Tène moyenne et finale. Organisation sociale et territoriale de l'habitat dans deux cités du nord-est de la Gaule du III^e au I^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de doctorat sous la direction de Anne-Marie Adam, Strasbourg, 2009.

Fichtl S., *Les peuples gaulois. IIIe-Ier siècles av. J.-C.*, Paris, 2012.

Forche G., « Le Maimont, un site historique en danger », *L'Outre-forêt*, 93, 1996, p. 51-52.

Forrer R., « Des enceintes fortifiées préhistoriques, romaines et anhistoriques d'Alsace », dans *Bulletin de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, XXVI, Strasbourg, 1926.

Gose E., *Gefässtypen der Römischen Keramik im Rheinland*, Köln : Rheinland-Verlag GMBH, 1976.

Guillaumet J.-P., *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, 2003.

Guillaumet J.-P. et Laude G., *L'art de la serrurerie gallo-romaine. L'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, 2009.

Jaccottey L., Jodry F., Longepierre S. et Robin B., « Chronologie et diamètres des meules à bras à la fin de La Tène et à l'époque antique », dans **Buchsenschutz O., Jaccottey L., Jodry F. et Blanchard J.L. (dir.)**, *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français. Table ronde de Saint-Julien-sur-Garonne (F) du 2 au 4 octobre 2009*, 23e supplément Aquitania, 2011, p. 291-298.

Jodry F., Jaccottey L., Robin B., Picavet P., Chaussat A.-G., « Typologie et fonctionnement des manchons des moulins rotatifs manuels durant le deuxième Âge du fer et le Haut-Empire », dans **Buchsenschutz O., Jaccottey L., Jodry F. et Blanchard J.L. (dir.)**, *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français. Table ronde de Saint-Julien-sur-Garonne (F) du 2 au 4 octobre 2009*, 23e supplément Aquitania, 2011, p. 299-317.

Jodry F., « Regards croisés sur les moulins de l'armée romaine du Haut-Empire Utilisation, rendement et standardisation », dans **Blary Fr.**, *Les cuisines*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2016, p. 129-150.

Jodry F., Minni D., Van Es M., « L'acquisition et l'exploitation des roches riches en oxydes de fer en Alsace du Néolithique à La Tène », *Antropologica et Praehistorica 125*, à paraître, p.1-18.

Lepareux-Couturier S., Boyer F., Jodry F., « Le traitement de la surface active des meules rota-

tives antiques : bilan documentaire, proposition d'un vocabulaire descriptif et d'une grille d'analyse », in **Buchsenschutz O., Jaccottey L., Jodry F. et Blanchard J.L. (dir.)**, *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille sur le territoire français. Table ronde de Saint-Julien-sur-Garonne* (F) du 2 au 4 octobre 2009, 23e supplément Aquitania, 2011, p.367-382.

Masurel H., *Contribution à l'étude de la serrurerie gallo-romaine*, Paris, 1979.

Mehlis C., « Über vorgeschichtliche Befestigungen in den Nordvogesen und im Hartgebirge », *Korrespondenzblatt des Gesamtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine*, 1900.

Menillet F., *Notice explicative de la carte géologique 1/50000e de Lembach*, n° 168. BRGM, Orléans, 1989.

Messant D., « A propos de l'enceinte celtique du Maimont », *l'Outre-forêt*, 94, 1996, p. 35.

Metzler J., *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien*, 2, Luxembourg : Musée national d'histoire et d'art, coll. « Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art », 3, 1995.

Meyer N. et Nüsslein A., « Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cités Médiomatriques et des Triboques préservée par la forêt : les habitats et parcellaires des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) de part et d'autre du seuil de Saverne », dans **Reddé M. (dir.)**, *Dossiers du programme européen RurLand*, Paris, 2014, p. 1-37.

Murer A., Alonso L., Goepfert S., Le Martret A., Tenud A., *Brumath, 8 rue du Collège (Alsace, Bas-Rhin). Un nouvel éclairage sur le quartier des potiers*, Fouilles d'archéologie préventive, Habsheim : Antéa Archéologie, 2013.

Petit J.-P., Brunella P., *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, 2005.

Pétry F., « Le pays de Bitche à l'époque Gallo-romaine », *Le pays de Bitche*, 10, 1982, p. 30-53.

Pétry F., *Encyclopédie de l'Alsace*, tome 8, Publitotal, Strasbourg, 1984, p. 4904.

Pieters M., *Les outils comme traceurs des activités de transformation des métaux ? Supports de frappe, abrasifs et brunissoirs, outils d'aiguisage et outils de broyage*. Thèse de doctorat, Université de Dijon.

Schellmanns R., « Le castellum du Maimont témoin irremplaçable d'un passé énigmatique », *l'Outre-forêt*, 93, 1996, p. 53-54.

Sprater F., *Die Urgeschichte der Pfalz, Veröffentlichungen der Pfälzischen Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften*, Band V, Speyer, 1928.

Sprater F., *Die Pfalz unter den Römern, Veröffentlichungen der Pfälzischen Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften*, Band VII, Speyer, 1929.

Sprater F., *Die Pfalz in der Vor- und Frühzeit*, Speyer, 1948.

Walter M., *Les sites fortifiés de hauteur du massif vosgien. Actualisation des données et modalités d'implantation*, Mémoire de master sous la direction de Stephan Fichtl, Université de Strasbourg, 2 volumes, 2015.

Walter M., « Les sites de hauteur du massif vosgien. Actualisation des données et modalités d'implantation (néolithique récent — X^e siècle) », dans **Féliu C. et Schwien J.-J. (dir.)**, *Des fossés et des remparts. Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur entre Protohistoire et Moyen-âge. Dossier thématique, revue en ligne Archimède III*, 2016, p. 20-36.

Wassong R., *Organisation spatiale des nécropoles tumulaires de la forêt de Haguenau*, Mémoire de master sous la direction de Loup Bernard, Université de Strasbourg, 3 volumes, 2012.

Wassong R., « Tumulus et milieux humides. Rites, ostentation et lieux de passage : les tertres de l'âge du Fer dans le fossé rhénan », dans **Olmer F. et Roure R.**, *Les gaulois au fil de l'eau, actes du colloque de l'AFEAF de Montpellier*, éditions Ausonius, Bordeaux, volume 2, 2015, p. 1153-1162.

Wilmouth A., *Caractérisation du mobilier métallique des quartiers artisanaux Est et Ouest du vicus gallo-romain de Bliesbruck (Moselle)*, thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2014

Annexes

1. Liste des unités stratigraphiques et descriptions

US	Description
161000	Terre végétale
161001	Sable meuble et orange avec du cailloutis
161002	Sable noire/orange. Intercouche entre 161000 et 1610001
161003	Sable orange avec des cailloux
161004	Ensemble de pierre (de calage ? Tp ?)
161005	Ensemble de pierre (de calage ? Tp ?)
161006	Sable orange avec des cailloux (équivalent 161003 ?) Forme un arc de cercle (AN-NULEE)
161007	Substrat
161008	Sable orange sans inclusions ni mobiliers se situant à l'intérieur d'un potentiel drain ou tranchée.
161009	Ensemble de pierre formant un arc de cercle
161010	Couche sableuse sans mobilier ni inclusions (tp) ?
161011	Couche noire visible dans la coupe nord. Aucun mobilier.
161012	Creusement de 161005
161013	Creusement de 161004
161014	Creusement de 161010
161015	Similaire à 161003
161016	Creusement de 161008

- 162000** Terre végétale
- 162001** Sable rouge-orangé
- 162002** Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de F 162002
- 162003** Sable rouge-orangé avec des pierres et du torchis (au-dessus de du fait 162007)
- 162004** Sable rouge-orangé avec des pierres (équivalent 162003)
- 162005** Creusement en cuvette de 162 002 F
- 162006** Sable compact noir avec des pierres brûlées et des tessons. Comblement de F 162006
- 162007** Sable compact noir avec des pierres brûlées et des tessons. Comblement de F 162007
- 162008** Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de F 162008
- 162009** Sable compact noir avec des pierres brûlées et quelques tessons. Comblement de F 162009
- 162010** Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de 162 010 F
- 162011** Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de 162 011 F
- 162012** Creusement en U de 162 007 F
- 162013** Creusement en cuvette de 162 011 F
- 162014** Creusement en cuvette de 162 010 F
- 162015** Sédiment brun foncé avec une grande pierre. Probablement le premier niveau de comblement de F 162008
- 162016** Creusement en cuvette de 162 008 F
- 162017** Sable rouge-orangé dans lequel les structures ont été mises en place.
- 162018** Creusement en cuvette de 162 009 F

- 162019** Creusement en cuvette de 162 006 F
- 162020** Similaire à 162017, mais avec moins de cailloutis. (162009 est creusé dans 162019)
- 163000** Terre végétale
- 163001** Couche de sable jaune
- 163002** Couche de sable jaune (équivalent 163001)
- 163003** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163003
- 163004** Couche de sable jaune (équivalent 163001)
- 163005** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163005
- 163006** Couche noire stérile.
- 163007** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163007
- 163008** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163008
- 163009** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163009
- 163010** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163010
- 163011** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163011
- 163012** ANNULEE
- 163013** ANNULEE
- 163014** Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 1630014
- 163015** Sable brun-orange très meuble avec des fils barbelés et des sacs de ciment. Tranchée de la 2e Guerre Mondiale.
- 163016** Creusement en U du TP 163003
- 163017** Creusement en U du TP 163005
- 163018** Creusement en V du TP 163007

163019 Creusement en cuvette du TP 163008 (non perceptible sur la totalité de la structure)

163020 Creusement en U du TP 163009

163021 Creusement en U du TP 163010

163022 Creusement en U à fond plat du TP 163011

163023 Creusement en U à fond plat du TP 163014

163024 Creusement en U à fond plat de la tranchée 163015

164000 Terre végétale

164001 Substrat

164002 Sable brun, comblement de 164 002 F

164003 Sable brun, comblement de 164 003 F

164004 Creusement en cuvette de 164 002 F

164005 Creusement en cuvette de 164 003 F

165000 Terre végétale

165001 Sable jaune

165002 Sable brun, comblement de 165 002 F

165003 Creusement en cuvette de 165 002 F

2. Liste des faits et descriptions

Faits	Type de Fait	Description
161004	TP?	Ensemble de pierre (de calage? Tp?)
161005	TP?	Ensemble de pierre (de calage? Tp?)
161006	TP?	Sable orange avec des cailloux (équivalent 161003?) Forme un arc de cercle
161008		Tranchée de fondation? Drain? Sable orange sans inclusions ni mobiliers se situant à l'intérieur d'un potentiel drain ou tranchée.
161009		Ensemble de pierre formant un arc de cercle
161010	TP?	Couche sableuse sans mobilier ni inclusions (tp)?
162002	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierre brûlés. Comblement de 162 002 F
162006	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées et des tessons. Comblement de 162 006 F
162007	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées et des tessons. Comblement de 162 007 F
162008	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de F 162008
162009	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées et quelques tessons. Comblement de F 162009
162010	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de F 162010
162011	Fosse de rejet?	Sable compact noir avec des pierres brûlées. Comblement de 162 011 F

163003	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163003
163005	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163005
163007	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163007
163008	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163008
163009	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163009
163010	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163010
163011	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 163011
163014	TP	Couche de sable brun-orange. Comblement du TP 1630014
163015	Tranchée 2e GM	Sable brun-orange très meuble avec des fils barbelés et des sacs de ciment. Tranchée de la 2e Guerre Mondiale.

164002 TP? Sable brun, comblement de 164 002 F

164003 TP? Sable brun, comblement de 164 003 F

165002 TP Sable brun, comblement de 165 002 F

3. Zusammenfassung

Am Ende des 19. und Anfang des 20. Jahrhunderts wurde der Maimont, eine befestigte Höhensiedlung von etwa 4 Hektar Größe, teilweise durch einige archäologische Sondagen erforscht, bevor sie wieder in Vergessenheit geriet. Erst 1996 erregten die Befunde erneut Aufmerksamkeit, da in diesem Jahr durch Forstarbeiten die Befestigungsmauer an einer Stelle beschädigt wurde. Der Störungsbereich erlaubte die Untersuchung eines Teils des Walles. Nach mehreren Prospektionen an archäologischen Fundstellen der nördlichen Vogesen ist diese Siedlung nun das Objekt gründlicherer Forschungen. Seit 2016 versuchen neue Ausgrabungen, Klarstellungen in Bezug auf Datierung und Rolle dieser Höhensiedlung im Wasgau zu bringen.

Fünf verschiedenen Sondagen wurden durchgeführt (Z16-1 bis 5, Figur 9 s. 19). In Z16-1 (s. 24-30) wurden 3 Befunde ausgesucht : zwei wahrscheinlichen Pfostenlöcher und ein Fundamentgraben in dem kein Material war. Das Material kam von eine Kolluvium Schichte und datiert von dem III. Jahrhundert nach Christus.

In Z16-2 (s. 30-40) haben wir sieben Befunde ausgegraben die von dem anfang der Eisenzeit datiert sind. Sie waren mit gebranntem Sandstein und wenige ton Scherben ausgefüllt die die Anwesenheit von Tätigkeiten im Zusammenhang mit Feuer vorschlagen.

In Z16-3 (s. 41-54) haben wir acht Pfostenlöcher ausgegraben die von der anfang der Eisenzeit datiert sind. Im moment ist es noch unklar ob es sich um ein Gebäude oder etwas anders handelt. Die überen Schichten, in den wo römisches Material gefunden wurden; sind durch Aktivitäten des Zweiten Weltkriegs stark gestört.

In Z16-4 (s. 54-57) konnte wir zwei kleine und erodierte Befunde ausgraben. Dieser Son-dage liegt auf dem Plateau der sehr abgefressen ist.

In Z16-5 (s. 57-59) haben wir ein kleines Pfostenloch gefunden.

Die ersten Untersuchungen so wie die radiocarbon datierung des erstes Walles, belegen eine Besiedlung des Berges am Anfang der Hallstattzeit. Es handelt sich um Überreste von Gebäuden und Spuren von Tätigkeiten im Zusammenhang mit Feuer. Die Latènezeitlichen Spuren die von F. Sprater gefunden wurden sind bis jetzt nicht zu bestätigen. Im 3. Jahrhundert unserer Zeitrechnung war wahrscheinlich eine grosse Besetzung die aber durch Erosion und Aktivitäten des Zweiten Weltkriegs ganz gestört ist. Im kommenden jahren werden wir die Sondagen Z16-2 und Z16-3 vergrössen um die Aktivitäten zu entschlusseln und die Pläne der Gebäude heraus zu finden.

